

**Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur
l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine**

Publication IM - n° 29

**Intégration linguistique
et performance économique
d'une cohorte d'immigrants à Montréal :
une approche longitudinale**

Christine Blaser
Université de Montréal

septembre 2006

**Intégration linguistique
et performance économique
d'une cohorte d'immigrants à Montréal :
une approche longitudinale**

Christine Blaser

Note :

Ce *Working Paper* est la version abrégée de la thèse de doctorat de Christine Blaser, soutenue avec succès en juin 2006, au département de Sociologie de l'Université de Montréal, sous la direction de Jean Renaud. Elle y aborde un questionnement présent depuis sa maîtrise en linguistique (1993, Université de Bâle en Suisse) qui est celui du lien entre la langue et les relations sociales. La thèse est aussi l'aboutissement de plusieurs années de participation de l'auteure aux divers travaux de recherche, dont certains dans le cadre de projets d'Immigration et métropoles menés par Jean Renaud et Victor Piché, portant notamment sur le rôle de la langue dans l'établissement et l'insertion économique des immigrants. Christine Blaser est actuellement chercheuse en sciences sociales à Statistique Canada, division de la démographie, section des caractéristiques démographiques et linguistiques.

ISBN 978-2-922937-16-9

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2006

Résumé

L'intégration économique des immigrants est un processus qui, tout comme l'intégration linguistique, s'étire dans le temps. Les deux processus s'influencent mutuellement. Dans cette thèse, nous examinons l'effet des compétences linguistiques des immigrants au Québec sur leur performance économique dans une perspective longitudinale tout en distinguant les nouveaux arrivants selon leur langue maternelle laquelle, en tant qu'attribut ethnique, risque d'avoir un impact sur le positionnement des immigrants sur le marché du travail.

Dans le cas particulier des immigrants et selon la théorie du capital humain, la connaissance des langues principales utilisées à Montréal devrait améliorer leur situation socio-économique car elle augmente la compétence de communication de manière directe et le transfert du capital humain acquis au pays d'origine de manière indirecte. La langue maternelle autre que l'anglais ou le français identifie les immigrants comme membre d'un groupe ethnique minoritaire ce qui pourrait, selon la théorie de la discrimination, mener à leur stigmatisation et à une performance économique amoindrie. Or, cette appartenance à un groupe ethnique défini par la langue d'origine est susceptible de jouer un rôle important dans l'accès à des informations privilégiées concernant les emplois disponibles, les conditions de travail et les manières de s'insérer sur un marché du travail peu connu par les nouveaux arrivants. L'étude conjointe de ces différents aspects de la langue nous permet d'en évaluer l'impact différentiel sur la performance économique des immigrants.

Les analyses sont effectuées sur une cohorte d'immigrants arrivés à Montréal en 1989 dont les principaux gestes d'établissement ont été suivis pendant dix ans. Nous avons retenu quatre moments afin de suivre l'évolution de leur intégration socio-professionnelle et linguistique à court, moyen et long terme. Le statut social conféré par l'emploi ainsi que le salaire à l'heure de cet emploi sont des mesures de la performance économique. Nous disposons de mesures répétées du niveau de compétence en anglais et en français ainsi que de la langue des formations suivies au Québec. À l'aide de régressions linéaires multiples, nous étudions la force explicative de ces différentes dimensions linguistiques sur les écarts de statut et de salaire entre immigrants.

Nos résultats suggèrent que les compétences linguistiques des immigrants jouent un rôle beaucoup moins important dans la détermination du salaire qu'anticipé par les théories. La mesure du statut socio-économique s'est avérée plus sensible à l'impact des langues que le salaire. Comme celui-ci prédétermine en partie le salaire de l'emploi, l'influence de la compétence linguistique sur la rémunération de travail est indirecte. La connaissance des langues officielles favorise l'accès à des emplois plus prestigieux seulement pendant les deux premières années de vie au Québec. L'anglais a une influence plus positive

sur le statut socio-économique que le français. Par contre, la langue maternelle distingue pendant toute la durée de l'établissement des groupes d'immigrants. Nous identifions particulièrement les immigrants d'Haïti, du Vietnam et d'Amérique du Sud comme des groupes ethniques défavorisés, même après dix ans de vie au Québec. Ces immigrants occupent des emplois moins prestigieux et, en plus, ils y gagnent des salaires moins élevés. Ils sont ainsi doublement désavantagés. Même si ce ne sont pas toujours les mêmes groupes d'immigrants regroupés sur la base de leur langue maternelle, il reste que l'intégration économique n'est pas atteinte après dix ans.

Les connaissances linguistiques ne semblent pas être à l'origine de clivages sociaux entre les immigrants quand on prend en considération l'évolution de cette compétence en langues d'accueil ainsi que l'origine de la connaissance de l'anglais et du français. Les langues maternelles par contre, expliquent des écarts de statut et de salaire chez certains groupes d'immigrants tout au long du processus d'intégration.

L'impact des compétences linguistiques sur la performance économique des immigrants ne peut être mesuré précisément qu'avec des analyses longitudinales, qui suivent une cohorte d'immigrants et ceci, idéalement, sur le même marché du travail.

Mots-clés : Immigration; salaire; statut social; langues maternelles; compétences linguistiques; Montréal; enquête longitudinale

Abstract

Economic integration of immigrants is a process which, like linguistic integration, takes time. Both processes influence each other. In this thesis, we examine the effect of linguistic competence in the official languages of immigrants in Quebec on their economic performance in a longitudinal perspective. We distinguish immigrants according to their mother tongue which, as an ethnic attribute, might impact on their positioning on the labour market.

In the particular case of immigrants and according to the human capital theory, knowledge of the official languages used in Montreal should affect positively their socio-economic situation given that language skills enhance both the communicative competence directly and the transfert of human capital from the country of origin to the host country indirectly. These two elements are known to determine economic performance. Having a different mother tongue than French or English identifies an immigrant as a member of a minority ethnic group which, according to discrimination theory, could lead to stigmatisation and a lesser economic performance. It is possible that this membership explains differential access to information about the job market, the work conditions and the way to make a place on the labour market. The study of these diverse aspects of language will allow us to evaluate its impact on the economic performance of immigrants.

Analyses are carried out on a cohort of immigrants who arrived in Montreal in 1989 and whose main settlement acts were followed during ten years. We selected four moments during the 10 years period in order to examine the economic performance on a short, medium and long term perspective. Socio-economic status conferred by employment as well as the hourly wages are measures of the economic performance. We have repeated and detailed measures of language competence in French and in English as well as the language of education if classes were taken during the observation period. Using multiple linear regressions, we study the explanatory force of different linguistic aspects.

Our results suggest that language characteristics of immigrants play a much less significant role in the determination of the hourly wage than anticipated by the theories. The measure of socio-economic status is more sensitive to the impact of language than wages. As the socio-economic status partly determines wages, the influence of linguistic skills on salary is indirect. Knowledge of the official languages gives access to jobs with a higher prestige during the first two years of stay in Quebec only. English has a more positive influence on economic performance than French. Mother tongue identifies immigrant groups with difficult access to higher status jobs and salaries during the 10 years period of observation. We identify particularly immigrants from Haiti, Vietnam and South America as disadvantaged ethnic groups during the whole settlement period. These immigrants work in low prestige jobs and, in these jobs, earn

significantly lower salaries compared to anglophone immigrants. Thus they are doubly disadvantaged. Economic integration is not achieved for all immigrants after a 10 year period.

Language competence does not seem to be at the origin of social cleavages among immigrants when one takes into account the evolution of their linguistic abilities in French or in English as well as the origin of the language skills. Mother tongue, on the other hand, explains observed status and wage differences among certain immigrants groups during the whole observation period.

Measurement of the impact of language competence on economic performance of immigrants is only precise in longitudinal surveys, which follow a group of immigrants, ideally on the same labour market.

Key words: Immigration; wages; social status; mother tongues; language competence; language use; Montreal; longitudinal survey

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1. De quelle façon la langue peut-elle être à l'origine des différences économiques?	7
1.1. La connaissance d'une langue, un élément du capital humain.....	8
1.1.1. La connaissance du français et de l'anglais au Québec et dans le reste du Canada	10
1.1.2. La connaissance de l'anglais par les immigrants aux États-Unis.....	15
1.1.3. La compétence dans les langues prédominantes dans d'autres pays d'immigration	22
1.1.4. Les cours de langue et la langue de la formation scolaire et professionnelle	24
1.1.5. Les connaissances linguistiques et le statut socio-économique	28
1.2. La langue comme composante de l'identité sociale	31
1.2.1. Le poids de l'exclusion du groupe ethnique majoritaire	32
1.2.2. Le désavantage salarial des personnes de langue maternelle non-officielle ou minoritaire.....	33
Chapitre 2. L'enquête 'Établissement des nouveaux immigrants'	37
2.1. Les questionnaires	39
2.2. Les quatre semaines retenues pour les analyses	40
Chapitre 3. Deux mesures de la performance économique	45
3.1. Le statut socio-économique lié à l'emploi.....	45
3.2. Le salaire	47
Chapitre 4. Les facteurs linguistiques déterminants de la performance économique	50
4.1. Les compétences linguistiques en langues officielles	50
4.2. Les facteurs de surdétermination des compétences en langues officielles	56
4.2.1. La langue des formations suivies au Québec	56
4.2.2. La langue de l'expérience professionnelle avant l'arrivée au Québec	59
4.2.3. La langue maternelle des immigrants.....	60
Chapitre 5. L'effet des compétences linguistiques sur le statut socio-économique	66
5.1. Après un an d'établissement – La compétence en français réduit de moitié l'écart d'accès aux emplois plus prestigieux dû à la langue maternelle.....	68

5.2.	Après deux ans d'établissement – L'avantage lié à la compétence en anglais s'explique par la langue maternelle anglaise.....	71
5.3.	Après trois ans d'établissement – Le bilinguisme anglais-français exerce une influence positive sur le statut des emplois mais les membres de cinq groupes linguistiques sont sévèrement désavantagés	74
5.4.	Après dix ans d'établissement – Les compétences linguistiques n'ont plus aucun impact mais les créolophones, les hispanophones et les vietnamophones occupent des emplois nettement sous-qualifiés	77
5.5.	L'effet du temps	80
5.5.1.	Les compétences en langues officielles	80
5.5.2.	La langue des formations et cours suivis au Québec.....	80
5.5.3.	L'avantage de l'expérience professionnelle prémigratoire en français	81
5.5.4.	Le rôle joué par les langues maternelles des immigrants.....	81
5.5.5.	Les attributs individuels et professionnels	82
5.5.6.	Commentaires généraux.....	83
Chapitre 6.	L'effet des compétences linguistiques sur le salaire	84
6.1.	Après un an d'établissement – La connaissance des langues officielles n'explique pas les écarts salariaux, mais les arabophones gagnent moins que les autres.....	84
6.2.	Après deux ans d'établissement – Les vietnamophones souffrent d'un désavantage salarial.....	86
6.3.	Après trois ans d'établissement – Suivre un cours de français tardivement se révèle négatif sur le salaire.....	88
6.4.	Après dix ans d'établissement – Le seul aspect linguistique qui distingue les salaires des immigrants (vietnamophones et créolophones) est celui de la langue maternelle	90
6.5.	L'effet du temps	92
6.5.1.	Les compétences en langues officielles	92
6.5.2.	La langue des formations et cours suivis au Québec.....	92
6.5.3.	La langue de l'expérience professionnelle prémigratoire	92
6.5.4.	Les langues maternelles des immigrants.....	93
6.5.5.	Les attributs individuels et professionnels	93
6.5.6.	Commentaires généraux.....	94
Chapitre 7.	Conclusion.....	99
Bibliographie	103

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Effets nets des attributs linguistiques chez les hommes exprimés en pourcent sur le revenu de travail des hommes au Québec, de 1970 à 1995.....	10
Tableau 2 :	Coefficients du logarithme du salaire selon la langue maternelle et le type de connaissance d'une langue officielle, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.	12
Tableau 3 :	Avantages attribuables à la connaissance linguistique, langues officielles et non-officielles, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver. ...	13
Tableau 4 :	Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants	14
Tableau 5 :	Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants	21
Tableau 6 :	Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants	21
Tableau 7 :	Résultats des études dans des pays non-anglophones analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire.....	23
Tableau 8 :	Résultats des études analysant l'effet des cours de langue et de la langue des formations générales et professionnelles sur le salaire des immigrants.....	27
Tableau 9 :	Résultats des études analysant l'effet de la langue sur le statut socio-économique des immigrants	30
Tableau 10 :	Résultats des études analysant l'effet de la langue maternelle sur le salaire des immigrants	36
Tableau 11 :	Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues, échantillon complet.....	38
Tableau 12 :	Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues.....	41
Tableau 13 :	Nombre de répondants retenus pour chaque moment sélectionné	42
Tableau 14 :	Caractéristiques des répondants dans l'échantillon.....	44
Tableau 15 :	Moyenne du statut socio-économique sur l'échelle de Blishen (1987) associé à l'emploi en cours lors de la semaine sélectionnée	46
Tableau 16 :	Moyenne des salaires touchés par les travailleurs en emploi lors de la semaine sélectionnée.....	49
Tableau 17 :	Niveaux de compétence en français et en anglais à quatre moments sélectionnés	53
Tableau 18 :	Moyennes du statut socio-économique selon le niveau de compétence en langues officielles pour chacune des quatre semaines retenues	54
Tableau 19 :	Moyennes du salaire de l'heure selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues.....	54
Tableau 20 :	Pourcents d'individus bilingues (français-anglais) ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années sous observation présents aux quatre semaines retenues.....	55
Tableau 21 :	Moyennes du statut socio-économique et du salaire de l'heure selon le bilinguisme en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues.....	56

Tableau 22 :	Pourcentage d’immigrants ayant suivi différents types de formation au cours des dix années sous observation	58
Tableau 23 :	Tableau croisé des niveaux de compétence en français en début d’établissement au Québec par langue maternelle des immigrants	61
Tableau 24 :	Tableau croisé des niveaux de compétence en anglais en début d’établissement au Québec par langue maternelle des immigrants	62
Tableau 25 :	Moyennes du statut socio-économique selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52).....	63
Tableau 26 :	Moyennes des salaires de l’heure selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52).....	63
Tableau 27 :	Résumé des facteurs affectant la performance économique et leurs caractéristiques	65
Tableau 28 :	Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 52.....	70
Tableau 29 :	Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 104.....	73
Tableau 30 :	Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156.....	76
Tableau 31 :	Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543.....	78
Tableau 32 :	Pourcents de salaire de l’heure, modèles 1 à 5, semaine 52.....	85
Tableau 33 :	Pourcents de salaire de l’heure, modèles 1 à 5, semaine 104.....	87
Tableau 34 :	Pourcents de salaire de l’heure, modèles 1 à 5, semaine 156.....	89
Tableau 35 :	Pourcents de salaire de l’heure, mesure de la scolarité à l’arrivée, semaine 543.....	91

Liste des figures

Figure 1 :	Distribution du statut socio-économique des immigrants aux quatre moments examinés, par pourcentage de répondants.....	47
Figure 2 :	Distribution des salaires à l’heure, semaine 543, en pourcentage de répondants	49
Figure 3 :	Compétence en français oral (question posée au temps 4).....	51

Introduction

Les pays industrialisés, et le Québec n'est pas une exception, cherchent de plus en plus à attirer des immigrants afin de combler leurs besoins sur le marché du travail. Le gouvernement québécois a accueilli, entre 1993 et 2002, en moyenne 32 100 immigrants par année. Les immigrants proviennent d'un grand nombre de pays différents. Alors que jusqu'aux années 1960, la majorité des nouveaux arrivants était originaire d'Europe, depuis deux décennies les immigrants sont issus de pays asiatiques (35,8%), africains (24,2%) et du continent américain (14,9%) (MRCI, 2003).

L'intégration économique de ces immigrants constitue un élément essentiel à leur intégration plus générale à la société d'accueil. Pour cette raison, elle fournit un objet d'étude de prédilection aux chercheurs. Les travaux de recherche qui mesurent la performance économique des immigrants faisaient longtemps état d'une différence salariale importante en début d'établissement et d'une amélioration progressive jusqu'au dépassement des natifs après une vingtaine d'années d'investissement dans la scolarisation et de réorientation et d'apprentissage de nouvelles compétences (au Canada, cf. Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; aux États-Unis, Chiswick, 1986; Lalonde et Topel, 1992). Cependant, cette tendance semble désormais renversée (Grenier, 2001; CIC, 2000; Dumont et Santos, 1996). La population immigrante prend de plus en plus de temps à rejoindre le niveau socio-économique des natifs. Les décideurs politiques ont besoin d'informations plus complètes que les simples indicateurs d'intégration qui donnent un aperçu d'un instant sans expliquer sa genèse. Ce qu'il faut comprendre, c'est le *processus* d'intégration. L'intégration est un processus multidimensionnel qui est influencé tant par les caractéristiques individuelles des immigrants que par des contextes économiques, politiques et sociaux. Comme le processus opère dans le temps, ces facteurs peuvent affecter de plusieurs façons différentes cohortes dans des contextes variés.¹

L'insertion sur le marché du travail et l'adaptation aux us et coutumes de la société d'accueil sont deux processus qui vont de pair et s'influencent mutuellement. Puisque la communication et l'information sont devenues les bases de l'organisation sociale et économique (Heller, 2002; Sales, 2005), il est possible de concevoir un lien entre la connaissance² de la langue prédominante sur le marché du travail et l'occupation d'un emploi qualifié et raisonnablement bien rémunéré chez les immigrants. Ceux-ci risquent de se retrouver à la marge de la société moderne organisée autour de l'information et de l'emploi en raison

¹ Weinfeld (1996) souligne qu'une « véritable » intégration des immigrants n'est complète qu'après deux ou trois générations. Il préfère parler d'*ajustement* ou d'*établissement* pour désigner le processus d'adaptation de la première génération d'immigrants.

² Nous ne distinguons pas entre la *connaissance* linguistique qui indique la présence ou l'absence d'un savoir et la *compétence* linguistique qui fait généralement référence à différents niveaux. Nous utilisons ces deux termes comme synonymes.

de leur connaissance limitée des ressources linguistiques propres à la société d'accueil. Ce lien entre la connaissance de la langue principale de la société d'accueil, le salaire et le statut socio-économique du travailleur a été documenté dans un nombre impressionnant d'études, et ce, dans plusieurs pays qui accueillent des immigrants.

Généralement, ces études comparent les immigrants à la population native ayant les mêmes caractéristiques socio-démographiques. Mais comparent-elles vraiment les mêmes attributs? La scolarité des immigrants a été acquise dans un autre pays, dans d'autres circonstances et avec un contenu qui diffère souvent dans les détails. L'expérience professionnelle n'inclut pas les mêmes paramètres. Le temps de vie dans la société d'accueil est différent, les immigrants arrivant généralement après leur scolarité obligatoire. En plus de ces distinctions marquantes entre natifs et immigrants, les immigrants eux-mêmes forment un ensemble très hétérogène. Certaines analyses incluent un attribut ethnique des immigrants, soit l'origine ethnique, le pays de naissance ou encore la langue maternelle, afin de les distinguer entre eux. Cet élément ethnique rend visible un clivage important entre les travailleurs venus d'ailleurs : à compétence linguistique (et d'autres caractéristiques d'ordre démographique) égale, la performance économique des immigrants varie selon ces attributs ethniques. Les membres de certains groupes ethniques se trouvent systématiquement défavorisés. Nous observons dans ces études deux types de déterminants de la performance économique des immigrants qui vont dans des sens opposés. La connaissance de la langue d'accueil améliore significativement le salaire et le statut socio-économique alors que le fait d'avoir une langue maternelle non-officielle diminue ces deux éléments de la performance économique. Si nous concevons la langue maternelle, tout comme la connaissance de la langue d'accueil, comme une compétence linguistique susceptible d'avoir une valeur en tant qu'élément du capital humain d'un travailleur, l'effet négatif documenté dans la majorité des études doit avoir une autre explication. La langue maternelle forme un élément d'auto-catégorisation et de hétéro-catégorisation ethnique (Gumperz, 1989; Moscovici, 1984). Cette langue, transmise d'une génération à l'autre, reflète l'univers culturel dans lequel l'individu se développe et dont il adopte la vision du monde. La langue maternelle marque ainsi l'individu de son sceau. Les différences salariales observées en relation avec la langue maternelle pourraient donc renvoyer à l'identification ethnique des immigrants. La plupart des études qui contrôlent un élément identitaire relèvent des disparités de performance économique entre les immigrants de différentes origines ethno-culturelles. Certains groupes d'immigrants souffrent d'écarts qui ne s'effacent pas même après des dizaines d'années au pays d'immigration (Chiswick [1978] identifie les Mexicains; Lalonde et Topel [1992] les immigrants du Tiers Monde; Poston [1994] les Latino-Américains; Grenier [2001] provenant d'Asie, d'Afrique et d'Amérique). Seulement quelques études québécoises (Boulet et Raynault, 1977; Grenier, 2001; Renaud, Piché et Godin, 2002) ont inclus des groupes d'immigrants selon leur origine nationale afin de comparer leur position socio-économique à celle des anglophones et francophones ou à celle d'autres immigrants. Elles en viennent toutes à la même conclusion : alors que, à

formation et expérience professionnelle similaires, les immigrants de langue maternelle autre (les *allophones*, selon la terminologie canadienne)³ gagnent systématiquement moins que les anglophones ou les francophones et que les immigrants sans compétence dans les langues officielles sont les plus désavantagés, certains groupes ethniques présentent des écarts considérables avec les natifs (Pendakur et Pendakur, 1998; Grenier, 2001; Li, 2001).

Une des particularités de l'intégration linguistique et économique concerne son évolution dans le temps. L'apprentissage d'une langue et l'insertion sur le marché du travail se font graduellement au cours des années. La mesure de l'impact des compétences linguistiques sur le salaire et le statut de l'emploi doit alors tenir compte du degré de connaissance de la langue à différents moments. Seules les enquêtes longitudinales fournissent ce type de données. La majorité des études sur le lien entre la langue et la performance économique se basent sur des données transversales provenant le plus souvent des recensements ou bien elles n'analysent qu'un seul moment précis pendant la phase d'établissement. Sans connaître le niveau des compétences linguistiques à des moments variés, il est difficile de savoir si c'est l'effet de l'amélioration des compétences linguistiques ou l'intégration plus générale qui est à l'origine de l'évolution des écarts salariaux. Les recensements ne contiennent généralement pas d'informations sur le niveau des compétences linguistiques mais seulement sur la présence ou l'absence de la connaissance d'une langue. Sans distinguer la période d'arrivée (ou la durée de séjour) des immigrants, la proportion des individus qui connaissent une langue n'augmentera jamais véritablement avec l'influx constant de nouveaux immigrants qui accroissent la catégorie des individus qui ignorent encore la langue officielle. De telles données ne permettent pas d'établir la chronologie des faits, notamment l'évolution des compétences linguistiques. Comment mesurer l'effet des compétences linguistiques lorsqu'un groupe d'immigrants n'est pas suivi à travers le temps? Comment savoir si le niveau de la compétence a augmenté dans le temps sans être informé de son niveau à l'origine? Ceci est la seule façon de savoir si c'est l'amélioration de la compétence linguistique qui a contribué à la performance économique ou si c'est l'intégration générale qui a eu un effet sur l'intégration économique. Les enquêtes longitudinales témoignent des processus en cours, elles sont donc tout à fait adaptées à l'étude de l'intégration des immigrants. La période d'arrivée peut également déterminer le taux d'intégration. Les données transversales des recensements qui sont le plus souvent utilisées pour l'étude de l'intégration économique des immigrants comparent les individus à des intervalles réguliers sans cependant pouvoir garantir qu'il

³ Au Canada, il est de pratique courante de désigner les personnes qui possèdent une langue maternelle non-officielle d'*allophones*. Les francophones sont les individus de langue maternelle française et les anglophones ceux qui ont appris l'anglais comme première langue. Ceci mène à la situation absurde d'appeler une personne qui parle uniquement français tous les jours, non pas un francophone, mais un allophone sur la base de sa langue maternelle qu'elle ne pratique pas. Il y aurait lieu de repenser la terminologie afin de la rendre mieux adaptée aux usages réels et plus consistante avec un projet de société inclusif. Voir à ce sujet les réflexions et les travaux déjà avancés de Béland (1999) et Piché (2004).

s'agit des mêmes personnes. Un immigrant qui arrive au Canada en 1999 se retrouve dans le recensement de 2001 tout comme celui qui habite dans ce pays depuis 1990. Les deux seront regroupés dans la cohorte des immigrants arrivés entre 1990 et 2000 malgré les presque dix années de vie au Canada qui les séparent. L'enquête « Établissement des Nouveaux Immigrants » (ÉNI) dont nous avons analysé les données indique (Renaud *et al.*, 2001)⁴ qu'après dix ans, les principaux gestes d'établissement ont été accomplis et que les nouveaux arrivants sont désormais intégrés à la société d'accueil.

Nous avons étudié l'impact de la compétence linguistique sur la performance économique⁵ d'un échantillon représentatif d'immigrants arrivés au Québec en 1989 et résidant toujours dans cette province francophone dix ans plus tard, et ce, dans une perspective longitudinale. Est-ce que les immigrants de différentes origines ethno-culturelles (telles qu'exprimées par leur langue maternelle) vivent une intégration socio-professionnelle différente lorsque nous prenons en considération une cohorte de personnes arrivées au même moment et que nous les comparons entre eux? Est-ce que, au fur et à mesure que le temps passe, les écarts salariaux et de statut d'emploi, s'il y en a, diminuent? Quels sont les éléments qui contribuent au succès variable du positionnement sur le marché du travail? Est-ce que ce sont des facteurs sur lesquels les nouveaux arrivants peuvent intervenir afin d'améliorer leurs chances d'une intégration couronnée de succès? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes servi d'une enquête (ÉNI)⁶ menée sur une cohorte d'immigrants dès leur arrivée à Montréal en 1989 jusqu'à dix ans plus tard. Les niveaux de compétence en anglais et en français ont été relevés à quatre moments différents et chaque emploi a fait l'objet d'un questionnement détaillé qui permet l'association de la connaissance linguistique (entre autres) au salaire brut d'un emploi et au statut socio-économique découlant du poste occupé. La compétence linguistique est susceptible d'investissements, tout comme d'autres aspects du capital humain; il faut alors suivre l'évolution de l'impact de la langue pendant tout le processus d'insertion. Nous avons procédé aux analyses à quatre moments différents pendant une période de dix ans afin de considérer le développement des compétences. Les immigrants en question sont tous arrivés sur le marché du travail dans la même phase du cycle économique. Ceci permet la distinction entre l'influence des fluctuations économiques et l'effet des facteurs sociaux et individuels lors de la comparaison du revenu et du statut socio-économique. En outre, les individus retenus pour notre analyse se sont installés dans la grande région de Montréal ce qui signifie qu'ils sont présents sur le même marché du travail d'un point de vue géographique. De cette façon, nous nous sommes assuré un maximum de similitude concernant le marché du travail ce qui élimine les variations dues à des situations différentes dans le temps ou l'espace. Nous

⁴ Sauf pour quelques groupes de certaines origines nationales (Piché, Renaud et Gingras, 2002) ou linguistiques (Renaud, Piché et Godin, 2002).

⁵ Nous hésitons à parler d'*intégration économique* parce que ce concept fait référence à la société d'accueil à laquelle la performance économique des immigrants serait mesurée. Ce qui nous intéresse ici c'est la performance *différentielle* des groupes d'immigrants arrivés récemment au Québec.

⁶ Renaud *et al.* (2001) résumant les faits saillants de cette enquête.

avons inclus, parmi les variables explicatives, la langue maternelle afin de saisir la dimension ethnique de l'insertion économique ainsi que la langue des cours et formations suivis au Québec qui affectent le niveau de compétence linguistique. Certaines caractéristiques micro-individuelles et informations concernant l'emploi et le secteur d'activité économique contrôlent une source bien documentée de la variation des salaires. L'étude de l'impact de la langue sur la performance économique des immigrants n'a encore jamais été abordée de cette façon, longitudinale et synchronique à la fois.

Le lieu géographique où nous étudions l'effet des langues sur le succès économique a des particularités qui méritent d'être rappelées ici. La province francophone du Canada, le Québec, est en fait une île de français entourée d'une mer d'anglais⁷. La grande région de Montréal attire la majorité des immigrants au Québec; c'est également le centre économique et culturel de la province. Montréal est une ville traditionnellement bilingue. Le pouvoir politique et économique ne se retrouve pas dans les mains d'un seul groupe dominant comme c'est généralement le cas dans d'autres pays. Les francophones, dominants par leur nombre, possèdent le pouvoir politique. Par contre, depuis 1760, l'économie, surtout métropolitaine, a été contrôlée par les anglophones (Levine, 1997) jusqu'à la Révolution tranquille (qui débute dans les années 1960). L'économie est fortement reliée au marché américain⁸, mais la société francophone ne ménage pas les efforts pour maintenir son identité distincte exprimée, entre autres, par sa langue. Au début du vingt-et-unième siècle, il n'est plus possible de considérer l'économie au niveau local seulement, il faut également prendre en considération les relations commerciales qui s'étendent souvent à travers la planète. L'anglais y joue son rôle de *lingua franca*, de langue de communication parmi des locuteurs d'autres langues, et il s'impose dans les domaines scientifiques, commerciaux et politiques. Les immigrants au Québec se trouvent ainsi confrontés à deux groupes dominants, chacun ayant sa propre langue d'expression. Les francophones contrôlent la politique locale et une bonne partie de l'économie alors que les anglophones possèdent un pouvoir politique et économique beaucoup plus considérable au niveau national et continental. Ce pouvoir de contrôle confère une valeur à tout ce qui caractérise ou symbolise ce groupe, particulièrement à leur langue. Les relations de pouvoir entre les groupes linguistiques dans une société d'accueil bilingue au sein de laquelle des immigrants cherchent à s'intégrer sont déterminantes pour leur comportement linguistique à long terme. Ces derniers arrivent sans les connaissances historiques, politiques, sociales ou économiques nécessaires pour se situer immédiatement dans la société d'accueil. En essayant de déterminer lequel des deux groupes leur permettra l'accès à des

⁷ Les locuteurs du français ne représentent que 2% de la population de l'Amérique du Nord. Source : Site Internet du Secrétariat de la politique linguistique du Québec, http://www.spl.gouv.qc.ca/secretariat/t_surviefrancais.html, consulté le 22 mars 2006.

⁸ Le Canada et les États-Unis sont, chacun, le premier partenaire commercial de l'autre; les échanges à la frontière canado-américaine atteignant 1,2 milliard \$US par jour. Source : Site Internet des Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada, section *Le commerce et l'économie*; <http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-fr.asp?mid=1 et cat=1029>, consulté le 22 mars 2006.

ressources matérielles et symboliques plus importantes, ils doivent gagner leur vie. Forcément, ils se serviront d'indices de valorisation comme le salaire ou le prestige de l'emploi afin d'imiter les individus qui performant sur le marché du travail. Sous la contrainte de la dépendance économique, les immigrants adoptent des stratégies susceptibles d'améliorer leur position sociale. Ils apprennent la langue d'accueil, retournent à l'école, prennent des cours et changent d'emploi jusqu'au moment où ils trouvent une situation confortable.

En comparant les salaires et le statut socio-économique des immigrants selon leurs compétences linguistiques en anglais et en français, il nous est possible de déduire la valeur relative de chacune de ces deux langues sur le marché du travail montréalais. Est-ce que la connaissance des deux langues officielles au Canada favorise une situation économique et socio-professionnelle stable? Les pressions macro-sociologiques de nature économique peuvent jouer sur le comportement linguistique. Avant la loi 101, les immigrants ont adopté majoritairement l'anglais comme langue au travail et même en famille parce que les possibilités d'avancement et la rémunération au travail étaient plus avantageux (Vaillancourt, 1988, 1991). Depuis 1980, un changement social majeur a renversé cette situation. L'utilisation du français est devenue financièrement favorable (Vaillancourt et Touchette, 2001). Montréal constitue un laboratoire intéressant car il est possible d'y étudier la valeur des langues officielles dans cette métropole où cette dimension macro-sociologique s'exprime à travers l'existence de deux groupes dominants dans une société bilingue à laquelle des immigrants de tous les coins du monde cherchent à s'intégrer.

Chapitre 1. De quelle façon la langue peut-elle être à l'origine des différences économiques?

Nous trouvons trois explications principales concernant l'écart salarial observé entre différents travailleurs. La première a trait au capital humain : les compétences et l'expérience de travail en forment les éléments principaux. La *théorie du capital humain* est utilisée fréquemment pour expliquer les différences de salaire car elle se concentre sur les éléments centraux qui déterminent la productivité du travailleur et ainsi son salaire. La deuxième explication concerne des caractéristiques individuelles qui s'appuient sur l'appartenance des individus, tant de manière volontaire et consciente qu'involontaire (car attribué par les autres acteurs), à un groupe social qui peut être défini par l'ethnicité de ses membres. Il est alors possible de stigmatiser tous les individus qui présentent un certain trait (la couleur de leur peau ou leur langue maternelle, par exemple) et de les priver d'un traitement égalitaire. La *théorie de la discrimination* est basée sur ce concept. La participation des individus dans des réseaux sociaux organisés selon l'origine ethnique ou la langue maternelle peut leur donner accès à des informations privilégiées concernant les emplois disponibles, la manière de dénicher un emploi ou encore de faire valoir sa formation et son savoir-faire. La *théorie des réseaux d'information* est basée, comme celle de la discrimination, sur un attribut ethnique qui donne lieu à l'auto- ou l'hétéro-catégorisation. Cette dernière théorie est basée sur des prémisses tant économiques que sociologiques. Les économistes l'abordent sous l'angle des coûts engendrés par la recherche d'informations manquantes de la part des employeurs qui, pour les maintenir le plus bas possible, n'engageraient que des membres de groupes (sociaux, ethniques ou linguistiques) qu'ils connaissent. Les sociologues adoptent le point de vue du travailleur qui ne peut pas faire partie d'un groupe à cause de son origine ethnique ou sa langue maternelle et qui, de ce fait même, n'accède pas aux informations concernant le marché du travail qui circulent plus dans certains réseaux que d'autres. La théorie de la discrimination et celle des réseaux d'informations expliquent, d'une certaine façon, chacune un côté de la médaille.

Lorsque nous nous intéressons à l'impact de *la langue* sur la performance économique, il est nécessaire de distinguer différentes facettes de ce que *la langue* englobe : certes, elle est l'outil de communication par excellence, mais elle fait également partie de l'identité ethnique de chaque individu. En considérant la langue comme un outil de communication indispensable au bon déroulement des activités professionnelles, la compétence dans la langue principale de l'environnement de travail devient un atout comparable à celui de savoir conduire un camion. Il peut y avoir des postes qui n'exigent pas cette compétence, mais généralement on s'attend à ce qu'un travailleur soit en mesure de savoir communiquer dans la langue de la majorité. Chez les immigrants (chez tous les allophones en fait) qui ne possèdent pas nécessairement une compétence dans cette langue, la langue devient alors une partie du capital humain, elle constitue un élément du savoir ou savoir-faire acquis par l'investissement de temps, de ressources et

d'énergie. Les études traitant de l'effet de la langue sur la performance économique qui privilégient l'explication des salaires par le capital humain analysent la *connaissance* des répondants dans certaines langues (Renaud, Piché et Godin, 2003; Chiswick et Miller, 1992; Pendakur et Pendakur, 2002), le *niveau de ces compétences* (Grin, 1999) ou encore le *type de compétence* (Rivera-Batiz, 1992; Chiswick et Miller, 1999). Les *cours de langue* ainsi que la *formation dans une langue seconde* font également partie du capital humain (Renaud, 1992; Hayfron, 1998; Weiermair, 1978). Certaines analyses qui avancent l'hypothèse de la discrimination se servent de la *langue maternelle* comme indicateur ethnique. Selon une conception essentialiste de l'ethnicité, la langue maternelle inscrit une personne à jamais dans un groupe ethnique. L'origine de la théorie de la discrimination se trouve aux États-Unis où elle s'appliquait aux relations entre Blancs et Noirs. Au Québec, une adaptation de la théorie de la discrimination situe la frontière entre les groupes nationaux au niveau de leur langue maternelle. Finalement, l'écart salarial observé entre différents groupes de travailleurs peut expliquer l'accès aux réseaux d'information réglé par la *pratique linguistique* (Veltman et Boulet, 1980) ou le partage d'un attribut ethnique sous forme de *langue maternelle* (Piché, Renaud et Gingras, 1997, 2002; Renaud, Piché et Godin, 2002; Lebeau et Renaud, 2002; Renaud, 1992).

Nous présenterons ci-après les assises de chacune des trois théories mentionnées et passerons en revue les études empiriques dans le domaine de l'impact de la langue sur le salaire des immigrants selon la facette de la langue privilégiée. Afin de mieux apercevoir les similitudes ou différences dans les situations des immigrants, nous avons procédé à un regroupement par région : ainsi, chaque section commence par les études qui concernent le Québec et le Canada. Puis nous poursuivons avec les États-Unis et finalement nous incluons les résultats d'analyses effectuées dans d'autres pays. Dans la mesure de la disponibilité, nous retenons l'impact des différents aspects linguistiques sur le salaire et le statut socio-économique, mais parfois nous incluons également des études qui se concentrent sur un autre aspect de l'insertion économique (la vitesse d'accès à l'emploi ou la durée des emplois).

1.1. La connaissance d'une langue, un élément du capital humain

Becker définit l'investissement dans le capital humain comme les « activities that influence future monetary and psychic income by increasing the resources in people » (1964, p. 1). Ces activités incluent l'acquisition de connaissances⁹ (par les études, la formation et le perfectionnement) qui augmentent la productivité de l'individu en sacrifiant du temps, de l'énergie et en faisant souvent des dépenses supplémentaires. Les connaissances acquises apportent à l'individu un flux durable de bénéfices marchands (une prime de bilinguisme, par exemple) ou non marchands (l'accès à d'autres emplois, des

⁹ Le diplôme scolaire ou le nombre d'années de scolarité peuvent être utilisées comme traces des compétences.

contacts possibles avec des personnes maîtrisant d'autres langues) lorsqu'elles sont mises en oeuvre dans le cadre d'activités professionnelles ou privées. Cet investissement dans la connaissance qui augmente la productivité a comme conséquence, selon la théorie du capital humain, d'accroître le salaire du travailleur comparativement à celui qui ne possède pas ce savoir. Schultz (1961) et Becker (1964) ont été les premiers à mesurer le taux de profit de ces activités d'investissement dans le capital humain en comparant les coûts de formation (frais de scolarité, achat de manuels, manque à gagner, etc.) aux bénéfices attendus pour le reste de la vie productive. Ce ne sont pas uniquement les formations formelles qui augmentent le capital humain, mais également les compétences (*skills*) de toutes sortes, les connaissances (*knowledge*) ainsi que l'expérience. Les compétences linguistiques peuvent être considérées comme un élément du capital humain (Breton, 1978; Vaillancourt, 1980; Grenier, 1982). Elles ressemblent aux autres éléments du capital humain parce que la probabilité d'un investissement dans l'apprentissage d'une langue diminue avec l'âge à cause d'un profit anticipé moindre (il reste moins d'années pour récolter les bénéfices de cet investissement). Tout comme l'éducation et l'expérience professionnelle, la compétence linguistique peut être acquise dans un environnement d'apprentissage formel (cours de langue) ou dans une situation informelle (avec les collègues de travail, par exemple). Nous évaluons la rentabilité des compétences linguistiques en examinant la corrélation entre ce savoir spécifique et le revenu, le statut socio-économique et d'autres variables indiquant la performance économique de l'individu.

La théorie du capital humain appliquée aux immigrants se révèle très riche. D'une part, les nouveaux arrivants possèdent un capital humain acquis dans leur pays d'origine qui n'est pas nécessairement reconnu comme tel dans le pays d'accueil (Reitz, 2001; Finnie et Meng, 2002; Hum et Simpson, 2003). Ceci peut mener à une rémunération inférieure et des emplois peu qualifiés et sans prestige. Pour être plus performants sur le marché du travail, ils se doivent d'investir dans l'acquisition de nouveaux éléments constitutifs du capital humain ou à la mise à jour de leurs compétences, tant professionnelles que linguistiques. Connaître la langue officielle du pays d'accueil rend les immigrants aptes à se forger une meilleure place sur le marché du travail. De plus, l'investissement dans l'acquisition de capital humain 'local' leur permet de transférer les connaissances acquises au pays d'origine et d'en tirer profit.

Les études empiriques concernant l'influence des connaissances linguistiques sur la performance économique des immigrants à différents endroits et à différents moments dans une perspective du capital humain sont subdivisées en « études québécoises et canadiennes », « études américaines » et « études concernant d'autres pays ». À la fin de chaque section, nous énumérons les caractéristiques des analyses ainsi que les résultats saillants sous forme de tableau récapitulatif.¹⁰

¹⁰ Les informations concernant les variables de contrôle utilisées dans ces analyses se trouvent dans l'annexe de Blaser (2006).

1.1.1. La connaissance du français et de l'anglais au Québec et dans le reste du Canada

Au Québec, il existe de nombreuses études qui se sont longtemps concentrées sur les différences salariales entre anglophones et francophones (Piché, 2004). Quelques analyses plus récentes incluent des allophones ou des immigrants. Grâce aux travaux de l'économiste québécois François Vaillancourt, qui étudie depuis longtemps l'effet des connaissances linguistiques au Québec, l'inclusion de la langue maternelle dans les analyses de l'impact des langues sur les inégalités salariales afin de mieux contrôler l'effet net des compétences en langues officielles est devenue la norme. Nous trouvons dans Vaillancourt et Touchette (2001) qui utilisent les données des recensements canadiens, la documentation de l'évolution du désavantage économique des allophones selon la compétence en langues officielles. Nous pouvons présumer que les allophones sont en grande partie des immigrants bien qu'il soit évidemment possible (mais moins fréquent) qu'une personne native du Canada possède une langue maternelle non-officielle. Le bilinguisme constitue toujours l'option la plus avantageuse pour un allophone. Le profit associé à la connaissance simultanée des deux langues officielles a plus que doublé entre 1970 et 1995. Le tableau témoigne également du changement de la valeur du français : la compétence en français devient plus payante que celle en anglais à partir de 1990 (de 14% en 1990 et de 8% en 1995). La connaissance de l'anglais augmente le salaire (sauf en 1990) mais est moins rentable depuis 1985. Ce changement social majeur qui caractérise la société québécoise depuis 1980 (cf. le tableau 3 original dans Vaillancourt et Touchette, 2001) se reflète ainsi chez les allophones avec une dizaine d'années de retard.

Compétence en langues officielles chez les personnes de langue maternelle non-officielle	1970	1980	1985	1990	1995
Allophones anglais	+8%	+29%	+12%	-7%	+15%
Allophones français	+8%	+25%	+8%	+6%	+23%
Allophones bilingues	+14%	+39%	+24%	+7%	+33%
Allophones autres	-	-	-	-	-

- : catégorie de comparaison

Tableau 1 : Effets nets des attributs linguistiques chez les hommes exprimés en pourcent sur le revenu de travail des hommes au Québec, de 1970 à 1995¹¹

Les études des différentes pseudo-cohortes formées avec les données des recensements canadiens fournies par Vaillancourt et ses collaborateurs contiennent une limite importante. Le statut d'immigrant des répondants n'est pas inclus dans les analyses. Il est ainsi impossible de savoir si la dévalorisation des allophones vient du fait qu'ils ont une langue maternelle non-officielle ou de leur lieu de naissance hors du Canada. Comme les allophones apprennent à s'exprimer en anglais ou en français au cours de leur

¹¹ Source : adaptation du tableau 3 dans Vaillancourt et Touchette (2001).

établissement, il est important de savoir depuis combien de temps ils se trouvent au Québec afin de ne pas confondre l'effet de la méconnaissance linguistique initiale tout à fait normale qui va de pair avec l'ignorance du marché du travail, des méthodes de recherche d'emploi et de la culture du travail locale. Le contrôle de la période d'arrivée aurait permis de lever cette ambiguïté. Il est donc probable que les coefficients fortement négatifs des allophones sans maîtrise des langues officielles comportent l'impact de tous ces autres facteurs de même que l'effet positif de leurs connaissances linguistiques (particulièrement du bilinguisme) reflète d'autres caractéristiques déterminantes du revenu d'emploi. Tout en utilisant les mêmes variables que Vaillancourt (1988, 1991), Shapiro et Stelcner (1997), vérifient aussi le statut et l'année d'immigration, la profession et le secteur industriel. Les écarts qu'ils identifient sont considérablement plus importants entre les allophones connaissant l'anglais et allophones bilingues comparés à la catégorie de référence (allophones sans connaissance des deux langues officielles) que ceux publiés dans l'étude de Vaillancourt et Touchette (2001)¹². Shapiro et Stelcner (1997) procèdent eux-mêmes à l'analyse de leurs données selon le modèle classique de Vaillancourt et arrivent alors à des résultats très semblables. Selon nous, ceci pourrait tenir au fait qu'en regroupant les immigrants par période d'arrivée de dix ans, la variation est encore trop grande. Avec les données de recensement, il est seulement possible de former des pseudo-cohortes qui modélisent de manière très imparfaite l'intégration des immigrants.

Il existe une étude longitudinale qui inclut des immigrants et qui s'intéresse à leur établissement sur une période de dix ans, allant de 1989 à 1999. L'enquête ÉNI porte sur divers aspects de l'insertion des immigrants en retenant l'ordre temporel des principaux gestes d'établissement. Lebeau (1995) identifie un effet brut de la connaissance de l'anglais mais non du français après trois ans de vie à Montréal. Renaud, Piché et Godin (2003) ne décèlent aucun effet net de la connaissance à l'arrivée de l'une ou l'autre des langues officielles sur le salaire des immigrants, et ce, à aucun des trois moments étudiés pendant les dix ans de l'établissement des immigrants dans la grande région de Montréal. Ces chercheurs utilisent une mesure de la compétence linguistique provenant d'informations contenues dans le visa d'immigration. Il est cependant possible de s'imaginer que cette mesure ne reflète que vaguement le niveau de connaissance de l'anglais et du français au moment de l'arrivée. Godin (2005) procède à des analyses longitudinales du salaire des immigrants selon la phase de leur établissement en contrôlant des facteurs économiques dynamiques. Il trouve un avantage salarial entre la première et la troisième année associé à la connaissance de l'anglais à l'arrivée.

¹² Shapiro et Stelcner restreignent leurs analyses aux travailleurs à temps plein ayant été employés pendant toute l'année alors que Vaillancourt inclut en plus des travailleurs à temps partiel.

Pour l'ensemble du Canada, Chiswick et Miller (1992) rapportent une réduction du salaire de 12% chez les immigrants qui ne maîtrisent ni l'anglais ni le français. Da Silva (1992) témoigne de la disparition de l'avantage de la connaissance de l'anglais (de 7%) et du bilinguisme (9%) suite au contrôle de la durée du séjour des immigrants au Canada et de leur expérience professionnelle à l'étranger. Li (2001) identifie un avantage financier de la compétence bilingue de 4% en contrôlant, entre autres, le lieu de naissance des répondants et une perte de salaire reliée à l'ignorance des langues officielles. Reitz (2001) confirme la prime au bilinguisme seulement chez les Canadiens nés au pays et aucunement chez les immigrants masculins. Les femmes immigrantes semblent profiter de salaires de 4% plus élevés lorsqu'elles connaissent les deux langues officielles. Aucune de ces études canadiennes ne considère la langue maternelle. Pendakur et Pendakur (1998, tableau reproduit ci-dessous) illustrent que l'ignorance des langues officielles coûte cher : les salaires sont réduits de 17% à Montréal, de 13% à Toronto et de 10% à Vancouver. Chez les allophones, l'acquisition de l'anglais affecte positivement le salaire. Le profit atteint 3% à Montréal, 8% à Toronto et 6% à Vancouver. L'investissement dans l'apprentissage du français ne mène à un meilleur salaire dans aucune des trois régions métropolitaines de recensement.

	Connaissance d'une langue officielle en 1990					
	Aucune		Anglais		Français	
RMR	Langue maternelle	Coefficient	Langue maternelle	Langue apprise	Langue maternelle	Langue apprise
			Coefficient	Coefficient	Coefficient	Coefficient
Montréal	Autre	-0.17**	0.00	-0.14**	-0.20**	-0.03
Toronto	Autre	-0.13**	-0.12**	-0.05**	0.23	0.18
Vancouver	Autre	-0.10**	-0.06	-0.04**	- ^a	0.21

^a il n'y a pas d'estimations. * significatif à 5%; ** significatif à 1%

Tableau 2 : Coefficients du logarithme du salaire selon la langue maternelle et le type de connaissance d'une langue officielle, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.¹³

Quand effet il y a, la connaissance d'une *langue non-officielle* s'avère toujours négative sur le salaire (cf. tableau reproduit ci-dessous). À Montréal, le désavantage varie entre 4% et 24% selon le nombre de langues non-officielles connues. À Toronto et Vancouver, la connaissance de l'anglais et d'une langue non-officielle diminue le salaire de 5% et 3% respectivement. Même les individus ayant l'usage des deux langues officielles et d'une langue non-officielle gagnent 4% moins que les anglophones unilingues à Montréal (-9% à Vancouver). En outre, cet effet s'agrandit lorsque plus d'une langue non-officielle font partie du répertoire linguistique des individus. Malheureusement, Pendakur et Pendakur (1998, 2002) n'incluent pas la durée du séjour au Canada parmi leurs variables de contrôle ce qui aurait permis de saisir l'aspect temporel de l'intégration linguistique sur la performance socio-économique chez les immigrants.

¹³ Source : Extrait du tableau 3a dans Pendakur et Pendakur (1998).

Connaissance d'une langue supplémentaire en 1990					
RMR	Connaissance d'une langue officielle	Connaissance de langues non-officielles			
		Connaissance d'aucune langue non-officielle Coefficient	Connaissance d'une langue non-officielle Coefficient	Connaissance de deux langues non-officielles Coefficient	Connaissance de trois langues non-officielles Coefficient
Montréal	Anglais	Comparaison	-0.13**	-0.13**	-0.09
	Français		-0.02	-0.04*	-0.24*
	Anglais et français		0.05**	-0.04*	-0.06*
	aucune	b	-0.17**	-0.09	0.46
Toronto	Anglais	Comparaison	-0.05**	-0.07**	-0.06**
	Français		0.04 ^a	0.13 ^a	-0.09 ^a
	Anglais et français		0.04**	-0.02	-0.04
	aucune	b	-0.13**	-0.16**	-0.10
Vancouver	Anglais	Comparaison	-0.03**	-0.03	-0.04 ^a
	Français		-0.02 ^a	0.22 ^a	c
	Anglais et français		-0.0	-0.09**	-0.10*
	aucune	b	-0.10**	0.04	-0.31** ^a

* significatif à 5%; ** significatif à 1% ^a : moins de 40 observations; ^b : ne s'applique pas; ^c : pas estimé

Tableau 3 : Avantages attribuables à la connaissance linguistique, langues officielles et non-officielles, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.¹⁴

En résumé, nous sommes confronté à deux réalités : d'une part, un impact négatif important de l'ignorance des langues officielles et une prime au bilinguisme sont constatés (Shapiro et Stelcner, 1997; Li, 2001; Vaillancourt et Touchette, 2001; Pendakur et Pendakur, 1998, 2002). D'autre part, plusieurs études ne trouvent pas d'effet associé aux compétences linguistiques (Da Silva, 1992; Reitz, 2001; Renaud, Piché et Godin, 2003). Ce sont celles qui contrôlent le plus étroitement un grand nombre de variables caractérisant les travailleurs immigrants. Nous pensons que l'avantage de connaître l'une des langues officielles ou les deux chez Shapiro et Stelcner (1997), Vaillancourt et Touchette (2001) et Li (2001) est dû à des caractéristiques non-observées telle le fait d'être immigrant ou la composition de la pseudo-cohorte. Le manque d'effet constaté dans Da Silva (1992) et Reitz (2001) pourrait venir du contrôle de la profession et du secteur d'activité économique en plus de la durée du séjour et de l'origine ethnique. Ce premier survol des analyses nous incite ainsi à la pondération des résultats en fonction des variables de contrôle et du design de l'étude.

¹⁴ Source : Extrait du tableau 2 dans Pendakur et Pendakur (2002).

Études québécoises et canadiennes de l'effet des connaissances linguistique sur le salaire des immigrants

	Lieu	Années étudiées	Données	Catégorie de comparaison	Compétence en français à l'arrivée	Compétence en anglais à l'arrivée	Connaissance de l'anglais au moment du recensement	Connaissance du français au moment du recensement	Connaissance de l'anglais et du français au moment du recensement	Ignorance des langues officielles au moment du recensement
	Montréal	1989-1992	Enquête ÉNI	Immigrants sans connaissance des langues officielles	Sans effet	Effet brut positif				
	Montréal	1989-1999	Enquête ÉNI	Idem.	Sans effet	Sans effet				
	Montréal	1989-1999	Enquête ÉNI	Immigrants sans connaissance de l'anglais ou du français	Sans effet	+26%				
	Québec	1970-1995	Recensement canadien	Allophones sans connaissance des langues officielles (hommes)			En 1990 : -8% En 1995 : 15%	En 1990 : 6% En 1995 : 23%	En 1990 : 7% En 1995 : 33%	En 1990 : -7% En 1995 : -33% (comparé aux allophones bilingues)
	Québec	1970-1990	Recensement canadien	Allophones sans connaissance des langues officielles (hommes)			En 1990 : 12%	En 1990 : 7%	En 1990 : 19%	En 1990 : -19% (comparé aux allophones bilingues)
	Montréal Toronto Vancouver	1990	Recensement canadien	Allophones sans connaissance des langues officielles (hommes)			3% 8% 6%	Sans effet Sans effet Sans effet		-17% -13% -10%
	Canada	1980	Recensement canadien	Immigrants sans connaissance des langues officielles			+12.2%			
	Canada	1985	Recensement canadien	Immigrants qui ne connaissent que le français			Sans effet	Sans effet	-	Sans effet
	Canada	1996	Recensement canadien	Moyenne de \$31792 (hommes)			\$-199 (-0.6%)	\$-1101 (-3.5%)	\$1278 (4.0%)	\$-1621 (-5.1%)
	Canada	1996	Recensement canadien	Moyenne de \$21519 (femmes immigrantes)			Sans effet	Sans effet	\$794 (3.7%)	Sans effet

14

Tableau 4 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants¹⁵

¹⁵ Des tableaux complémentaires qui inventorient les variables de contrôle utilisées dans toutes les études mentionnées se trouvent dans l'annexe de Blaser (2006).

1.1.2. La connaissance de l'anglais par les immigrants aux États-Unis

Les études américaines rapportent également des résultats mixtes concernant l'effet de la connaissance de l'anglais sur le salaire. Certaines analyses du début des années quatre-vingt (Gwartney et Long, 1978; Carliner, 1980¹⁶; Reimers, 1983 et Borjas, 1984) n'associent pas la compétence linguistique à un salaire plus élevé. Leur but n'était cependant pas de comprendre l'impact des compétences linguistiques sur le salaire mais de contrôler l'information linguistique comme un élément du capital humain. D'autres travaux (McManus, Gould et Welch, 1983; Grenier, 1984; Kossoudji, 1988; Tainer, 1988; Rivera-Batiz, 1990; Chiswick et Miller, 1992; Chiswick et Miller, 2002) trouvent que cette compétence constitue un facteur important dans la détermination des salaires d'immigrants. Leurs résultats sont résumés ci-dessous.

Les chercheurs mentionnés construisent différents indicateurs basés sur les informations linguistiques détaillées¹⁷ contenues dans le *Survey of Income and Education* (SIE). Les études se concentrent généralement sur la population hispanique américaine. McManus, Gould et Welch (1983) se penchent sur la non-connaissance de l'anglais (*English language deficiency*). L'inclusion de cette variable explique tous les écarts salariaux observés en relation avec le fait d'être d'origine hispanique (ou non), d'être né aux États-Unis ou ailleurs, d'avoir fait sa scolarité à l'étranger (*versus* les États-Unis) et le temps passé aux États-Unis. L'ignorance de l'anglais n'est cependant pas directement responsable d'une différence salariale significative. Grenier (1984)¹⁸, Kossoudji (1988) et Tainer (1988) incluent uniquement la compétence orale de l'anglais dans leurs analyses. Pendant que McManus, Gould et Welch (1983) n'identifient pas d'effet direct de la connaissance de l'anglais (ou de l'espagnol) sur le salaire, Grenier (1984) chiffre l'avantage de la maîtrise de l'anglais chez les Hispaniques à 15%. Dans ces deux études, les Hispaniques aux États-Unis ne sont cependant pas distingués selon leur lieu de naissance. Le fait d'être un immigrant de première génération pourrait grandement modifier ces résultats. Kossoudji (1988) compare l'impact de la maîtrise de l'anglais chez les Hispaniques à celui qu'elle trouve chez les Asiatiques. Dans ce cas, il s'agit d'immigrants dont elle inclut la profession. Alors que les Hispaniques gagnent systématiquement moins que les Blancs (tout comme les Asiatiques), l'incapacité à s'exprimer en anglais réduit le salaire de ce groupe plus que ce qui est observé chez les Asiatiques. Ces derniers semblent même gagner à ne pas savoir parler anglais dans les professions plus qualifiées. Kossoudji attribue ce résultat contre-intuitif à l'existence d'une économie ethnique dans laquelle les dirigeants asiatiques n'ont pas

¹⁶ Gwartney et Long (1978) et Carliner (1980) utilisent une variable dichotomique indiquant si le répondant est de langue maternelle anglaise ou autre. Plutôt que d'y voir un effet d'ethnicité, ils s'en servent d'indicateur pour la compétence ou la déficience en anglais.

¹⁷ Compétence à parler et à comprendre l'anglais ; langue parlée pendant l'enfance, langue pratiquée présentement, langue utilisée en famille actuellement, langue parlée avec les amis, langue parlée avec les enfants de la famille, fréquence de lecture de journaux en anglais, d'autres langues parlées.

¹⁸ Grenier base sa variable de la compétence en anglais sur la langue maternelle anglaise et une très bonne maîtrise de l'anglais parlé.

besoin d'être compétents en anglais. Tainer (1988) identifie une augmentation du salaire annuel de 0,8% pour chaque tranche de 10% d'amélioration de la compétence. L'effet de la compétence orale de l'anglais est plus petit pour les Européens de pays non-anglophones que pour les Hispaniques et les Asiatiques ce qui pourrait indiquer un impact caché de la langue maternelle. Veltman (1983) trouve que les personnes d'origine hispanique établies aux États-Unis avec une compétence limitée de l'anglais obtiennent des salaires significativement plus bas par rapport aux anglophones unilingues. Ceci n'est pas le cas pour certaines origines ethniques : les Chinois ressortent désavantagés à cause de leur origine ethnique alors que les Français, les Allemands, les Italiens, les Japonais et les locuteurs du Yiddish profitent de salaires plus élevés que ceux de personnes regroupées dans une catégorie restante. Veltman conclut à une discrimination ethnolinguistique contre les personnes d'origine hispanique aux États-Unis. Avec l'anglicisation progressive de ces locuteurs, la discrimination augmente parce que ces individus entrent en compétition avec les anglophones unilingues de groupes non-hispaniques. Park (1999) évalue l'impact monétaire indirect de la compétence en anglais. Selon cette analyse, l'ignorance de l'anglais diminue systématiquement l'effet de l'expérience professionnelle antérieure, de l'expérience de travail aux États-Unis et de la scolarité tant au pays d'origine qu'aux États-Unis. Il en déduit une relation positive entre la compétence en anglais et le salaire qui passe par une meilleure reconnaissance et rétribution du capital humain des immigrants.

Les chercheurs qui utilisent les données des recensements américains (Chiswick et Miller, 1992, 2002; Stolzenberg et Tienda, 1997; Dodoo, 1997) basent leurs analyses sur deux informations : la langue parlée à la maison pour les non-anglophones et le niveau de compétence en anglais. Ils en créent un indicateur composite pour la compétence en anglais. Nous rapportons leurs résultats dans cette section de la connaissance linguistique tout en soulignant que la composante de la pratique linguistique à la maison introduit probablement une dimension ethnique. Chiswick et Miller (1992, 2002) trouvent que la bonne connaissance de l'anglais augmente le salaire de 17% en 1979 et de 14% en 1989. Ils soulignent que le nombre d'années passées aux États-Unis exerce toujours un effet important (de 2%), même quand un grand nombre de variables sont contrôlées. Le pays de naissance affecte l'impact de la connaissance linguistique : les immigrants d'Asie du Sud, d'Afrique subsaharienne et de pays non-hispanophones en Amérique centrale et septentrionale ne récoltent aucun bénéfice lié à leur maîtrise de l'anglais. Dodoo (1997) étudie plus à fond les Noirs et identifie une perte salariale de 30% chez les immigrants des Caraïbes alors que les autres Noirs¹⁹ ne semblent pas affectés par leur ignorance de l'anglais. Ces derniers voient cependant leurs diplômes africains dévalorisés. Stolzenberg et Tienda (1997) cherchent à dissocier l'impact de l'ethnicité et du capital humain (dont particulièrement la capacité de s'exprimer en anglais) sur le salaire. Selon eux, l'origine ethnique peut produire un effet discriminatoire qui est souvent confondu

¹⁹ Il distingue entre des Africains américains, des Africains immigrants et des immigrants des Caraïbes.

avec un manque de capital humain, surtout linguistique. Leurs résultats suggèrent que les individus de groupes ethniques minoritaires ayant de très bonnes compétences en anglais et qui ressemblent au groupe majoritaire (niveau d'instruction élevé, années d'expérience professionnelle, etc.) gagnent approximativement les mêmes salaires. Ce sont les individus ayant une faible connaissance de l'anglais, des niveaux d'éducation peu élevés, appartenant à des groupes minoritaires, qui gagnent des salaires nettement inférieurs. Les études plus récentes ne changent pas les conclusions tirées de la première vague d'analyses : le profit qui découle de la maîtrise de l'anglais varie selon le groupe ethnique ou le pays de naissance. L'étude de Fry et Lowell (2003) fournit une évaluation de la valeur du bilinguisme aux États-Unis. Chez les travailleurs immigrés, l'écart salarial varie en fonction de la langue non-officielle qu'ils maîtrisent : ceux qui connaissent très bien l'anglais et une langue européenne gagnent 30% moins que les anglophones unilingues. Cet écart est de 32% chez les individus avec une langue asiatique et de 29% chez ceux qui parlent une langue autre que européenne ou asiatique. Puisque les personnes qui n'indiquent aucune connaissance linguistique touchent également 30% moins de salaire, nous en déduisons de ces chiffres que la connaissance d'une langue non-officielle ne rapporte pas aux États-Unis. Ces résultats confirment ceux de d'autres études (Pendakur et Pendakur, 1998, 2002) concernant le marché du travail canadien qui rémunère uniquement la compétence dans les langues officielles. Ce que nous retenons de ces études (dont les plus récentes analysent des données de 1992), c'est l'impact différentiel de la connaissance linguistique selon le groupe ethnique. Les immigrants d'origine hispaniques (et même les individus nés aux États-Unis) souffrent d'un écart salarial important lié à l'ignorance ou la compétence réduite de l'anglais. S'il est important de contrôler le groupe ethnique auquel appartiennent les répondants, l'inclusion de la profession s'avère également révélatrice (Kossoudji, 1988).

Cette dernière section présente quelques études qui ont examiné la situation dans d'autres pays anglophones (Australie et Grande-Bretagne). L'impact de la compétence en anglais chez les immigrants en Australie a fait l'objet d'une publication de Chiswick et Miller (1995). En 1981, cette compétence augmente de 5% le salaire des immigrants de pays non-anglophones. Cinq ans plus tard, le profit est de 8%. Dustmann et Fabbri (2000) comparent les résultats de deux enquêtes sur les minorités ethniques en Grande-Bretagne. L'impact de la connaissance orale de l'anglais sur le salaire est légèrement plus important (+20%; +16% dans la deuxième enquête) que celui de l'écriture (+15%). Les auteurs observent des écarts salariaux importants selon le groupe ethnique et le lieu de naissance. Même si l'origine ethnique explique en grande partie l'écart salarial observé, la compétence de l'anglais constitue un facteur important pour refermer cet écart. Shields et Wheatley Price (2002) utilisent également l'enquête sur les minorités ethniques en Grande-Bretagne. Selon ces auteurs, la compétence en anglais oral est le deuxième déterminant en importance du succès économique (la bonne connaissance de l'anglais augmente le salaire de 17%), après la possession d'un diplôme.

Auteurs	Années étudiées	Données	Catégorie de comparaison	Compétence orale en anglais	Compétence en espagnol	Compétence faible en anglais, utilisation de l'espagnol	Manque de compétence en anglais	Bilinguisme (en anglais et dans une autre langue)
McManus, Gould and Welsh, 1983	1975	Survey of Income and Education (SIE)	Aucune connaissance de l'anglais (Hommes hispaniques)	Sans effet <i>per se</i> , mais explique les différences liées au statut d'immigrant				
McManus, 1985	1975	SIE	Aucune connaissance de l'anglais (Hommes hispaniques)	Sans effet direct, mais augmente effet de la formation (3%) et de l'expérience (1%)	Sans effet			
Grenier, 1984	1975	SIE	(Hommes hispaniques nés en dehors des USA)	15%		-17%		
Kossoudji, 1988	1975	SIE	Hommes hispaniques et asiatiques et Blancs				Hispaniques : Professionnels : -35% Service : -18% Asiatiques : Professionnels : +13% Service : -11%	
Tainer, 1988	1975	SIE	Hommes hispaniques et asiatiques et européens	0.8% pour chaque tranche de 10% de compétence (0.9% chez les Hispaniques)				
Veltman, 1983	1975	SIE	Anglophones monolingues				Hispaniques : \$-3000 (faible compétence) Autres minorités : \$-980 (bonne compétence dans langue minoritaire). Effet disparaît après introduction de l'origine ethnique	\$-1044 (anglais-espagnol)
Park, 1989	1975	SIE					Annule l'effet de l'expérience professionnelle étrangère et de la formation	

Auteurs	Années étudiées	Données	Catégorie de comparaison	Compétence orale en anglais	Manque de compétence en anglais	Bilinguisme
Chiswick et Miller, 1992	1979	Recensement américain	Aucune compétence en anglais	17%		
Chiswick et Miller, 2002	1989	Recensement américain	Ibid.	14%	-19%	2% (anglais et autre langue)
Dodoo, 1997	1989	Recensement américain	Hommes africains	Noirs des Caraïbes : 16%	Noirs des Caraïbes : -30%	
Stolzenberg et Tienda, 1997	1979	Recensement américain	Hommes blancs, hispaniques et asiatiques	En interaction avec formation Hispaniques : 3% Blancs : 9% Asiatiques : 0.3%		
Rivera-Batiz, 1992	1985	National Assessment of Educational Progress (NAEP)		<u>Lecture</u> : chaque niveau de 30 points : +47%	Sans effet quand compétence en lecture est incluse	
Chiswick et Miller, 1999	1987-1988	Legalized Population Survey (LPS)		<u>Parler</u> anglais : 6% <u>Lire</u> en anglais : sans effet Parler et lire : 8%		
Fry et Lowell, 2003	1992	National Adult Literacy Survey (NALS)	Anglophones unilingues (immigrants)		Chez les immigrants: -30%	Anglais et langue européenne : -30% Anglais et langue asiatique : -32% Anglais et langue autre : -29%

Tableau 5 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants

Études dans d'autres pays anglophones

Chiswick et Miller, 1995	1980/1985	Australie	Recensement australien	<u>Anglais</u> : 5% / 8%
Dustmann et Fabbri, 2000	1993-1994	Royaume-Uni	<i>Fourth National survey on Ethnic minorities (FNSEM)</i>	<u>Anglais</u> : FNSEM: 21%
	1994-1995		<i>Family and Working Lives Survey (FWLS)</i>	FWLS: 23%
Shields et Wheatley Price, 2002	1993-1994	Royaume-Uni	FNSEM	<u>Anglais</u> : FNSEM: 17%

Tableau 6 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants

1.1.3. La compétence dans les langues prédominantes dans d'autres pays d'immigration

Le rôle de l'anglais tel que nous venons de l'apercevoir est probablement surestimé à cause de cette forte proportion d'études de la situation dans les pays anglophones (ou bilingue comme le Québec). Il est vrai que l'anglais est devenu la langue de communication entre pays de langues différentes et qu'il paraît, de ce point de vue, omniprésent et indispensable dans la vie économique moderne, mais son véritable poids dans la détermination des salaires dans les pays non-anglophones ne peut être estimé qu'en examinant son rôle dans des régions qui ne se servent pas de cette langue de façon prédominante. Nous résumons ici des études qui ont examiné l'impact de la connaissance de la langue prédominante dans d'autres pays d'accueil (Allemagne, Israël, Norvège et Suisse). Ces études sont particulièrement intéressantes parce qu'elles permettent de comparer la situation dans des pays dans lesquels ce n'est pas l'anglais qui domine, rendant ainsi possible l'analyse du poids d'autres langues.

En Allemagne, Dustmann et van Soest (1998) identifient un avantage de 4% dans le salaire des immigrants de pays européens qui s'expriment en allemand par rapport à ceux qui ne sont pas capables de parler cette langue. Cependant, Seifert (1997) n'identifie pas d'effet négatif chez les immigrants en Allemagne qui ont une faible connaissance de l'allemand. Hayfron (1998) rapporte un gain de 4% associé à la compétence en norvégien chez les immigrants dans ce pays. Chiswick et Repetto (2001) utilisent les données du recensement israélien de 1972 et Chiswick (1998) celles de 1983. Ils cherchent à comprendre l'impact salarial de la pratique de l'hébreu et d'autres langues chez les immigrants en Israël. L'utilisation de l'hébreu augmente le salaire de 11% en 1983 (+13% en 1972) et celle de l'anglais de 15% (+16% en 1972). Par contre, la pratique de l'arabe fait baisser le revenu de travail de 2% (-2% en 1972). L'effet positif de la pratique de l'anglais pourrait signaler, selon Chiswick et Repetto (2001), qu'un immigrant est originaire d'un pays à revenus élevés et que sa migration ne serait alors que temporaire. En plus, l'avantage de l'anglais est probablement lié à son utilité de communication internationale. Une dizaine d'années plus tard, Haberfeld, Semyonov et Cohen (2000) analysent les données d'une enquête longitudinale du Bureau central israélien de statistique effectuée. Ils identifient un avantage de 10% chez les immigrants de l'ancienne Union soviétique qui savent parler l'hébreu. La distinction du sexe montre que les hommes ne profitent pas de cette prime mais que les femmes en augmentent leurs salaires de 13%.

Le cas de la Suisse s'avère particulièrement intéressant parce que c'est le seul pays officiellement multilingue pour lequel nous disposons des chiffres concernant la connaissance linguistique et les salaires associés. Ce pays fonctionne avec quatre langues nationales et officielles dont chacune est essentiellement utilisée seule à l'intérieur d'une région linguistique plutôt homogène. Grin (1999) examine l'impact sur le salaire de la compétence dans une langue nationale autre que celle qui prédomine dans la région linguistique. Savoir l'allemand s'avère payant pour les hommes (moins pour les femmes) qui

vivent en dehors de la région linguistique germanophone. Le français est également valorisé. L'anglais donne lieu à une prime en Suisse alémanique et italienne alors que le marché du travail romand reste indifférent à cette compétence. Tous ces résultats s'appliquent aux citoyens suisses. Qu'en est-il des immigrants? Grin, Rossiaud et Kaya (2003) étudient cette question dans une enquête sur l'importance économique des langues d'origine, du français ainsi que de l'anglais chez les immigrants italiens et turcs vivant en Suisse romande. La compétence en français augmente le salaire de 18% dans les deux cas, mais la maîtrise de l'anglais ne profite qu'aux Italiens (26%). La compétence en italien ou en turc n'apporte aucun avantage salarial net. Cependant, il semblerait que la compétence en langue d'origine puisse influencer la nature des tâches effectuées, le profil des postes occupés et la trajectoire professionnelle de certains travailleurs immigrants. Ceci pourrait indiquer qu'il peut y avoir une valeur ajoutée pour ces langues dans des niches spécifiques. Les auteurs expliquent le manque de l'impact des compétences linguistiques chez les Turcs par leur statut d'immigration récent. Les membres de ce groupe sont encore en phase de rattrapage pendant laquelle ils se familiarisent avec le fonctionnement du marché du travail et s'intègrent aux réseaux socioprofessionnels. Pendant cette phase, les emplois occupés sont moins qualifiés et valorisent moins le capital humain. Les résultats concernant la valeur des langues non-officielles confirment ceux trouvés au Canada (Pendakur et Pendakur, 2002) et les États-Unis (Fry et Lowell, 2003) : la compétence dans une langue minoritaire, non-officielle, n'est généralement pas valorisée.

Études dans quelques pays non-anglophones						
		Année	Données	Compétence en		
Dustmann et van Soest, 1998	Allemagne			<u>Allemand</u> : 4%		
Seifert, 1997	Allemagne	1989-1993	<i>German Socio Economic Panel</i> (Allemagne de l'Ouest)	<u>Allemand</u> : ns		
Hayfron, 1998	Norvège	1993	Enquête sur la compétence en norvégien	<u>Norvégien</u> : 4%		
Chiswick, 1998	Israël	1983	Recensement israélien	<u>Hébreu</u> : 11% <u>Arabe</u> : -2% <u>Anglais</u> : 15%		
Chiswick et Repetto, 2001	Israël	1972	Recensement israélien	<u>Hébreu</u> : 13% <u>Arabe</u> : -2% <u>Anglais</u> : 16%		
Haberfeld, Semyonov et Cohen, 2000	Israël	1994	Enquête du Bureau israélien central de statistique. Immigrants de l'ancienne Union soviétique	<u>Hébreu</u> : 10% (13%, sans effet chez les hommes)		
Grin, 1999	Suisse	1994-1995	Enquête téléphonique dans les trois régions linguistiques suisses	<u>Suisse alémanique</u> : Français: 10% (ns chez les femmes) <u>Anglais</u> : 27%	<u>Suisse romande</u> : Allemand: 11% <u>Anglais</u> : ns	<u>Suisse italienne</u> : Allemand: 22% Français: 20% <u>Anglais</u> : 23%
Grin, Rossiaud et Kaya, 2003	Suisse	1997-1998	Enquête téléphonique auprès d'immigrants italiens et turcs en Suisse romande	<u>Français</u> : +18% <u>Anglais</u> : +26% (immigrants italiens)		

Tableau 7 : Résultats des études dans des pays non-anglophones analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire²⁰

²⁰ Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe de Blaser (2006).

Les études présentées ci-dessus montrent, au-delà de toutes les variations, l'avantage de la connaissance de la ou des langues prédominantes sur le marché du travail local. L'ignorance de la langue principale dans le pays d'accueil entraîne des conséquences financières graves dans la presque totalité des endroits examinés. Alors que la connaissance de l'anglais semble donner lieu à une prime même quand il ne s'agit pas de la langue officielle ou prédominante, la maîtrise de la langue d'origine n'apporte rien aux immigrants. Nous observons également que l'inclusion de l'origine ethnique ou du pays de naissance des immigrants fait apparaître des différences significatives entre les groupes d'immigrants. L'effet général observé pour tous les immigrants se distribue souvent de façon asymétrique : les personnes originaires d'Europe immigrées en Amérique du Nord ou en Australie (une immigration de plus longue date, « invisible ») souffrent peu de diminution salariale associée à leurs compétences linguistiques alors que les individus provenant de l'Amérique latine (particulièrement le Mexique) ou d'Asie voient leurs revenus de travail amoindris s'ils ne connaissent pas bien la langue dominante et parfois même lorsqu'ils la maîtrisent. Ailleurs dans le monde, la durée de la migration temporaire affecte moins les salaires que l'immigration définitive et la durée du séjour joue un rôle important dans la détermination de la situation économique.

1.1.4. Les cours de langue et la langue de la formation scolaire et professionnelle

Certaines études incluent une information portant sur les cours de langues que les immigrants ont suivis. Alors que cette variable pourrait être traitée comme le niveau de formation générale et ainsi faire partie de la définition étroite du capital humain, la langue des cours signale quelque chose de plus. Elle indique à l'employeur que l'individu a acquis une certaine compétence soit théorique (dans le cas de cours de langue), soit pratique (dans le cas de formations scolaires ou professionnelles). Spence (1973) a conçu cette *théorie du signal* qui est, en fait, une continuation ou élaboration de la théorie du filtre (Arrow, 1973). Cette dernière perçoit la formation, tout comme les diplômes obtenus, comme un indicateur de qualités et de compétences. Plutôt que de voir l'effet de la formation dans l'acquisition de compétences et de savoir-faire supplémentaires, le dernier niveau de scolarité complété permet à l'employeur de filtrer les candidats les plus habiles. Le cours de langue suivi ou la diplomation dans une langue déterminée n'est peut-être pas directement lié à une productivité plus importante, mais elle rassure l'employeur sur les efforts fournis dans l'apprentissage d'un élément essentiel (pour un immigrant allophone) du capital humain.

Weiermair (1978) évalue l'impact de l'acquisition de l'anglais suite à une enquête parmi les immigrants à Toronto qui ont suivi, entre 1968 et 1970, un programme d'entraînement linguistique. L'effet du programme linguistique peut être observé dans la mobilité professionnelle ascendante : après ce cours d'anglais, plus d'individus occupaient un emploi technique ou professionnel. Il rapporte une amélioration

salariale (en moyenne de 13%) chez 88% des immigrants. L'auteur conclut que les cours de langue ne sont probablement pas un moyen très efficace pour combattre une situation de chômage de court terme ou d'éviter les difficultés d'ajustement en début d'établissement. Il observe cependant l'effet à long terme de ce type de programme qu'il attribue à la familiarisation avec le marché du travail et les conditions de vie dans le pays d'accueil. L'impact à court terme se trouve dans l'augmentation du salaire, la communication qui devrait désormais être possible avec les personnes de la société d'accueil et ainsi la possibilité de mettre à jour les connaissances scolaires ou professionnelles. McManus, Gould et Welch (1983) observent la disparition de l'effet négatif de la formation à l'étranger sur le salaire des Hispaniques aux États-Unis quand l'instruction avait été en anglais. Hayfron (1998) démontre que les immigrants du Tiers Monde en Norvège qui avaient participé au programme d'apprentissage linguistique du gouvernement norvégien (obligatoire pour les immigrants) gagnent des salaires 24% plus élevés que ceux qui ne l'ont pas suivi.

Renaud (1992) vérifie l'effet de différents types de cours et de la diplomation de ces cours sur la vitesse d'accès au premier emploi des immigrants à Montréal pendant la première année d'établissement. Les COFI²¹ à temps plein et les cours professionnels à temps partiel améliorent les chances d'accéder, pour la première fois, au marché du travail. L'analyse selon la langue des cours révèle que l'effet des cours professionnels est lié à la langue française alors que l'enseignement régulier à temps plein a un impact quand il a lieu en anglais. En distinguant la langue des cours à portée non linguistique, l'auteur est en mesure de vérifier si leur impact est différent selon cette langue. L'enseignement régulier à plein temps en anglais et les cours professionnels et autres à temps partiel de langue française augmentent la probabilité d'être en emploi. Puisque ce n'est pas la langue des formations qui affecte l'accès à l'emploi (l'anglais et le français facilitent l'obtention d'un emploi et la connaissance de ces langues à l'arrivée n'a pas d'impact sur la probabilité de travailler), Renaud (1992) conclut qu'au-delà de la familiarisation avec une langue (celle de l'enseignement), les individus qui fréquentent ces cours s'insèrent dans des réseaux sociaux structurés sur la base de la langue. Dans la situation particulière de Montréal avec ses institutions et son marché du travail bilingue, la langue d'une institution d'enseignement guiderait les immigrants vers des réseaux d'information organisés selon la langue. Ces réseaux peuvent être interprétés comme des centres d'information concernant les emplois disponibles. Les deux communautés linguistiques des natifs s'équivaleraient alors à l'aide fournie aux immigrants pour leur insertion professionnelle. Dans le même ordre d'idées, Renaud (1995) ne croit pas que les cours de langue ou la diplomation d'une formation accélèrent l'accès aux emplois dans une langue déterminée. Le cours d'anglais éloigne les immigrants des emplois en français sans cependant favoriser l'accès à un emploi en anglais. Le COFI à temps plein facilite l'accès au marché du travail en général. Le lien entre l'emploi et les cours de langue semble plutôt

²¹ Centre d'orientation et de formation des immigrants (aujourd'hui Carrefour de l'intégration). Ces cours sont centrés sur l'apprentissage du français mais fonctionnent comme une socialisation générale à la société d'accueil.

inversé : le fait d'être en emploi accroît jusqu'à 15 fois les chances de s'inscrire à un cours de français. Cela signifie que l'employé s'aperçoit, en travaillant, du besoin d'améliorer ses compétences linguistiques et non pas que la fréquentation d'un cours de langue accélère l'entrée en emploi. Godin (2005) documente l'effet variable de la diplomation suite à une formation au Québec sur le salaire d'immigrants observés pendant dix ans. Il découvre que les finissants des cours collégiaux profitent de salaires plus élevés (de 44% après la première année et de 16% après les trois premières années) en début d'établissement. Cet impact est absent après dix ans de vie à Montréal. C'est à ce moment-là que les immigrants ayant terminé des études de niveau primaire et secondaire souffrent de diminution salariales de l'ordre de 15%. Les cours de COFI (séances d'intégration offertes aux immigrants) augmentent toujours les salaires, mais davantage au début qu'à la fin des dix ans sous observation.

Seule une étude longitudinale qui permet de reconstituer l'ordre temporel des événements menant à l'insertion des immigrants peut parvenir à ces conclusions car il est possible d'analyser le lien causal entre deux événements en respectant l'ordre chronologique. Les résultats basés sur des analyses à un seul moment précis concluent qu'il y a un lien causal entre des variables sur la base d'un raisonnement logique. Nous avons utilisé une solution intermédiaire (l'analyse de quatre moments différents sur une période de dix ans) devrait rendre possible l'identification du processus chronologique et de l'influence simultanée de plusieurs variables à un seul et unique moment.

	Lieu	Années étudiées	Population	Cours de langue	Scolarité en anglais (au pays d'origine)	Cours d'intégration pour les immigrants (COFI)	Formation scolaire et professionnelle
Weiermair, 1978	Toronto	1968-1970	Immigrants dans le <i>Language Training Programme</i>	<u>Anglais</u> : plus d'emplois techniques ou professionnels En moyenne : +13%			
McManus, Gould et Welch, 1983	États-Unis	1968-1970	Hispaniques		Effet négatif lié à la formation à l'étranger disparaît		
Hayfron, 1998	Norvège		Immigrants du Tiers Monde	<u>Norvégien</u> : +24%			
Renaud, 1992	Montréal	1989-1990	ÉNI (Immigrants)			Un diplôme de COFI augmente les chances d'accéder au marché du travail	Un diplôme d'un cours professionnel en français ou celui de la scolarité en anglais augmente les chances d'accéder au marché du travail.
Renaud, 1995	Montréal	1989-1992	ÉNI (Immigrants)	Sans effet général. <u>Anglais</u> : diminue probabilité d'un emploi en français. <u>Français</u> : effet inversé : avoir un emploi en français augmente les chances de suivre un cours de français.			
Godin, 2005	Montréal	1989-1999	ÉNI (Immigrants)			+59% dans la 1 ^{re} année +39% entre la 2 ^e et 3 ^e année +40% entre la 4 ^e et 10 ^e année	Un diplôme d'études primaires ou secondaires diminue de 15% le salaire entre la 4 ^e et la 10 ^e année. Un diplôme de formation collégiale augmente le salaire de 44% (1 ^{re} année) et de 16% (2 ^e et 3 ^e année).

Tableau 8 : Résultats des études analysant l'effet des cours de langue et de la langue des formations générales et professionnelles sur le salaire des immigrants²²

²² Weiermair (1978) et Hayfron (1998) ne mentionnent pas les variables de contrôle. Celles de McManus, Gould et Welch (1983) sont incluses dans le tableau des études américaines. Renaud (1992, 1995) contrôle le sexe, l'âge, la catégorie d'admission, les années de scolarité, l'expérience de travail (oui/non), (français/anglais) et le fait que le répondant est le requérant principal et qu'il a été parrainé.

1.1.5. Les connaissances linguistiques et le statut socio-économique

Le statut socio-économique exprime le prestige relié à l'emploi tel qu'il est perçu dans la société. Il marque l'importance du travail dans le déroulement habituel de la vie économique ou encore la qualité de l'environnement du travail. Le salaire n'est pas toujours en lien direct avec le prestige. Ainsi, la mesure du statut socio-économique apporte une dimension supplémentaire à la description du rang du travailleur dans la société.

Au Canada, l'indice de Blishen et collaborateurs (1987)²³ est utilisé pour évaluer le rang social des individus actifs sur le marché du travail. Veltman et Boulet (1980) étudient le rendement de différents comportements linguistiques des travailleurs à Montréal en termes de rang social²⁴ sans cependant distinguer les immigrants et les personnes nées au pays. En 1970, il était avantageux pour les allophones d'apprendre l'anglais car ils gagnaient 3,2 points sur l'échelle de Blishen alors que la compétence en français n'affectait que de 1,4 points le statut socio-économique. L'option la plus intéressante était cependant d'utiliser l'anglais à la maison parce que le profit de ce comportement pouvait atteindre 8,8 points dans le cas d'une compétence bilingue.²⁵ Selon les auteurs, ces résultats confirment l'hypothèse de la stratification linguistique du marché du travail montréalais en 1971. L'adoption du comportement des anglophones, c'est-à-dire connaître l'anglais et le parler en famille, permettait aux allophones d'accéder à des emplois de prestige. Il n'était ainsi guère surprenant de trouver chez les immigrants, allophones dans leur grande majorité, cette pratique linguistique qui les assimilait aux anglophones.

Plus près de notre temps, Green (1999) remarque que les immigrants au Canada qui ne connaissent aucune des deux langues officielles se retrouvent plus souvent dans des occupations peu qualifiées. L'absence de maîtrise de l'anglais ou du français les retient dans des emplois du secteur manufacturier. Piché, Renaud et Gingras (2002) ne constatent aucune influence sur le statut socio-économique, ni au début ni en fin d'établissement, de la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée.²⁶ Renaud, Piché et Godin (2002) incluent la langue maternelle aux analyses mais ne détectent pas de changement du statut socio-économique des immigrants. Cependant, la langue maternelle est à l'origine d'un écart de rang social en début d'établissement. Les immigrants de langue maternelle arabe et créole occupent des emplois moins prestigieux même en considérant leurs compétences linguistiques. Cet effet se limite à la 26^e semaine d'établissement. Les individus de langue maternelle vietnamienne sont désavantagés à partir de la 78^e

²³ Les détails concernant la construction de cet indice se trouvent dans le chapitre 3.1.

²⁴ Les auteurs ne l'indiquent pas mais nous pensons qu'ils utilisent fort probablement l'indice dérivé des données du recensement de 1971 qui a fait l'objet d'une publication de Blishen et McRoberts (1976).

²⁵ Finalement, ces différences de statut reliées aux comportements linguistiques sont très petites quand on sait que l'écart-type est de 13 points. Veltman et Boulet (1980) n'ont pas vérifié la significativité statistique de leurs résultats.

²⁶ Ils avaient cependant détecté un effet de l'anglais (de 3,15 points) quand ils avaient étudié les emplois de la 26^e semaine d'établissement dans un échantillon de taille double (Renaud, Piché et Gingras, 1997).

semaine avec un écart de 12 points sur l'échelle de Blisshen. Renaud et Crespo (1994) étudient la récupération du statut socio-économique antérieur à la migration. Ce regain est défini par l'accès (pendant les deux premières années de séjour au Québec) à un poste dont le statut socio-économique n'est pas inférieur à celui occupé principalement avant la migration. La connaissance des deux langues officielles augmente les chances d'occuper un emploi de même statut après la migration de 2,0 fois. La connaissance de l'anglais au moment de l'arrivée accroît les chances de retrouver un statut équivalent à celui d'avant la migration de 1,7 fois alors que le français n'a aucun effet. Il est intéressant de comparer cette analyse avec une étude similaire qui inclut les *trois* premières années d'établissement des mêmes immigrants (Crespo 1994). Crespo contrôle un grand nombre d'autres variables susceptibles d'affecter le statut socio-économique et trouve que les connaissances linguistiques n'augmentent pas la probabilité de retrouver le même statut d'emploi ou la même profession. L'avantage des connaissances du français ou de l'anglais semble limité au début de l'établissement professionnel, tout comme c'est le premier emploi occupé au Québec qui révèle si le statut socio-économique sera regagné. Renaud et Lebeau (1993) se demandent si la langue utilisée au travail est reliée à des emplois de qualité différente. Ils constatent que la langue est loin d'être le principal élément dans la hiérarchisation des emplois. Le bilinguisme au travail augmente le statut socio-économique plus que la connaissance du français ou de l'anglais. Ces deux langues jouent de la même façon sur tous les indicateurs du statut des emplois ce qui démontre, selon les auteurs, que l'inégalité défavorisant les utilisateurs du français au Québec et au Canada dénoncée par la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963) et la Commission Gendron (1969) est désormais dépassée.

Selon Veltman (1983), la connaissance linguistique affecte peu le statut des emplois occupés par les travailleurs de minorités ethniques aux États-Unis. La faible compétence en anglais chez les Hispaniques diminue le statut de 5,4 points alors que la pratique bilingue (anglais et espagnol) l'augmente aussi peu que 1 point quand l'origine ethnique de tous les répondants est contrôlée. Les différences entre les groupes ethniques sont plus importantes. Haberfeld, Semyonov et Cohen (2000) constatent que les immigrants arrivés en Israël vers la fin des années 1990 parlant hébreu occupent souvent un emploi de statut social plus élevé que ceux qui ignorent cette langue. En Australie, les immigrants provenant de pays anglophones perdent bien peu de statut après la migration et se maintiennent au même niveau pendant les trois années sous observation (Chiswick, Lee et Miller, 2003). Les immigrants de pays non-anglophones descendent environ de dix points lors du premier emploi en Australie et récupèrent seulement trois points pendant les trois années suivantes. Certains groupes semblent profiter d'enclaves ethniques qui leur offrent des emplois même s'ils ne connaissent guère l'anglais (Evans, 1987). L'effet positif des enclaves ethniques dépend de l'existence de groupes ethniques assez importants numériquement avec une forte volonté de rétention identitaire.

	Lieu	Années étudiées	Données	Compétence en anglais	Compétence en français	Compétence en anglais et en français	Aucune compétence en langues officielles	Langue maternelle
Veltman et Boulet, 1980	Montréal	1970	Recensement canadien (allophones)	+3.2 points sur l'échelle de Blishen	+1.4 points sur l'échelle de Blishen	(plus utilisation de l'anglais à la maison) : +9points		
Green, 1999	Canada	1980 et 1990	Recensement canadien (immigrants)				Occupations peu qualifiées	
Renaud, Piché et Gingras, 1997	Montréal	1989-1992	ÉNI (immigrants)	+3.2 points	Sans effet	Sans effet		
Renaud, Piché et Godin, 2002	Montréal	1989-1999	ÉNI (immigrants)	Sans effet	Sans effet	Sans effet		<u>Arabe</u> : -5.3 points (semaine 26) <u>Créole</u> : -9,0 points (semaine 26) <u>Vietnamien</u> : -12.1 points (semaine 78); -12.9 points (semaine 520)
Piché, Renaud et Gingras, 2003	Montréal	1989-1999 (dix années)	ÉNI (immigrants)	Sans effet	Sans effet			
Renaud et Crespo, 1993	Montréal	1989-1991	ÉNI (immigrants)	1.7x les chances de retrouver son statut	Sans effet	2x les chances de retrouver son statut social		
Crespo, 1994	Montréal	1989-1992	ÉNI (immigrants)	Sans effet	Sans effet	Sans effet		
Veltman, 1983	États-Unis	1975	SIE	Hispaniques : Faible compétence : -5.42 points sur l'échelle Duncan comparé aux anglophones unilingues		Autres minorités ethniques : Bilinguisme anglais-espagnol : +1.36 points		
Haberfeld, Semyonov et Cohen, 2000	Israël	1994	Enquête longitudinale du Bureau central de statistique d'Israël		<u>Compétence en hébreu</u> : statut plus élevé de 8 points (sur 100)			
Chiswick, Lee et Miller, 2003	Australie	1993-1997	Longitudinal survey of Immigrants to Australia (LSIA)	Immigrants de pays anglophones perdent 10 points lors du 1 ^{er} emploi et récupèrent 3 points plus tard				
Evans, 1987	Australie	1980	Recensement (hommes immigrants de pays non-anglophones)	<u>Pratique de l'anglais</u> : sans effet. <u>Niveau de compétence</u> : effet différentiel selon la région d'origine				

Tableau 9 : Résultats des études analysant l'effet de la langue sur le statut socio-économique des immigrants²⁷

²⁷ Les variables de contrôle se trouvent au tableau A-6 dans l'annexe de Blaser (2006).

1.2. La langue comme composante de l'identité sociale

La langue exprime (parmi d'autres éléments) l'appartenance d'un locuteur à un groupe ethnique; elle contribue à l'identité des individus. Lors d'une rencontre de deux locuteurs, leurs relations sociales sont imbibées de perceptions linguistiques, de références à un groupe ou un statut social, soit par le style de langue utilisée soit par la prononciation des mots. Parler revient donc à dévoiler son identité sociale et écouter implique la recherche de cette identité sociale chez autrui. Le partage d'un cadre référentiel²⁸ place les locuteurs dans le même groupe ethnolinguistique. Weber (1971) situe, à ce moment précis, la naissance du sentiment d'appartenance ou de sociation.²⁹ Les interlocuteurs se rencontrent ainsi non pas comme des individus mais comme des représentants de groupes. Cette fonction de distinguer entre les Autres et les Nôtres est à la base de la constitution des individus en groupes et finalement en communautés, ethnies et nations. Le problème avec cette catégorisation sociale ou ethnique par la langue réside dans son immuabilité. Les linguistes situent l'âge critique à cinq ans après lequel tout locuteur aura au moins un léger accent, une manière un peu différente de s'exprimer ou un cadre référentiel divergent dans une langue seconde. Ceci confère une importance hors du commun à la première langue apprise, la langue maternelle. En général, chez les immigrants, cette langue est différente de celle utilisée par les personnes de la société d'accueil. La plupart du temps, la langue maternelle n'est maintenue que dans la sphère privée. Si, d'une part, l'apprentissage de la langue d'accueil favorise la participation à cette société mais que, d'autre part, la langue maternelle intervient de façon sous-jacente dans l'identification du locuteur comme appartenant à une autre société, tout est en place pour un conflit entre ces deux aspects linguistiques. Même une très bonne compétence en langue d'accueil peut paraître médiocre lorsqu'il y a un accent. Simultanément, la pratique principale de la langue d'accueil finit par atteindre la performance en langue maternelle du migrant lui-même et par la faire oublier aux enfants de ces migrants. Le migrant est ainsi tiraillé entre son identité exprimée par sa langue maternelle et son désir de participation et d'inclusion dans la société d'accueil par la pratique de la langue prédominante.

L'analyse des écarts salariaux et de statut selon la langue maternelle tire son intérêt de la comparaison de différents groupes ethniques tels que définis par cette langue. Bien que la langue maternelle ne soit qu'un élément de l'identité ethnique et qu'il soit certainement possible de trouver des exemples démontrant que l'ethnicité n'est pas basée sur elle, il s'agit toutefois d'un élément qui regroupe des individus ayant un même cadre de référence d'interprétation du monde et d'expression de sentiments et d'idées. La langue

²⁸ La fonction référentielle de la langue désigne le processus d'échange de mots qui renvoient à des concepts. La communication réussie se sert d'un cadre référentiel auquel les deux interlocuteurs ont accès. Il s'agit d'une 'vision' ou d'un 'modèle' du monde qui est basé sur la catégorisation, c'est-à-dire un découpage commun de la réalité.

²⁹ « C'est seulement avec l'apparition d'oppositions conscientes à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté et de sociations dont le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue », p. 43.

maternelle permet une distinction plus fine que des regroupements par nations³⁰, régions, continents³¹ ou races même si elle rassemble parfois des locuteurs d'une même langue appartenant à des nations ou groupes ethniques différents.³² Il s'entend qu'elle n'est pas la cause directe d'écarts salariaux ou de statut social observés mais qu'elle fonctionne comme un indicateur d'appartenance à un groupe ethnique. Dans ce sens, il est plus facile à concevoir que deux explications théoriques qui semblent contradictoires dans la littérature. Une des deux théories s'arrête à l'aspect négatif de l'exclusion du groupe socialement dominant des personnes n'y appartenant pas (théorie de la discrimination) et l'autre retient l'aspect positif découlant de l'appartenance à un groupe ethnique (théorie des réseaux d'information). Nous allons maintenant présenter ces deux théories plus en détails avant de passer aux résultats d'études empiriques qui ont inclus cette variable.

1.2.1. Le poids de l'exclusion du groupe ethnique majoritaire

La théorie de la discrimination remonte à Edgeworth (1922). Elle a existé pendant plusieurs décennies sans trouver beaucoup de défenseurs. À la base de cette théorie, nous y trouvons des forces sociales et historiques qui ne sont pas habituellement incluses dans des modèles économiques. En 1957, Becker propose une « theory of discrimination in the market place » (1971 : 11) qui ajoute à l'analyse des causes de la discrimination par les psychologues et sociologues celle des conséquences économiques. Selon Becker, un employeur accepte de rémunérer davantage un travailleur qui possède un certain trait (la couleur de sa peau, son origine ethnique ou sa langue maternelle, par exemple) qu'il préfère. Au début, cette discrimination était perçue comme un problème d'attitudes ou de préjugés. Arrow (1972) argumente que les employeurs croient que les membres des groupes qu'ils ne souhaitent pas employer sont moins productifs. Sans avoir l'occasion de prouver le contraire, les individus visés semblent plutôt confirmer la croyance de leur infériorité étant donné qu'ils n'accèdent pas à des niveaux plus élevés de la hiérarchie. Selon les axiomes économiques, nous pourrions observer une disparition de la discrimination car l'employeur qui n'engagerait que des travailleurs « discriminés » en leur payant un salaire plus bas - pour faire des économies dans ses coûts de production - forcerait les autres employeurs à faire de même pour rester concurrentiels. Cet enchaînement diminuerait l'écart salarial entre les groupes favorisés et les groupes discriminés et provoquerait la disparition de la discrimination. Or, malgré des lois visant à enrayer ce comportement, la discrimination sur le marché du travail n'a pas disparu. Marshall (1974) tente de rétablir cette théorie en précisant que la discrimination ne peut pas nécessairement être mesurée par l'écart

³⁰ Pensons aux Suisses qui connaissent quatre communautés linguistiques officielles plus 20% de personnes immigrées qui ont le plus souvent une langue maternelle non-officielle.

³¹ Si on prend l'Asie comme un ensemble, un nombre impressionnant de langues se retrouvent dans cette catégorie qui n'ont souvent même pas de lien de parenté entre elles.

³² Le français est la langue maternelle des Français, certains Belges, Suisses, Luxembourgeois, mais aussi de certains Libanais, Algériens ou Marocains.

salarial mais qu'il y a d'autres indicateurs tels que la nature de l'emploi, les conditions de travail et les possibilités d'avancement. La discrimination peut être institutionnalisée (ayant pénétré les institutions économiques et sociales) et serait, de cette façon, moins évidente. De ce point de vue, des mécanismes sociaux feraient en sorte que les personnes discriminées auraient moins l'occasion de se procurer les qualifications nécessaires sur le marché pour atteindre l'égalité (*i.e.* leurs années de scolarité seraient moins efficaces).³³ Un manque de connaissance des travailleurs qui n'appartiennent pas au même groupe socio-culturel ou ethnique que l'employeur peut entraîner des préjugés et les priver d'opportunités d'emploi. Même s'ils pensent que les différences entre « favorisés » et « discriminés » ne sont pas innées, les employeurs peuvent croire que les premiers ont éventuellement cultivé de meilleures habitudes de travail ou d'autres aspects de productivité.³⁴ Fenwick (1982) introduit une dimension ethnolinguistique à cette théorie³⁵ en distinguant les travailleurs français et anglais dans l'analyse des écarts salariaux au Québec.³⁶ Il est ainsi en mesure de comparer l'effet de la structuration économique du marché du travail avec un clivage ethnique ou linguistique. Ses données indiquent que les Canadiens français gagnent des salaires inférieurs aux Canadiens anglais parce qu'ils sont concentrés dans le secteur secondaire, même quand ils possèdent les mêmes attributs individuels de capital humain. Le marché primaire est contrôlé par le groupe anglais qui profite de salaires plus élevés et des possibilités de carrière. Ceci suggère une « division culturelle du travail » (Fenwick, 1982, p. 6). Cette structuration ethnolinguistique du marché du travail n'est pas spécifique au Québec. On observe cette même frontière ethnolinguistique divisant un marché du travail dans d'autres sociétés issues d'une conquête (Patrinos, Velez et Psacharopoulos, 1994; Patrinos, 1997; Saarela et Finnäs, 2003).

1.2.2. Le désavantage salarial des personnes de langue maternelle non-officielle ou minoritaire

Au Québec, l'analyse des écarts salariaux sur la base des langues maternelles des travailleurs se faisait surtout entre les années 1960 et 1980.³⁷ Veltman (1977) distingue le revenu total médian selon la langue maternelle, le groupe ethnique et le lieu de naissance d'hommes vivant à Montréal en 1970. L'analyse des revenus illustre bien le fait que l'écart salarial n'est pas seulement une question de connaissance

³³ Cette pensée est à la base de la théorie des réseaux d'information décrite plus bas, ce qui montre la proximité des deux théories.

³⁴ Voir à ce sujet également Raynauld et Marion (1972). Ces économistes expliquent la disparité des revenus entre anglophones et francophones au Québec par l'effet de la concentration de groupes ethniques dans certaines catégories professionnelles et certains domaines.

³⁵ Park (1950) était le pionnier de l'étude de la division ethnique du travail.

³⁶ Fenwick n'indique cependant pas s'il s'agit de l'origine ethnique ou de la langue maternelle utilisée comme attribut ethnolinguistique du travailleur.

³⁷ Au Québec, à cette époque, les chercheurs s'intéressaient surtout aux anglophones et aux francophones au Québec. Raynauld, Marion et Béland (1966) rédigent un volumineux rapport pour la Commission Laurendeau-Dunton, cf Vaillancourt et Lacroix (1983) pour un résumé des études des années 1970. La suite se trouve dans Vaillancourt (1996). Les résultats témoignent d'une atténuation de l'écart des salaires entre francophones et anglophones à partir de 1970 et de la disparition de l'inégalité après 1980 (cf. Béland, 2003).

linguistique ou de statut d'immigration puisque certains groupes immigrés allophones (les Allemands et les Français) obtiennent des revenus annuels plus élevés que les Canadiens français, minorisés depuis la Conquête. Le fait d'être de langue maternelle anglaise contribue systématiquement, dans tous les groupes ethniques, immigrés ou non, (sauf chez les immigrants italiens) à un avantage financier comparé à la langue maternelle française. Les analyses de Vaillancourt et Touchette (2001; cf. Tableau 1 ci-dessus) suivent l'écart salarial lié à la langue maternelle à travers les décennies : alors que les anglophones sont clairement favorisés en 1970 (jusqu'à 17% plus de salaire que les francophones au Québec), dès 1980 cet avantage disparaît. Désormais, ce sont les francophones qui gagnent les revenus de travail les plus élevés. Les allophones se trouvent toujours désavantagés par leur langue maternelle non-officielle car ils touchent entre 6% (dans le cas des allophones bilingues en 1980) et 47% (allophones sans connaissance des langues officielles en 1995) moins de salaire que les francophones unilingues. Shapiro et Stelcner (1997) utilisent plus de variables de contrôle avec les mêmes données. Leurs résultats confirment ceux de Vaillancourt et Touchette (2001) en ce qui concerne la position relative des trois groupes de langue maternelle présents au Québec. Selon l'étude de Hum et Simpson (2000), la langue maternelle (utilisée sous forme de mesure dichotomique : anglais/français *versus* autre) n'exerce aucun effet sur le taux de croissance salarial chez les hommes et les femmes au Canada entre 1993 et 1997.

Peu d'études incluent les langues maternelles de façon détaillée afin de distinguer différents groupes linguistiques. Renaud, Piché et Godin (2002) observent que les immigrants de langue maternelle arabe obtiennent des salaires significativement inférieurs à ceux des francophones jusqu'à un an et demi après leur arrivée. Cependant, après dix ans de vie à Montréal, cet effet disparaît. Les immigrants de langue maternelle chinoise et vietnamienne ressentent un effet négatif découlant de leur langue première à partir de la 78^e semaine d'établissement et ceci encore jusqu'à 520 semaines. Selon les auteurs, il est possible que certains groupes d'immigrants développent des stratégies de contournement de la discrimination (par un investissement dans les études, par exemple). D'autres peuvent profiter de réseaux ethniques préexistants. Li (2001) examine l'écart du salaire moyen de tous les travailleurs pour des personnes de certaines langues maternelles au Canada. Les individus de langue maternelle grecque, chinoise et ukrainienne souffrent le plus important désavantage salarial après le contrôle de certaines de leurs caractéristiques. En fait, presque toutes les personnes de langue maternelle non-officielle au Canada se trouvent défavorisées comparativement aux anglophones. Seuls les lusophones affichent une moyenne un peu plus élevée. Ce résultat, plutôt surprenant, est difficilement explicable puisque les chiffres sont agrégés au niveau du Canada sans distinguer les provinces ou les régions métropolitaines.

Aux États-Unis, la langue maternelle des individus n'est pas systématiquement suivie dans le recensement comme dans d'autres pays.³⁸ Dans la perspective du *melting pot*, la compétence en anglais importe plus que le maintien d'une langue d'origine immigrante. Les individus sont plus souvent analysés selon leur pays de naissance ou leur origine ethnique que selon leur langue maternelle. Par conséquent, les études qui incluent des informations concernant la valeur économique de la langue maternelle sont rares. Nous en avons seulement trouvé deux : l'analyse de Gwartney et Long (1978) met en lumière le désavantage salarial (-11,3% pour les personnes d'origine japonaise et -15,3% chez les individus d'origine mexicaine) lié au fait d'avoir une langue maternelle autre que l'anglais. Grenier (1984) identifie une différence de 7% entre les Hispaniques de langue maternelle espagnole et anglaise, les premiers étant les perdants.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, la langue prédominante est l'anglais. Nous pourrions ainsi être tenté d'attribuer une valeur démesurée à cette langue. L'examen de pays dans lesquels une autre langue sert de moyen d'expression principal à la majorité de la population permet de remettre cette force de l'anglais dans son contexte. En Finlande, les personnes de langue maternelle suédoise sont numériquement minoritaires mais économiquement plus puissantes que les locuteurs du finnois. Saarela et Finnäs (2003) témoignent d'un taux de chômage des suécophones plus bas que celui des personnes de langue maternelle finnoise, même après contrôle pour le capital humain et pour des marchés d'emploi locaux. En fait, la probabilité de se retrouver au chômage est 30% plus faible pour les personnes de langue maternelle suédoise. Ni l'âge, ni l'éducation, ni le sexe ne changent significativement cet avantage des membres de la communautés suécophone. Voici donc la langue d'expression du groupe économiquement plus puissant qui favorise ses locuteurs. Grin et Sfreddo (1998) analysent la valeur de l'italien comme langue maternelle en Suisse. Lorsque les locuteurs de l'italien se trouvent hors de leur région linguistique (très petite et économiquement faible), un travailleur italoophone en Suisse alémanique ou romande est clairement désavantagé (il gagne environ 10% moins qu'une personne de langue maternelle allemande, respectivement française), même quand il est compétent dans les autres langues nationales et en anglais. Cette observation s'applique tant aux Suisses italophones qu'aux Italiens immigrés.

En conclusion, nous observons un désavantage systématique des personnes de langue maternelle non-officielle ou minorisée (numériquement ou économiquement). Cette langue³⁹ identifie les individus comme membres d'un groupe ethnique qui est défavorisé par le groupe dominant. Cette différence ressort particulièrement lors de la comparaison des immigrants allophones avec les natifs.

³⁸ La variable langue maternelle se trouve dans le recensement américain de 1970, mais elle n'est pas reprise en 1980, 1990 ou 2000.

³⁹ Certaines études se servent de la *langue parlée en famille* plutôt que de la langue maternelle pour caractériser l'identité ethno-linguistique des individus, cf. Blaser (2006), chap. 1.2.4.

	Lieu	Années étudiées	Données	Langue maternelle
Veltman, 1977	Montréal	1970	Recensement canadien	<u>Personnes nées au Canada</u> : Français : -15.8% (comparé à l'anglais) / Autre langue : -19.9% <u>Personnes nées en dehors du Canada</u> : Français : -11.0% (comparé à l'anglais) / Autre : -24.0%
Vaillancourt et Touchette, 2001	Québec	1970-1995	Recensement canadien	(comparé à la langue maternelle française avec connaissance du français seul) 1970 : Langue maternelle anglaise : de +10% à +17% Langue maternelle autre : de -8% à +6% 1980 : Langue maternelle anglaise : de 0% à -7% Langue maternelle autre : de -6% à -45% 1990 : Langue maternelle anglaise : de 0% à -12% Langue maternelle autre : de -20% à -35% 1995 : Langue maternelle anglaise : de -4% à -12% Langue maternelle autre : de -14% à -47%
Shapiro et Stelcner, 1997	Québec	1970-1990	Recensement canadien	(comparé à la langue maternelle anglaise avec connaissance de l'anglais seul) 1970 : Langue maternelle française : de -9% à -17% Langue maternelle autre : de -4% à -24% 1980 : Langue maternelle française : de -2% à -5% Langue maternelle autre : de -4% à -29% 1990 : Langue maternelle française : de -0,4% à -8% Langue maternelle autre : de -6% à -25%
Hum et Simpson, 2000	Canada	1993-1997	<i>Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)</i>	La langue maternelle (anglais ou français <i>versus</i> autre langue) n'affecte pas la croissance salariale.
Renaud, Piché et Godin, 2002	Montréal	1989-1999	Enquête ÉNI	(comparé à la langue maternelle française) Semaine 26 : Langue maternelle arabe : -40%; autre langue : -43%. Semaine 78 : Langue maternelle arabe : -29%; chinois : -105%; vietnamien : -78%. Semaine 520 : Langue maternelle chinoise : -87%; vietnamien : -66%.
Li, 2001	Canada	1995	Recensement canadien	(comparé à la moyenne de tous les répondants) Anglais : +2.9%; Portugais : +2.6% Grec : -15.7%; Chinois : -11.8%; Ukrainien : -9.3%; Arabe : -6.0%; Allemand : -4,4%; Espagnol : -4.0%; Polonais : -3.6%; Italien : -2.6%; Punjabi : -2.4%
Gwartney et Long, 1978	États-Unis	1969	Recensement américain	-11.3% chez les Japonais et -15,3% chez les Mexicains (comparé à l'anglais)
Grenier, 1984	États-Unis	1975	<i>Survey of Income and Education (SIE)</i>	Langue maternelle espagnole : -7.0% (comparé à l'anglais)
Saaarela et Finnäs, 2003	Finlande	1990, 1995, 1998, 1996	Panels Registre des personnes au chômage, ville de Vaasa	La population de langue maternelle suédoise connaît une probabilité de 30% plus basse de se retrouver au chômage que celle de langue maternelle finlandaise.
Grin et Sfreddo, 1998	Suisse	1994-1995	Enquête téléphonique	Italien : -10% à l'extérieur de leur région linguistique (comparé à l'allemand ou au français). ⁴⁰

Tableau 10 : Résultats des études analysant l'effet de la langue maternelle sur le salaire des immigrants

⁴⁰ Notons ici qu'il existe différentes définitions du concept de 'langue maternelle'. Le recensement canadien, par exemple, réfère à la première langue apprise dans l'enfance et *encore comprise* par le répondant au moment de répondre au questionnaire. En Suisse, les recenseurs cherchent à connaître la langue dans laquelle l'individu pense et qu'il parle le mieux.

Chapitre 2. L'enquête 'Établissement des nouveaux immigrants'

Il ressort un constat général de toutes les études sur l'intégration des immigrants : afin de bien capturer les processus en action lors de l'établissement des nouveaux arrivants, il est nécessaire de les suivre dans le temps. Les données pseudo-longitudinales (comme les recensements qui permettent de comparer des pseudo-cohortes) ou celles qui comparent différents profils transversaux sont susceptibles de donner de faux résultats en raison d'un biais de sélectivité, d'un changement dans les cohortes ou dans la société d'accueil. Le questionnement abordé dans cette thèse exige la possession de données de type longitudinal détaillées sur les compétences linguistiques, les emplois occupés ainsi que leurs caractéristiques, et ce, à différents moments d'un établissement qui s'étire dans le temps. Au Canada, quatre enquêtes longitudinales ont traité de l'établissement des nouveaux immigrants : l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), la Banque de données longitudinale sur les immigrants (BDIM), l'Enquête sur les travailleurs sélectionnés (ETS) ainsi que l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI). L'ELIC aborde le plus grand nombre de dimensions concernant l'intégration des immigrants (langues, logement, emploi, santé, réseaux sociaux, etc.). Cette enquête couvrira les quatre premières années de l'établissement des nouveaux arrivants. Actuellement, les données ne sont disponibles que pour les deux premières années.⁴¹ L'enquête BDIM qui englobe la période entre 1980 et 2004 contient des données administratives sur l'immigration et des informations provenant du fichier des impôts fédéraux. L'ETS se concentre plutôt sur un type particulier d'immigrants (les travailleurs sélectionnés) et couvre les années 1997 à 2002.

Les données qui nous fournissent les informations nécessaires se trouvent à Montréal. L'enquête ÉNI, sous la direction de Jean Renaud est, pour le moment encore, unique au monde tant par le nombre de sujets abordés que par la durée d'observation et les détails des informations recueillies.⁴² L'observation de ce groupe pendant dix ans constitue la cible de l'enquête ÉNI qui vise à mieux comprendre les processus à l'œuvre dans l'insertion des immigrants, qu'elle soit résidentielle, professionnelle, linguistique ou encore sociale, et ce, au même moment, dans la même société d'accueil et sur le même marché du travail. Il s'agit d'un suivi longitudinal d'une cohorte d'immigrants⁴³, arrivés dans la région de Montréal en 1989. Seules

⁴¹ Les informations de la vague 3 ne sont pas encore accessibles au public.

⁴² Cette enquête a été financée par le MRCI et menée par une équipe dirigée par Jean Renaud (directeur du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM) et professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal). Une description des résultats principaux ainsi que des références pour d'autres études se trouve dans Renaud *et al.* (2001).

⁴³ Tous les répondants étant arrivés entre la mi-juin et novembre 1989.

les personnes qui ont obtenu leur visa d'établissement à l'étranger⁴⁴ et qui s'installent dans la grande région de Montréal ont été retenues dans l'enquête afin de dégager les facteurs facilitant l'établissement des nouveaux arrivants. Le but de l'enquête était de suivre chacun des actes qui rythment leur établissement et qui mènent, ultimement, à leur intégration à la société montréalaise. La datation de chaque événement rend possible l'analyse dynamique de l'établissement et de l'intégration des immigrants. L'enquête a recueilli des réponses détaillées dans le domaine de l'emploi, de la formation, du logement et de paramètres plus personnels témoignant d'une intégration graduelle au cours des dix années sous observation. Des détails concernant l'évolution des niveaux de compétence en anglais et en français, des types de cours suivis et la langue d'enseignement, les langues pratiquées à la maison, dans la sphère publique et avec les amis, rendent possible l'analyse approfondie de l'influence des compétences et des pratiques linguistiques des immigrants sur leur performance économique, et ce, de façon longitudinale.

De façon générale, aucune différence concernant l'âge, le sexe, la scolarité, la catégorie d'immigration, la langue maternelle, la connaissance des langues, le sous-continent de dernière résidence et le port d'entrée au Canada n'a été observée. Les 429 répondants de l'entrevue effectuée après dix ans d'établissement au Québec issus des 1000 répondants présents lors de la première entrevue qui sont représentatifs des immigrants arrivés avec un visa en 1989, âgés d'au moins 18 ans et installés dans la grande région de Montréal, ne se distinguent donc pas de l'échantillon original.

	Temps 1	Temps 2	Temps 3	Temps 4
Nombre de personnes présentes	1000	729	508	429
Semaine d'entrevue moyenne	43	97	145	543
Semaine de la première entrevue	29	46	132	527
Semaine de la dernière entrevue	67	123	162	559

Tableau 11 : Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues, échantillon complet

Le fait que les répondants soient tous arrivés sensiblement au même moment signifie qu'ils aient été exposés aux mêmes conditions sociales, politiques, juridiques et économiques au même endroit. Cette particularité nous permet de contrôler parfaitement ces variables qui introduisent généralement des fluctuations mal saisies dans les analyses quantitatives traditionnelles qui utilisent des données transversales. L'autre caractéristique distinctive de l'enquête ÉNI consiste dans la datation des principaux gestes d'établissement comme les logements occupés, les périodes d'emploi et de chômage, le suivi de cours etc. Un calendrier individuel pour chaque répondant (qui commence par la semaine 1 à la date de

⁴⁴ Les requérants du statut d'asile et les personnes qui résidaient déjà au Canada au moment d'obtenir le permis de résidence ne font pas partie de cette enquête parce que leur établissement est déjà en cours (pour les derniers) et qu'on ne connaît pas l'issue des longues procédures administratives des premiers.

son arrivée) rend possible la comparaison exacte du temps passé à la recherche d'un emploi ou la durée des emplois⁴⁵ ainsi que des facteurs influençant ces durées.

2.1. Les questionnaires

Les questionnaires comprennent deux parties : la première recueille des informations concernant la situation au moment de chacune des quatre entrevues⁴⁶. La deuxième partie consiste en une série de questionnaires portant sur les types d'épisodes (tels que l'emploi, le chômage, la formation ou le logement) et repris autant de fois que ces épisodes ont été répétés. Alors que la première partie du questionnaire porte sur les caractéristiques des individus, la deuxième partie s'intéresse aux détails des événements. La date du début et de la fin de chaque emploi ou de chaque formation est connue et mesurée en semaines depuis l'arrivée. Tous les répondants commencent leur établissement avec la semaine 1, peu importe la date exacte de leur arrivée. Comme l'entrevue du temps 4 couvre 7 ans, le souvenir des détails concernant salaires et pratiques linguistiques, par exemple, peut être imprécis. Pour cette raison, le découpage de la période entre la 4^e et la 10^e année d'établissement s'est effectué en mois. Ultérieurement, ces mois ont été convertis en semaines. Il est ainsi possible d'étudier la situation des immigrants à chacune des 520 semaines pendant lesquelles les nouveaux arrivants sont suivis.

Certains immigrants ont occupé plus d'un emploi simultanément. Nos fichiers contiennent les informations concernant chacun des emplois. Donc, il ne faut pas dissocier les caractéristiques particulières d'un emploi du salaire touché pour le travail à cet endroit. Ainsi, il n'est pas concevable de calculer une moyenne salariale par semaine pour les individus qui occupent plusieurs emplois à la fois parce qu'il ne serait plus possible d'attribuer les caractéristiques linguistiques, par exemple, à un salaire moyen provenant de plusieurs emplois occupés en même temps. En conséquence, nous avons retenu un seul emploi par répondant pour chacune des semaines analysées. Pour les personnes qui travaillaient à plus d'un endroit lors de la semaine retenue, nous avons d'abord vérifié lequel des deux (ou trois) emplois incluait plus d'heures de travail ou, si les heures travaillées par semaine étaient équivalentes, lequel avait commencé avant, donc durait depuis plus longtemps. Il fallait également que l'emploi retenu contienne les informations concernant le salaire et le statut socio-économique du travail. L'emploi « le plus marquant », c'est-à-dire celui qui avait une plus longue durée soit en heures par semaine, soit par semaines travaillées, était retenu pour fin d'analyses.

⁴⁵ Cf. des études qui analysent la vitesse d'accès à un emploi : Renaud (1992); Lebeau (1995), Lebeau et Renaud (2002), Piché, Renaud et Gingras (2002), Maheux (2004), Fassi Fihri (2003) et la durée de l'emploi : Lebeau (1995), Maheux (2004), Bégin (2004), Fassi Fihri (2003), Renaud et Carpentier (1993).

⁴⁶ La première entrevue contient également une série de questions concernant les caractéristiques d'origine des répondants (le pays d'origine, les années de scolarité dans le pays d'origine, l'expérience de travail antérieure à la migration, les connaissances linguistiques à l'arrivée, etc.).

Certaines questions étaient posées lors de chacune des quatre entrevues, entre autres, à propos de la connaissance du français et de l'anglais ou de la langue parlée à la maison. Ceci permet de suivre l'évolution des compétences et des pratiques linguistiques en comparant les résultats du temps 1 avec ceux des temps 2, 3 et 4 pour chaque répondant. Certaines questions ont fait l'objet d'une reformulation dans une entrevue ultérieure afin d'améliorer leur exactitude ou pour remédier à des problèmes de mesure. Bien qu'elles ne soient pas littéralement comparables, elles peuvent être utilisées pour suivre une tendance. Si ceci est le cas d'une variable étudiée dans nos analyses, nous y reviendrons dans le chapitre 4.

2.2. Les quatre semaines retenues pour les analyses

Pour étudier l'impact de l'intégration linguistique des immigrants sur leur situation socio-économique dans le temps, nous procédons aux analyses à quatre moments précis au cours de leur établissement. Avec le temps qui s'écoule et l'exposition à la population d'accueil, les immigrants ont l'occasion de s'exercer à parler l'anglais ou le français lors de leurs contacts sociaux (Renaud et Lebeau, 1993). De plus, afin d'augmenter leur capital humain, ils peuvent suivre des cours de langue ou fréquenter un centre de formation scolaire ou professionnelle. Il est ainsi fort probable que ces compétences augmentent au cours des années et nous pouvons nous attendre à ce que les compétences linguistiques aient des répercussions sur leur employabilité ou leur rémunération. Les analyses que nous présenterons se situent sur deux axes. Le premier est synchronique : il s'agit de découvrir l'effet des compétences linguistiques sur la situation socio-économique des immigrants à un moment déterminé. Le deuxième est diachronique : nous comparerons l'effet des compétences en anglais et en français au sujet de la performance sur le marché du travail d'un moment à l'autre. Nous voulons vérifier si un effet observé en début d'établissement se maintient à travers les années ou si les comportements linguistiques perdent leur influence dans le temps.

La comparaison de quatre moments différents au cours de l'établissement d'une cohorte d'immigrants nécessite la présence des mêmes répondants au début et à la fin (minimalement) de la période analysée. Par conséquent, notre échantillon de base est constitué par les 383 immigrants⁴⁷ qui ont participé à l'enquête au minimum au temps 1 et au temps 4 et qui ont occupé un emploi au moins une fois au cours des dix années sous observation. Au temps 2, 19,8% des répondants (76 personnes des 383) n'ont pas été retrouvés ou n'ont plus voulu participer à l'enquête. Après la troisième année d'établissement, il manquait 148 personnes (38,6%) mais l'ensemble des répondants dans notre échantillon a participé à la quatrième vague d'entrevue.

⁴⁷ Des 429 répondants présents à la fin de l'enquête, 46 n'ont jamais travaillé.

	Temps 1	Temps 2	Temps 3	Temps 4
Nombre de personnes présentes	383	307	235	383
Semaine d'entrevue moyenne	44	97	145	543
Semaine de la première entrevue	29	83	132	527
Semaine de la dernière entrevue	65	123	162	559

Tableau 12 : Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues (uniquement personnes présentes au temps 4 ayant travaillé au moins une fois)

Nous avons retenu l'emploi en cours lors de quatre moments précis qui correspondent à un an (la semaine 52⁴⁸), à deux ans (semaine 104), à trois ans (semaine 156) et à dix ans d'établissement (semaine 543)⁴⁹. Ces semaines indiquent des niveaux d'intégration économique atteints à *court* (semaine 52), *moyen* (semaines 104 et 156) et *long terme* (semaine 543). La nature longitudinale des données rend possible des coupes parfaitement transversales qui retiennent les répondants après le même délai temporel. Le choix des quatre semaines est influencé par le moment de l'entrevue. Tel qu'indiqué ci-dessus, l'impact de la connaissance de l'anglais et du français sur la performance économique doit être examiné très près de la semaine de l'entrevue parce que c'est à ce moment précis que le niveau des compétences linguistiques correspond à la situation actuelle. L'emploi retenu est donc forcément celui en cours pendant l'entrevue (ou très légèrement antérieur ou postérieur comme expliqué ci-dessous). De plus, comme le répondant doit faire appel à sa mémoire pour indiquer les caractéristiques des emplois occupés entre la dernière entrevue et l'actuelle, plus cet emploi se situe dans le passé, moins les informations seront précises. Ceci est surtout un facteur dans l'entrevue après dix ans d'établissement. Il y a donc plusieurs avantages à utiliser une semaine près du moment de l'entrevue pour saisir les caractéristiques des répondants en emploi. Les informations concernant le nombre d'individus inclus dans les analyses pour chaque semaine sélectionnée sont réunies dans ce tableau récapitulatif :

⁴⁸ Il s'agit de la semaine dans le calendrier individuel des répondants, dont chacun commence par la semaine 1 lors de leur arrivée au Québec.

⁴⁹ L'évolution des connaissances linguistiques étant un processus lent, surtout après avoir atteint un premier niveau fonctionnel, la répétition des analyses à une plus grande fréquence n'apporterait pas d'informations supplémentaires. En ce qui concerne la longue période entre la troisième et la dixième année non couverte par nos analyses, ceci est dû au fait que nous ne disposons pas d'indications sur le niveau des compétences linguistiques entre la fin de la troisième et de la dixième année d'établissement.

	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Nombre de personnes en emploi	234	239	243	291
Nombre de personnes ajoutées en étendant le temps pour la sélection	39	26	33	6
Nombre de personnes exclues pour cause de salaire incongru	1	0	1	3
Nombre final de personnes retenues	272	265	275	294
Nombre de réponses manquantes pour le salaire	22	17	16	41
Nombre de réponses manquantes pour le statut socio-économique	0	2	2	1

Tableau 13 : Nombre de répondants retenus pour chaque moment sélectionné

Les trois moments retenus en début d'établissement peuvent sembler rapprochés mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une phase d'insertion et d'ajustement sur un marché du travail encore inconnu pour les immigrants. Les changements d'emploi sont alors nombreux (Renaud *et al.*, 2001; Godin, 2005). C'est également la période où se produit la plus grande évolution des compétences linguistiques. Une analyse détaillée et rapprochée de ces trois premières années permet ainsi de mieux rendre compte des changements qui ont lieu en début d'établissement et qui situent les immigrants sur le marché du travail. Par la suite, la situation en emploi ainsi que les compétences linguistiques se stabilisent et une étude effectuée à un moment donné, après plusieurs années a pour but de vérifier si les immigrants ont réussi à se tailler une place sur le marché du travail sans distinction de leurs caractéristiques linguistiques.

Il convient de s'attarder aux caractéristiques individuelles des répondants (voir Tableau 14). La plus grande partie des répondants sont des hommes (59,8%). L'âge moyen à l'arrivée est de 33,6 ans avec un écart-type de 10 ans. La majorité des immigrants sont arrivés au Québec dans la catégorie 'indépendant' (71,0%). Ils avaient été sélectionnés sur la base d'un système de pointage qui attribuait des points en fonction de certaines caractéristiques recherchées et qui sont susceptibles de favoriser l'intégration de ces immigrants. Un immigrant sur cinq se trouve dans la catégorie 'famille'. Les réfugiés forment 9,4% des nouveaux arrivants. Le niveau de scolarisation chez les immigrants est élevé : plus de la moitié des individus (56,4%) ont fait des études post-secondaires ou universitaires dans leur pays d'origine alors que seulement un immigrant sur dix (12,0%) s'est arrêté après le niveau primaire. 31,3% des personnes ont terminé un niveau secondaire. La langue maternelle est une caractéristique importante de distinction d'immigrants provenant de différents pays du monde. La vague des immigrants arrivée en 1989 avait une forte composante nord-africaine et libanaise qui explique que 39,4% des répondants dans notre étude avait l'arabe comme langue maternelle. La catégorie 'autres' (la deuxième en importance) regroupe une multitude de langues qui ont peu de locuteurs. L'importance numérique (25,1%) de cette catégorie ne doit donc pas surprendre. Le système de sélection par grille qui favorise les personnes avec des caractéristiques recherchées est certainement responsable de la proportion élevée de personnes de langue maternelle

française (10,2%). Le créole (7,0%) est la langue maternelle des immigrants d'Haïti qui s'établissent au Québec depuis de nombreuses années. Les personnes de langue maternelle vietnamienne forment 4,7% de notre échantillon et les hispanophones un peu moins (4,4%). Les immigrants de langue maternelle portugaise (3,4%), anglaise (2,9%) et chinoise (2,3%) représentent de petits groupes. Deux individus n'ont pas indiqué leur langue maternelle. La plus grande partie des immigrants ne possède pas d'expérience de travail en anglais ou en français avant la migration (38,4%). Parmi les langues officielles, il y a 24,8% des travailleurs qui avaient déjà œuvré dans un emploi en utilisant le français. L'anglais fait partie de l'expérience professionnelle de 14,9% et presque autant (14,1%) de personnes avaient déjà utilisé les deux langues officielles au travail. Du côté des caractéristiques plus professionnelles, nous repérons 8,4% des répondants qui ont créé leur propre entreprise ou qui travaillent à leur compte. Le secteur d'activité économique qui accueille le plus grand nombre d'immigrants est celui des industries manufacturières (34,5%). Le secteur des services (aux entreprises et autres services) attire également une large proportion de travailleurs (21,9%) ainsi que le commerce de détail (17,8%). Un immigrant sur dix travaille dans le secteur 'hébergement et restauration' (9,9%). Les autres secteurs industriels sont relativement moins bien représentés dans le domaine d'activité des immigrants.

	Moyenne	n	%
Total		383	100.0
Sexe			
Homme		229	59.8
Femme		154	40.2
Âge à l'arrivée en années : moyenne	33.6		
Écart-type	10.0		
Catégorie d'admission : Indépendant		272	71.0
Famille		74	19.3
Réfugié		36	9.4
Non-réponse		1	0.3
Scolarité au pays d'origine : Primaire		46	12.0
Secondaire		120	31.3
Post-secondaire et universitaire		216	56.4
Non-réponse		1	0.3
Langue maternelle : Arabe		151	39.4
Autres		96	25.1
Français		39	10.2
Créole		27	7.0
Vietnamien		18	4.7
Espagnol		17	4.4
Portugais		13	3.4
Anglais		11	2.9
Chinois		9	2.3
Non-réponse		2	0.5
Langue de l'expérience de travail avant migration			
Ni français ni anglais		147	38.4
Français (plus autre langue)		95	24.8
Anglais (plus autre langue)		57	14.9
Français et anglais (plus autre langue)		54	14.1
Sans expérience professionnelle		30	7.8
Entreprenariat			
Répondant ayant créé leur propre entreprise		32	8.4
Secteur d'activité économique			
Industrie manufacturière		132	34.5
Services		84	21.9
Commerce de détail		68	17.8
Hébergement		38	9.9
Commerce en gros		19	5.0
Autres (agric., constr., transport)		18	4.7
Services sociaux et de santé		16	4.2
Finances		8	2.1

Tableau 14 : Caractéristiques des répondants dans l'échantillon

Chapitre 3. Deux mesures de la performance économique

La performance économique peut se mesurer par le fait que les individus occupent un emploi, par le salaire qu'ils gagnent et par le statut socio-économique de leur emploi. Puisque nous examinerons le salaire et le statut liés à un emploi occupé lors de la semaine sélectionnée, les personnes sans emploi sont exclues de nos analyses. En conséquence, nous ne prendrons pas l'accès à l'emploi comme un élément de la mesure de la performance socio-économique des immigrants. Nous avons d'ailleurs vu que 90% des répondants présents dans l'enquête du début à la fin ont travaillé à un moment ou un autre. Nous présentons ci-dessous la mesure du statut socio-économique de la profession associé à l'emploi analysé et celle du salaire qui découle de cet emploi.

3.1. Le statut socio-économique lié à l'emploi

Dans les sociétés modernes, le milieu de travail industriel a engendré des distinctions entre le statut des travailleurs, grossières d'abord, de plus en plus raffinées par la suite. Nous remarquons ainsi des classifications basées sur le revenu, le niveau d'éducation, l'autorité exercée sur d'autres personnes et le prestige de la profession (Rocher, 1992 : 554). Le prestige jadis relié à l'état de l'individu (noblesse, clergé, tiers état) est conféré par l'occupation dans la société moderne. Le travail constitue une partie importante de l'identité d'un individu et, par ce fait même, il est considéré comme un indicateur fiable de sa position sociale. Traditionnellement, les sociologues voient le statut socio-économique d'un individu composé de trois dimensions : la classe économique, le statut social et le pouvoir politique. Celles-ci sont exprimées par des variables telles que l'occupation, le niveau de scolarité et le revenu. Il existe différentes échelles pour mesurer le statut socio-économique. Bien que similaires, les positions sociales ne peuvent être exactement d'une société à l'autre, ni d'une époque à l'autre. Au Canada, les chercheurs ont recours à *l'indice de Blishen*. Il constitue une généralisation des mesures de prestige de Pineo et Porter (1967) qui prenaient un sous-ensemble de professions agrégées et calculaient le prestige sur la base de la moyenne du salaire et du niveau éducationnel de 342 professions mentionnées dans le recensement canadien de 1951. Blishen et McRoberts (1976) utilisent cette échelle pour calculer un indice basé sur le recensement canadien de 1961 qui prédit le prestige des emplois. Cet indice est mis à jour avec les données du recensement de 1971. En 1986, Boyd révisé l'indice de Blishen et McRoberts en incluant les femmes dans la mesure (en raison de la division du travail entre hommes et femmes, les mesures avaient été basées uniquement sur la main-d'œuvre masculine). La dernière version de l'indice Blishen est décrite dans un article datant de 1987. Les seuils sont actualisés sur la base du recensement canadien de 1981. C'est celle que nous utilisons puisqu'elle est la plus récente disponible au moment de l'arrivée de la cohorte étudiée (1989). Ainsi, la mesure du statut socio-économique de 1987 utilise à la base la mesure de prestige de

Pineo et Porter, mais la généralise avec l'éducation et le revenu par profession en 1981. Pour bien utiliser cette mesure, il est important de comprendre qu'elle s'applique à la *profession* exercée et non pas à la personne elle-même. Il s'agit d'une « social gradation of occupations » (Blishen *et al.* 1987 : 472). Elle possède une certaine corrélation avec le salaire que le travailleur obtient dans cette profession, mais elle n'y est pas directement reliée car elle provient de données agrégées. Le statut socio-économique exprime ainsi le prestige attribué à une profession mis en relation avec le niveau de l'éducation moyenne atteinte et le revenu médian des hommes et des femmes dans cette profession. L'échelle de l'indice du statut socio-économique est continue ce qui facilite les calculs. La moyenne se situe à 42,74 points, son écart-type est de 13,28 points et le minimum et le maximum sont respectivement 17,81 et 101,74 points⁵⁰ (Blishen *et al.* 1987 : 470).

En examinant le statut socio-économique des emplois occupés pour chacune des semaines retenues, nous serons en mesure de vérifier si les compétences en langues d'accueil modifient ce statut et s'il y a des divergences significatives de prestige des emplois entre les différents groupes linguistiques d'immigrants.

	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Nombre de répondants	272	263 ^a	273 ^a	293 ^a
Moyenne du statut socio-économique	38,85	39,97	40,15	43,99
Écart-type	13,27	14,03	14,05	13,58
Minimum	21,24	21,24	21,24	21,24
Maximum	75,87 ⁵¹	75,87	79,23 ⁵²	75,87

^a le nombre de répondants reflète les réponses manquantes à cette question (cf. Tableau 13).

Tableau 15 : Moyenne du statut socio-économique sur l'échelle de Blishen (1987) associé à l'emploi en cours lors de la semaine sélectionnée

⁵⁰ Le plus petit chiffre (17,81) de statut socio-économique sur l'échelle de Blishen (1987) correspond à un vendeur de journal et le plus élevé (101,74) à un dentiste. L'indice moyen se trouve à 42,74, chiffre associé à un acteur, par exemple, un compositeur ou encore un postier.

⁵¹ Chiffre qui correspond à un professeur d'université.

⁵² Chiffre correspondant à un directeur en sciences naturelles et génie.

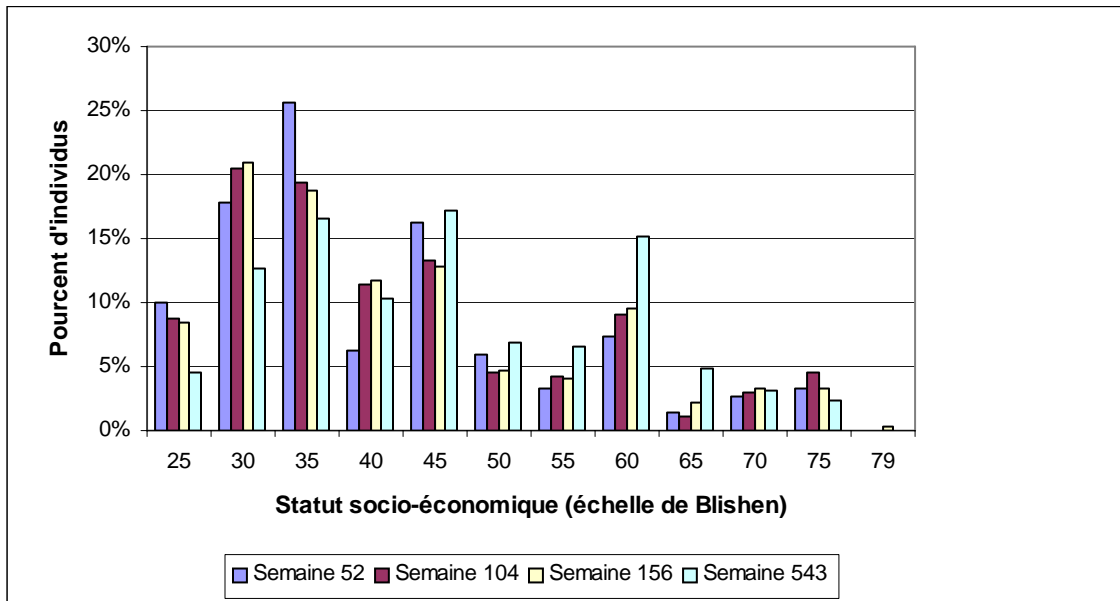


Figure 1 : Distribution du statut socio-économique des immigrants aux quatre moments examinés, par pourcentage de répondants

Blau et Duncan (1967) expliquent que, dans les sociétés occidentales, les statuts acquis (comme la formation ou le statut socio-économique de l’emploi) sont plus importants que les statuts prescrits (le genre, la classe sociale et la race) dans la détermination du salaire. Le statut socio-économique d’un emploi reflète la qualification du travail associé à un poste ainsi que des ressources financières reliées à cette position. Le travailleur est rémunéré – entre autres - en fonction du prestige de l’emploi qu’il occupe. Il est fort probable que l’accès à un emploi d’un *certain statut* est contrôlé par divers facteurs : les compétences, la formation, l’expérience professionnelle et d’autres attributs. Le salaire découle en partie du statut de l’emploi.

3.2. Le salaire

Le deuxième aspect de la performance économique examiné dans cette thèse est celui du salaire brut gagné pour un seul emploi précis à la 52^e, 104^e, 156^e et 543^e semaine d’établissement à Montréal. Puisque c’est la rémunération horaire qui nous intéresse (pour des raisons de comparabilité), nous avons exclu les personnes payées à la pièce. Tous les travailleurs ne sont pas forcément employés; certains sont à leur compte. Nous avons formé une catégorie avec les individus qui ont créé leur propre entreprise (susceptibles d’intervenir dans la détermination de leur salaire) ou qui sont à leur compte (cf. description des facteurs déterminants – Blaser, 2006, chapitre 4.3).

Deux questions permettent de déterminer le salaire horaire touché par les répondants dans l'enquête ÉNI. À partir des questions 21 et 22a, nous avons calculé le salaire de l'heure que chaque individu a obtenu pour son travail (q21 divisé par q22a). Le salaire par heure élimine toute variabilité salariale due à un nombre différent d'heures travaillées par semaine⁵³. Afin de normaliser ces données, nous avons pris le logarithme du salaire horaire car peu d'individus gagnent des salaires élevés. Il s'agit d'une transformation habituelle dans le domaine de l'analyse des salaires.

Les informations concernant le statut socio-économique et le salaire des emplois ont été recueillies pour chaque épisode d'emploi entre l'arrivée des répondants à Montréal en 1989 et environ dix ans plus tard. À propos de chaque emploi, un certain nombre de questions ont été posées dont le salaire touché. Le répondant devait ainsi se souvenir (éventuellement en consultant des fiches de paie) de la somme obtenue pour son travail quelques mois ou années avant l'entrevue. Quant à l'emploi en cours lors des deux vagues d'entrevue, nous possédons des informations recueillies à deux moments différents et donc mises à jour. Ces doublets, triplets ou quadruplets rendraient possible l'analyse de l'évolution salariale au fil des ans. Dans le cas de plusieurs épisodes d'emploi en cours et de manière simultanée, nous retenons *un* emploi par répondant à une semaine déterminée selon le principe de l'emploi *plus marquant* en termes d'heures travaillées par semaine pour la durée de l'emploi avant l'entrevue.⁵⁴

Nous disposons donc du dernier salaire pour chaque épisode d'emploi sauf celui en cours lors d'une entrevue avec une certaine marge d'erreur découlant de l'imprécision de la mesure et de la défaillance potentielle de la mémoire. Normalement, chaque individu a répondu au questionnaire quatre fois pendant son établissement : lors de la première année, de la deuxième et troisième année et, finalement, après dix ans. C'est lors de ces quatre moments que la mesure des compétences linguistiques a eu lieu. Dans le but de s'assurer que ces compétences correspondent au niveau de connaissance des langues officielles susceptible d'avoir un impact sur le salaire d'un emploi, il est nécessaire de choisir ces quatre moments relativement près des semaines d'entrevue en plus de les espacer d'environ un an. En choisissant la semaine 52, nous savons que la plus grande partie des répondants a passé l'entrevue du temps 1 (semaine 43, cf. **Tableau 12**) et nous avons augmenté le nombre de répondants en retenant la semaine située à un écart-type (de 7 semaines). La même procédure s'applique à la semaine 104 (les entrevues ont eu lieu en moyenne à la semaine 97 avec un écart-type de 7 semaines. Ceci concerne seulement les immigrants présents lors de la deuxième vague d'entrevue). Avec le même type de calcul, nous arrivons à la semaine

⁵³ Ou de semaines travaillées par année quand il s'agit de revenus annuels comme c'est le cas dans un grand nombre d'études, surtout celles basées sur les données de recensement.

⁵⁴ Contrairement à Godin (2005), nous ne jugeons pas opportun l'utilisation d'une moyenne de salaire et de prestige de plusieurs emplois (qui ont lieu simultanément, certes) mais qui ne pourront alors pas être distingués selon leurs caractéristiques linguistiques.

152 (moyenne : semaine 145, écart-type : 7 semaines), mais nous favorisons un délai d'un an entre les mesures ce qui nous amène à la semaine 156. Finalement, après dix ans, la semaine 543 garantit un maximum de répondants tout en étant le moment moyen des entrevues. En procédant de cette façon, nous minimisons les problèmes d'imprécision de la mesure du salaire (nous choisissons d'analyser les emplois près de l'entrevue). De plus, nous nous assurons que l'évaluation du niveau de compétence linguistique se réfère au même moment que celui de la mesure du salaire et nous répétons ces mesures environ une fois par année pour les trois premières années.

	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Nombre de répondants	249	248	258	253
Moyenne du salaire à l'heure (en dollars canadiens)	\$9,88	\$11,37	\$12,63	\$15,27
Écart-type	6,14	7,18	7,90	9,18
Minimum	\$2,27*	\$1,62*	\$1,62*	\$1,62*
Maximum	\$45,45	\$62,50	\$75,00	\$140,00

*ces valeurs minimales très basses ont été vérifiées

Tableau 16 : Moyenne des salaires touchés par les travailleurs en emploi lors de la semaine sélectionnée

Rappelons ici que ce n'est pas le salaire qui nous intéresse dans cette thèse, mais le différentiel salarial qui exprime si les personnes ayant une caractéristique en commun gagnent significativement plus ou moins que le groupe de comparaison. Ainsi, au fil du temps, nous pourrions constater si ces écarts ont tendance à augmenter ou plutôt à diminuer.

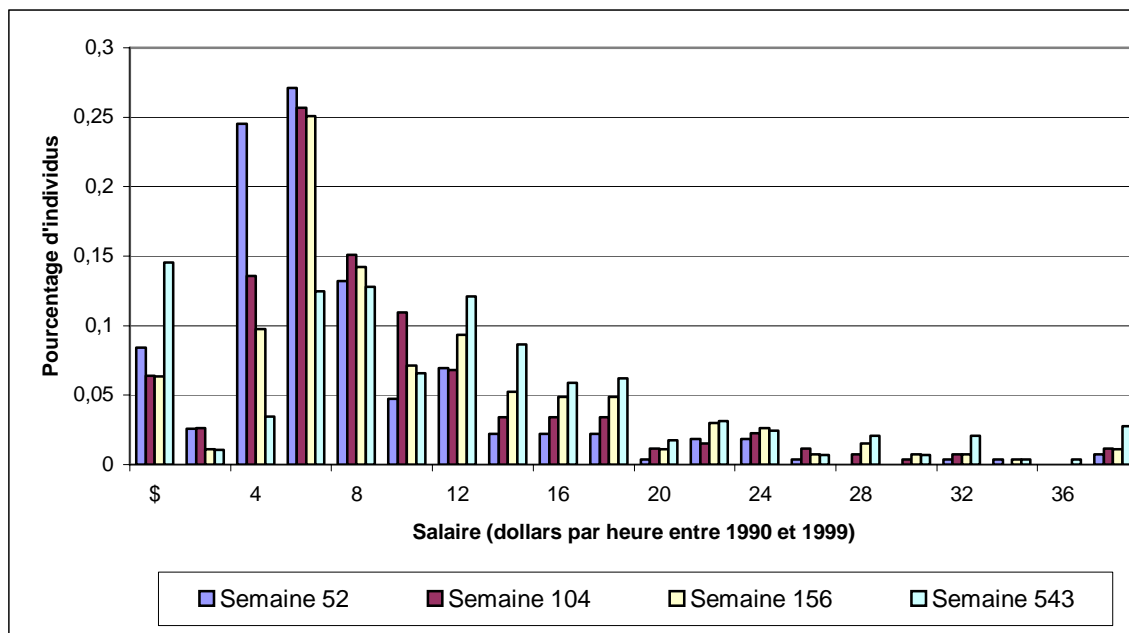


Figure 2 : Distribution des salaires à l'heure, semaine 543, en pourcentage de répondants

Chapitre 4. Les facteurs linguistiques déterminants de la performance économique

Nous distinguons ces facteurs selon deux critères : le premier concerne la validité générale des facteurs et le deuxième ne s'applique qu'à l'aspect linguistique de notre étude. En effet, plusieurs facteurs tels que l'âge, le sexe, la scolarité, l'expérience professionnelle sont bien connus pour leur force de détermination du salaire (moins fréquemment du statut socio-économique) de toutes les personnes ayant travaillé à titre d'employé. Nous avons regroupé ces facteurs sous la dénomination 'facteurs de contrôle'. Leur influence sur la performance économique nous intéresse dans la mesure où ils assurent le dégagement de l'effet net des compétences linguistiques. L'autre ensemble de facteurs, les variables linguistiques, sont susceptibles de surdéterminer le niveau de compétence linguistique en langues officielles. Le fait d'avoir suivi un cours de français ou d'anglais devrait en effet avoir comme conséquence l'augmentation du niveau de connaissance de ces langues. Dans le même sens, la fréquentation de toute institution d'enseignement dans l'une ou l'autre langue officielle au Québec aura des répercussions sur la compétence linguistique car la pratique répétée et l'exposition à la langue devraient augmenter le niveau de connaissance de l'anglais ou du français. La langue maternelle se révèle être un facteur plus ambigu. D'une part, nous concevons aisément la corrélation entre la langue maternelle française et anglaise et la compétence dans ces deux langues (ou la relative facilité de leur apprentissage à cause de la proximité linguistique entre les langues), d'autre part, nous savons que la première langue apprise et parlée par un individu est généralement l'expression de son identité ethnique. Nous rassemblons ces variables linguistiques dans une catégorie 'surdétermination des compétences en langues officielles'. Le Tableau 27 qui se trouve à la fin du présent chapitre résume les trois catégories de facteurs de la performance économique utilisée dans les régressions et spécifie leurs caractéristiques.

4.1. Les compétences linguistiques en langues officielles

La compétence en langues officielles chez les immigrants n'est pas stable dans le temps, elle évolue au gré des pratiques linguistiques et des cours de langue. Selon la théorie du capital humain, l'apprentissage d'une langue (et la connaissance subséquente) constitue un atout sur le marché du travail, particulièrement pour les immigrants allophones, qui est susceptible de favoriser l'obtention d'un emploi qualifié et d'augmenter le salaire. Afin de vérifier si la progression des compétences en langues officielles affecte la performance économique, nous avons retenu le niveau des compétences en français et en anglais à quatre moments choisis pendant l'établissement des immigrants. Puisque les semaines retenues ont été choisies en fonction de la semaine de l'entrevue de chaque répondant (l'entrevue devait précéder, mais de peu, la semaine retenue), nous pouvons être certain que les immigrants avaient atteint le niveau indiqué au moment où nous analysions leur performance économique.

Le niveau de la compétence linguistique en anglais et en français en cours d'établissement

L'enquête ÉNI a eu recours à l'auto-évaluation du niveau des compétences linguistiques par les répondants. Dans le questionnaire de la première, deuxième et troisième année, ces derniers ont indiqué s'ils comprenaient, lisaient, parlaient et écrivaient *très bien, bien, un peu* ou *pas du tout* le français et l'anglais (échelle de 1 'très bien' à 4 'pas du tout').⁵⁵ La question contient quatre aspects de la compétence linguistique : d'une part, il y a la compréhension et l'expression *orale* ('comprendre' et 'parler'), d'autre part, la compréhension et l'expression *écrite* ('lire' et 'écrire'). L'expression est un processus linguistique *productif*, alors que la compréhension est un processus *réceptif*. Chez la majorité des personnes, la compétence réceptive est plus élevée que la compétence productive - on comprend avant de savoir parler⁵⁶ - et l'expression écrite est souvent plus difficile que l'expression orale à cause des problèmes posés par les règles d'orthographe difficiles dans certaines langues. La question concernant la compétence en anglais et en français a fait l'objet d'un changement dans le questionnaire du temps 4. Une mesure plus objective de la compétence orale a semblé préférable à l'auto-évaluation subjective. En fait, la nouvelle question ne s'intéresse qu'à la production active (l'expression orale) de la connaissance linguistique.

Q340T4 – Quand vous communiquez oralement en français, êtes-vous capable de :

Q340A – Donner votre nom, numéro de téléphone, etc. (Communication minimale)

Q340B – Répondre à des questions simples sur vos activités de tous les jours, votre pays, votre famille, etc. (Communication minimale)

Q340C – Demander un renseignement ou un service (Communication fonctionnelle)

Q340D – Raconter une de vos journées (Communication fonctionnelle)

Q340E – Utiliser le téléphone pour demander des renseignements (Communication interactive)

Q340F – Participer à une conversation (Communication interactive)

Q340G – Raconter de façon claire et détaillée un événement (Communication autonome)

Q340H – Donner et défendre vos opinions (Communication autonome)

Réponses : Oui, sans problème/Non, pas encore/Ne sais pas/Non-réponse

Figure 3 : Compétence en français oral (question posée au temps 4)⁵⁷

Nous avons tenté de donner la même échelle métrique de compétence à cette question (du temps 4) que celle des temps précédents. Les immigrants qui répondent par la négative à toutes les questions sauf une ou deux se voient attribué le niveau 'très peu ou pas du tout'. Trois ou quatre réponses positives aux

⁵⁵ La même question (Q102) a été posée à propos de l'anglais.

⁵⁶ Les analyses effectuées avec nos données (personnes présentes aux 4 entrevues) confirment ce lien entre le côté productif et réceptif de la compétence linguistique. Les répondants qui disent 'très bien' comprendre et parler le français ont tous le même niveau en production (parler) qu'en réception (comprendre) : 100% aux temps 1, 2 et 3. Il semble qu'un critère pour une auto-évaluation de niveau élevé soit donc une compétence active *et* passive de la langue. Par contre, le niveau intermédiaire ('bien' ou 'un peu' parler et comprendre) est justement caractérisé par une compétence inférieure de la production. Au temps 1, 15,4% des répondants qui disent 'bien' comprendre le français parlent seulement 'un peu' cette langue (les autres la parlent bien). Les pourcentages correspondants aux temps 2 et 3 sont de 15,8% et de 16,2%.

⁵⁷ L'anglais a été l'objet de la question Q341T4.

questions a) à d) équivalent le niveau 'un peu'. Lorsque les répondants affirment être capables de s'exprimer dans toutes les situations nommées, ils obtiennent la cote 'très bien', les autres qui ont entre une et trois réponses négatives se trouvent au niveau 'bien'. De cette façon, il est possible de situer les répondants sur une même échelle que celle des temps précédents, mais basée sur une question plus objective.⁵⁸

Une analyse des niveaux de compétence en français et en anglais parmi les répondants présents aux quatre vagues d'enquête qui ont occupé au moins un emploi au cours des dix ans sous observation a révélé qu'ils sont très cohérents dans leur auto-évaluation (effectuée en présence d'un intervieweur qui, sans influencer les réponses, pouvait tout de même réagir devant un écart jugé trop important entre ce qu'il observait du comportement linguistique et les réponses données par les immigrants). Puisque la variable du temps 4 ne tient compte que des compétences orales, nous avons préféré retenir l'aspect oral tout au long de l'enquête et ainsi être en mesure de comparer le niveau de cette compétence tout au long des dix ans d'établissement. Les individus qui n'ont pas participé à l'entrevue du temps 2 ou 3 ont reçu la valeur de l'entrevue antérieure car il fallait que le niveau de compétence linguistique ait été atteint au moment de l'analyse pour pouvoir en dégager l'effet sur le statut socio-économique et le salaire.

Toutes ces vérifications effectuées, nous sommes confiants d'utiliser la bonne mesure du niveau de la compétence orale en langues officielles, et ce, aux quatre moments analysés. Le Tableau 17 résume les tendances de connaissance linguistique chez les immigrants ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années d'établissement.⁵⁹ Le niveau des compétences linguistiques augmente constamment, tant en français qu'en anglais. Alors qu'au début, 40,4% des répondants disaient très bien parler français, cette proportion double presque en dix ans (77,0%). Ce sont surtout les personnes qui savaient déjà « un peu » ou « bien » parler cette langue qui l'ont perfectionnée (*i.e.* leur proportion tombe entre la première et la dixième année). La part des immigrants qui ne connaissent pas le français baisse en début d'établissement et remonte légèrement vers la fin. Il est probable que certaines personnes aient fait des efforts pour

⁵⁸ Nous avons évalué l'impact du changement de la question sur les réponses fournies au temps 4. 284 des 383 personnes (74,3%) indiquent le même niveau au temps 3 et 4 en ce qui concerne le français tandis que 86 individus (22,5%) affichent une croissance. Seulement auprès de 12 personnes (3,1%), le niveau de connaissance linguistique au temps 4 est plus bas que celui du temps 3. Pour l'anglais, la tendance est semblable : 68,7% des personnes mentionnent le même niveau de connaissance de l'anglais, alors que pour 21,4% ce niveau a augmenté. 9,9% des répondants indiquent un niveau plus bas lors de la quatrième entrevue.

⁵⁹ La question concernant le niveau des compétences en langues officielles était posée lors de chaque vague d'entrevue mais n'a pas fait l'objet d'une interrogation rétrospective. Les individus absents lors des vagues d'entrevue 2 et 3 affichent ainsi une valeur manquante dans ces items. En conséquence, plutôt que d'effectuer une comparaison de l'évolution des compétences linguistiques dans le temps, nous n'avons retenu que les répondants présents aux quatre vagues d'entrevue (n=235). Dans les régressions cependant, nous avons attribué la valeur du temps précédent aux répondants absents pendant une vague d'entrevue afin d'augmenter le nombre de répondants et dans le but d'utiliser un niveau de connaissance linguistique précédant la mesure du prestige et du salaire des emplois.

apprendre l'une ou l'autre langue officielle mais, sans s'exercer à la parler régulièrement, ils l'ont oubliée. Nous observons le même processus pour l'anglais, avec une proportion inférieure de personnes connaissant cette langue. 25,1% des immigrants ont un niveau élevé de compétence en anglais à la semaine 52 et 55,7% à la semaine 543. Les immigrants qui ne connaissent pas du tout l'anglais forment 18,7% des répondants en début d'établissement. Par la suite, cette proportion baisse à 14,0% (semaine 104) et 12,8% (semaine 156). Après dix ans, elle remonte à 21,3%.

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Total	235	100,0	235	100,0	235	100,0	235	100,0
Niveau de compétence orale en français								
Très bien	95	40,4	117	49,8	110	46,8	281	77,0
Bien	48	20,4	44	18,7	55	23,4	9	3,8
Un peu	67	28,5	58	24,7	56	23,8	23	9,8
Très peu ou pas du tout	24	10,2	16	6,8	14	6,0	22	9,4
Non-réponse	1	0,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Niveau de compétence orale en anglais								
Très bien	59	25,1	73	31,1	7	30,2	131	55,7
Bien	49	20,9	65	27,7	61	26,0	19	8,1
Un peu	82	34,9	44	27,2	73	31,1	35	14,9
Très peu ou pas du tout	44	18,7	33	14,0	30	12,8	50	21,3
Non-réponse	1	0,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0

Tableau 17 : Niveaux de compétence en français et en anglais à quatre moments sélectionnés

Dans les régressions, nous retenons trois niveaux : la très bonne connaissance de la langue, la bonne connaissance et la faible compétence (peu ou pas du tout de connaissance). Le niveau le plus bas constitue la catégorie de comparaison. La compétence dans une langue n'exclut pas la connaissance simultanée de l'autre (cf. la variable 'bilinguisme anglais-français' ci-dessous). Nous utilisons toujours le niveau de compétence du moment retenu dans les analyses de la performance économique, c'est-à-dire celui de la semaine 52 lorsque nous étudions le statut socio-économique et le salaire de la semaine 52, etc.

Statut socio-économique moyen de l'emploi occupé				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Niveaux de compétence en français				
Très peu ou pas du tout	36,58	40,96	41,12	41,18
Un peu	34,58	36,48	35,89	39,15
Bien	37,72	39,76	37,06	44,62
Très bien	42,83	41,56	43,48	44,68
Moyenne	38,95**	39,92	40,08**	44,00
Niveaux de compétence en anglais				
Très peu ou pas du tout	32,21	32,77	33,17	34,31
Un peu	37,40	35,58	37,57	42,22
Bien	40,24	43,04	41,99	45,65
Très bien	46,59	45,26	44,95	46,89
Moyenne	38,95**	39,92**	40,08**	44,00**

F-test : * p<0,05 ** p<0,01

Tableau 18 : Moyennes du statut socio-économique selon le niveau de compétence en langues officielles pour chacune des quatre semaines retenues

Dans nos données, nous observons également que la bonne, voire la très bonne compétence en anglais augmente le statut socio-économique moyen pour chacune des quatre semaines retenues. L'écart diminue cependant avec les années. À partir de la semaine 156, même une connaissance assez limitée en anglais permet au travailleur d'accéder à un emploi de statut plus élevé que s'il connaissait un peu le français. Quant à l'ignorance du français (qui peut indiquer une relativement bonne compétence en anglais), elle est associée à un prestige moyen plus élevé que l'ignorance de l'anglais. Cette langue a un lien significatif avec le statut socio-économique pour chacune des quatre semaines analysées. Le test F indique une association significative entre la compétence en français et le prestige de l'emploi seulement à la semaine 52 et 156.

Salaire de l'heure moyen de l'emploi occupé				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Niveaux de compétence en français				
Très peu ou pas du tout	10,54	12,54	13,97	12,90
Un peu	8,78	10,10	10,84	12,79
Bien	8,23	10,27	10,65	16,82
Très bien	11,08	12,08	14,08	15,60
Moyenne	9,82*	11,32	12,57*	15,27
Niveaux de compétence en anglais				
Très peu ou pas du tout	8,00	8,74	9,96	10,95
Un peu	8,71	10,12	12,24	14,67
Bien	8,95	10,43	11,94	15,66
Très bien	14,68	14,80	15,16	16,71
Moyenne	9,82**	11,32**	12,57*	15,27**

F-test : * p<0,05 ** p<0,01

Tableau 19 : Moyennes du salaire de l'heure selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues

Le salaire moyen d'un répondant qui connaît très bien l'anglais dépasse celui de l'individu qui a un niveau supérieur de compétence en français, et ce, systématiquement tout au long de la période d'observation. Ignorer l'anglais s'avère la situation la moins avantageuse. La compétence en anglais est toujours associée significativement au salaire par heure alors que celle en français n'est significativement différente de 0 qu'à la fin de la première et troisième année.

Le bilinguisme anglais-français

Le bilinguisme est souvent un attribut des emplois prestigieux, d'une certaine place dans l'hierarchie des postes dans une entreprise et dans certains secteurs d'activité économique. Nous avons créé une variable à partir des différents niveaux de compétence en anglais et en français en attribuant aux individus avec une bonne ou une très bonne compétence en français et en anglais la valeur 1, aux autres la valeur 0. La nouvelle variable, dichotomique, indique donc si un individu est bilingue ou non. Nous obtenons ainsi une mesure restrictive et plutôt conservatrice du bilinguisme des immigrants dans l'enquête ÉNI à quatre moments différents pendant la durée de leur établissement.

Bilinguisme français-anglais								
	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
Total ⁶⁰	235	100%	235	100%	235	100%	235	100%
Oui	74	31,5%	100	42,6%	97	41,3%	113	48,1%
Non	160	68,1%	135	57,4%	138	58,7%	122	51,9%

Tableau 20 : Pourcents d'individus bilingues (français-anglais) ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années sous observation présents aux quatre semaines retenues

Le bilinguisme anglais-français augmente au fur et à mesure que les années passent. Au début, 31,5% des répondants connaissent les deux langues. Déjà un an plus tard, cette proportion atteint 42,6%. Nous observons une certaine stagnation lors de la semaine 156 (41,3%). Après dix ans de séjour au Québec, un immigrant sur deux est bilingue (48,1%). L'augmentation du nombre de personnes bilingues pourrait indiquer que la situation linguistique particulière de Montréal les a incités à apprendre la deuxième langue officielle. Dans les régressions, la catégorie de référence pour la variable « bilinguisme anglais-français » est l'ensemble des individus qui ne sont pas bilingues.

Le statut socio-économique des emplois des individus bilingues est toujours au-dessus de ceux qui connaissent une seule ou aucune des langues officielles et au-dessus de la moyenne. L'association entre le statut de l'emploi et le bilinguisme n'est statistiquement significatif qu'à la fin de la première année. La

⁶⁰ Le nombre total de répondants inclus dans ce tableau s'explique par l'exigence qu'ils aient été présents lors des quatre entrevues pour répondre aux questions concernant leurs compétences linguistiques.

même observation vaut pour le salaire. Une prime brute d'environ sept dollars est accordée aux immigrants bilingues. Le lien entre le salaire et le bilinguisme est statistiquement significatif tout au long des dix années d'établissement sous observation.

Statut socio-économique moyen des emplois				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Oui	10,96	12,28	13,40	16,76
Non	9,30	10,72	12,21	13,51
Moyenne	9,82*	11,32	12,57	15,27
Salaire de l'heure moyen des emplois				
Oui	43,78	43,22	44,22	47,25
Non	36,73	37,92	38,36	39,98
Moyenne	38,95**	39,92**	40,08**	44,00**

Tableau 21 : Moyennes du statut socio-économique et du salaire de l'heure selon le bilinguisme en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues

4.2. Les facteurs de surdétermination des compétences en langues officielles

4.2.1. La langue des formations suivies au Québec

Plus une langue est utilisée, plus facilement et mieux elle est parlée. Que ce soit par le moyen de cours de langue spécifiques, par une formation générale ou professionnelle donnée dans une langue officielle ou par la fréquentation de d'autres personnes qui se servent de la langue en question, l'exposition à une langue seconde augmente le niveau de compétence dans cette langue. Dans ce sens, il est fort probable que, chez les immigrants, il y ait un lien entre la langue des formations entreprises depuis leur arrivée au Québec et le niveau de compétence en français et en anglais. Afin de distinguer l'effet net de la compétence linguistique sur la performance économique des immigrants, nous introduisons des variables (cinq précisément) qui indiquent si la personne a suivi un cours de langue, un cours de COFI⁶¹ ou une formation générale ou professionnelle dans le laps de temps qui précède l'entrevue. Ces variables sont donc dynamiques : leur valeur est 0 jusqu'à l'entrevue à laquelle elle répond avoir participé à une formation. À partir de ce moment-là, la valeur change à 1, indiquant par là que le répondant a été exposé à l'anglais ou au français par le biais d'une formation.

Il serait possible de concevoir ces cours comme l'acquisition de capital humain local. La formation continue, tant générale que professionnelle, contribue à l'augmentation de la productivité des travailleurs. Dans le cas des immigrants qui possèdent généralement peu ou pas du tout de capital humain valorisé directement sur le marché du travail du pays d'accueil, l'investissement dans l'apprentissage de

⁶¹ Cours donnés dans un centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) dans le but de familiariser les immigrants avec les us et les coutumes de la société d'accueil.

connaissances spécifiques au pays d'immigration leur permet de mieux se situer sur le marché du travail. Godin (2005) parle d'une *stratégie de contournement* parce que la trajectoire dans laquelle l'immigrant s'engage en suivant une formation ne mène pas directement au marché du travail. Puisque nous ne mesurons pas la durée des formations ou l'obtention d'un diplôme (mais seulement la langue dans laquelle la formation était offerte), il serait risqué de s'aventurer à se prononcer sur la valeur de ces formations en tant que capital humain. Dans le cas où le même effet est observé, tant pour un cours en français qu'en anglais, nous pouvons cependant avancer l'hypothèse que c'est le type de formation (cours de langue, formation générale, formation professionnelle) qui est à l'origine de l'effet puisque la langue ne différencie pas cet effet. De plus, les contacts établis et les informations acquises lors de ces formations sont susceptibles d'avoir des répercussions sur l'intégration sociale, professionnelle, résidentielle et civique des immigrants à différents niveaux. Ces informations concernant tous les aspects de la vie dans la société d'accueil circulent entre les immigrants eux-mêmes et entre les formateurs et les nouveaux arrivés.⁶²

Nous possédons des informations concernant différents types de cours (de langue ou COFI) et de formation (générale ou professionnelle, à temps plein ou à temps partiel) suivis par les immigrants au cours des dix ans d'établissement⁶³ ainsi que des langues dans lesquelles ces cours et formations avaient lieu. Le programme d'études le plus fréquent au début de l'établissement est celui des cours de COFI mais l'enseignement régulier est également très populaire (Renaud *et al.*, 2001). Le but premier de l'introduction des cinq variables concernant la langue des formations suivies au Québec est cependant la surdétermination de la compétence en langues officielles et donc le facteur 'intégration linguistique'.

La formation générale ou professionnelle en français ou en anglais

À partir des nombreuses questions portant sur les formations et leur langue, nous avons créé une variable dichotomique qui résume le fait qu'un immigrant a suivi une formation générale ou professionnelle en français ou non. Peu importe s'il l'a complétée ou abandonnée, si c'était à temps plein ou partiel, nous retenons les individus qui ont été inscrits à un moment ou un autre avant l'entrevue (à quatre moments

⁶² Cf. l'analyse révélatrice de la différence de l'effet entre un cours de langue et une formation au COFI dans deux articles basés sur l'enquête ÉNI : Renaud (1992 et 1995).

⁶³ Dans notre échantillon, après un an, 43,4% des immigrants ont suivi un programme de formation ce qui est 10% moins que ce que Renaud *et al.* (2001) trouvent. Leur échantillon inclut toutes les personnes présentes dans l'enquête après dix ans alors que nos chiffres présentés ici concernent uniquement les individus en emploi au moins une fois au cours des dix ans de leur établissement. Le pourcentage des immigrants qui suivent des cours augmente lentement (57% des individus en emplois après deux ans et 63,6% après trois ans). Après dix ans, sept immigrants sur dix ont fréquenté une école.

différents) dans une telle formation.⁶⁴ De cette façon, nous identifions 44 personnes (11,5% de tous les répondants dans notre échantillon) à la semaine 52 qui ont investi dans une formation en français. Le nombre augmente et réunit 92 individus (24,0%) après dix ans. Ce perfectionnement est de loin le type de formation qui prédomine. Au cours des dix ans de séjour, le nombre d'immigrants ayant fréquenté un établissement scolaire français a doublé (cf. Tableau 22). Les immigrants suivent moins fréquemment des formations en anglais. Seulement 19 personnes s'y inscrivent en début d'établissement (5,0%). Cependant, la participation à ce type de formation augmente avec les années et atteint 8,9% après dix ans (cf. Tableau 22).

Le cours de langue française ou anglaise

Les cours de langue française sont moins populaires que les formations scolaires dans la même langue. 6,3% des immigrants étudiés suivent un tel cours avant la première entrevue. Ce pourcentage augmente lentement et atteint 12,5% après dix ans (cf. Tableau 22). Il y a encore moins de répondants qui assistent à des cours de langue anglaise. Seulement 3,7% de ceux que nous avons retenus dans nos analyses étudient l'anglais pendant la première année. Après dix ans, ce sont 34 personnes ou 8,9% (cf. Tableau 22).

Le programme du COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants)

Lors de la première année d'établissement, les cours de COFI⁶⁵ sont les plus populaires : 17,5% des immigrants en emploi à la semaine 52 ont fréquenté une telle formation. Le nombre de participants à ce programme augmente faiblement (20,6% à la semaine 543).

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Total ⁶⁶	383	100,0	383	100,0	383	100,0	383	100,0
Formation scolaire en français	44	11,5	76	19,8	85	22,2	92	24,0
Formation scolaire en anglais	19	5,0	29	7,6	32	8,4	34	8,9
Cours de langue française	24	6,3	39	10,2	43	11,2	48	12,5
Cours de langue anglaise	14	3,7	25	6,5	31	8,1	34	8,9
COFI	67	17,5	72	18,8	76	19,8	79	20,6

Tableau 22 : Pourcentage d'immigrants ayant suivi différents types de formation au cours des dix années sous observation

⁶⁴ Nous cumulons les informations précédant la semaine retenue pour les analyses. Puisque les immigrants ont parfois suivi plusieurs cours et formations, les réponses et les variables dépassent le total des répondants.

⁶⁵ La langue enseignée dans un COFI est le français, le but étant l'intégration des immigrants allophones dans la société québécoise francophone. Les COFI en anglais n'existent pas.

⁶⁶ Les formations suivies au Québec ont été l'objet d'un questionnaire rétrospectif, c'est-à-dire que lors de l'entrevue toutes les formations ont été passées en revue depuis l'entrevue précédente. Nous détenons donc les informations de tous les répondants de notre échantillon, peu importe s'ils étaient présents ou non lors de la deuxième et troisième vague d'entrevue (n=383).

À cause de la familiarisation avec le français ainsi que la mise à jour du niveau scolaire ou des compétences professionnelles sous-jacents aux formations, nous pensons que la formation générale ou professionnelle en français devrait avoir un impact majeur (et plus important que celui d'un cours de langue) sur la performance économique des immigrants. On ne peut cependant avancer d'hypothèse concernant l'avantage relatif de l'une ou l'autre langue officielle. Certes, le marché du travail montréalais est maintenant majoritairement francophone d'où la valorisation de cette langue. Simultanément, avec l'expansion des relations commerciales et l'ouverture de l'économie québécoise au marché mondial, l'anglais occupe une place privilégiée dans les communications avec les non-francophones hors Québec. S'il n'est que question d'acquérir une langue supplémentaire, le cours de langue anglaise devrait avoir un effet positif sur la performance économique alors que – s'il est nécessaire de légitimer ses connaissances théoriques ou professionnelles par une scolarité locale – l'impact positif devrait s'apercevoir dans la formation générale et professionnelle en français. La fréquentation d'un cours de langue pourrait également indiquer que les individus en question souffrent d'un manque de connaissances linguistiques important qui rend difficile leur insertion au marché du travail. Elle pourrait ainsi être associée à une moindre performance économique. Le COFI permet aux immigrants de s'intégrer à la société d'accueil puisqu'il aborde d'autres aspects que ceux purement linguistiques ou ceux qui sont professionnels ou scolaires. Selon Renaud (1995), le lien entre le cours de langue, le COFI et la participation au marché du travail est l'inverse de ce qui était postulé : les cours d'anglais et de français sont la conséquence de l'occupation d'un emploi et non la cause. Si tel est le cas, nous ne trouverons pas d'effet significatif sur la performance économique liée à ces formes d'éducation.

4.2.2. La langue de l'expérience professionnelle avant l'arrivée au Québec

Tout comme la langue des formations au Québec, la langue de l'expérience professionnelle avant la migration peut être à l'origine d'un certain niveau de connaissance du français ou de l'anglais. La pratique prémigratoire de l'anglais et du français dans le contexte professionnel peut être valorisée en pays d'accueil de deux façons : d'abord, l'expérience pratique avec l'utilisation de l'une ou l'autre des langues officielles intervient dans le niveau de compétence de la langue en question (aspect linguistique), ensuite, le fait d'avoir travaillé avant d'arriver au Québec peut également favoriser l'accès à un emploi de prestige plus élevé et avec un meilleur salaire comparativement aux emplois occupés sans expérience professionnelle (aspect de capital humain). Puisque les immigrants proviennent d'un grand nombre de pays divers, un certain pourcentage de ces nouveaux arrivants possède, en plus de leur expérience professionnelle, une expérience de travail dans une des deux langues officielles canadiennes. Ce fait avantage évidemment les immigrants de France qui ont fort probablement travaillé en français avant d'arriver au Québec, et pourrait jouer en faveur des immigrants du Maghreb et d'Haïti. Les personnes

provenant du Royaume-Uni, des États-Unis ou de tout autre pays où l'anglais est régulièrement utilisé comme langue au travail profitent également d'une expérience double : professionnelle et linguistique. En tant que facteur lié à la compétence linguistique, cette expérience professionnelle en anglais ou en français (voire dans les deux langues) peut avoir une certaine influence sur la rémunération (de l'emploi) et le statut socio-économique de la profession exercée. Un immigrant qui a travaillé dans une langue non-officielle ne peut probablement transférer son savoir que partiellement puisque le vocabulaire précis a été acquis dans une autre langue ou encore que le style des communications varie d'une culture à l'autre. De cette façon, l'expérience professionnelle prémigratoire est susceptible d'être dévalorisée lorsqu'elle a été obtenue dans une langue non-officielle. Certaines études démontrent que le salaire associé à l'expérience de travail avant la migration est moindre que celui qui rémunère une expérience au pays d'accueil (Friedberg, 2000; Green et Worswick, 2002; Ferrer, Green et Riddell, 2004; Aydemir et Skuterud, 2004).

Dans l'enquête ÉNI, trois questions visaient à déceler ce type d'expérience professionnelle et linguistique : les répondants ont indiqué s'ils avaient travaillé avant de s'installer au Québec et s'ils possédaient une expérience professionnelle en français ou en anglais (sans exclure la possibilité d'avoir travaillé dans une autre langue également). Une réponse positive pour chacune des questions sur l'expérience en français et en anglais nous permet de créer un terme d'interaction et de distinguer les travailleurs avec une expérience professionnelle bilingue ainsi que d'identifier les individus qui ont travaillé uniquement dans une langue non-officielle. Pour tester les différences liées à l'expérience professionnelle et linguistique dans le cadre d'un emploi, notre variable consiste en cinq catégories : 1) les répondants qui possèdent une expérience de travail en français, mais non en anglais (qui n'exclut pas une expérience professionnelle dans une autre langue) (26,9%⁶⁷); 2) ceux qui ont une expérience professionnelle en anglais, mais non en français (et éventuellement dans une autre langue) (16,1%); 3) les travailleurs qui ont utilisé l'anglais et le français au travail avant la migration (et une autre langue le cas échéant) (15,3%); 4) ceux qui ont travaillé uniquement dans une autre langue (31,2%); et 5) ceux qui n'ont encore jamais travaillé (10,5%). Puisque la compétence linguistique dans les langues officielles du Canada est probablement plus utile aux immigrants sur le marché du travail montréalais, nous supposons que l'expérience de travail en français ou en anglais se révélera plus valorisée que celle dans une autre langue. La catégorie de l'expérience professionnelle dans une autre langue sert de catégorie de comparaison.

4.2.3. La langue maternelle des immigrants

Tel que démontré par la revue de la littérature, la langue maternelle peut être conçue comme un attribut ethnique, en plus d'indiquer la connaissance de cette langue (Vaillancourt, 1980). La distinction des

⁶⁷ Des répondants ayant travaillé au moins une fois au cours des dix ans sous observation et qui ont répondu aux questions q64, q66 et q67.

individus sur la base de leur langue maternelle sous-tend la majorité des analyses canadiennes qui s'en servent pour évaluer l'égalité salariale des deux nations fondatrices du Canada. Chez les francophones et les anglophones, la langue maternelle surdétermine la connaissance linguistique du français et de l'anglais. La langue maternelle est la langue que les individus connaissent le mieux, qu'ils ont parlé (et parlent généralement encore) toute leur vie, celle à laquelle ils s'identifient. Ces langues sont plus ou moins différentes du français ou de l'anglais, certaines ont des affinités structurelles (comme l'espagnol et le portugais avec le français ou l'allemand avec l'anglais), d'autres sont parlées sur des territoires qui ont déjà connu une occupation par une force anglophone (Inde, Liban, certains pays d'Asie) ou francophone (Liban, Vietnam). Il est ainsi possible que les immigrants provenant de ces pays aient été exposés (à l'école, par exemple) à l'anglais ou au français et qu'ils possèdent une facilité d'intégration à l'une ou l'autre communauté linguistique d'accueil. Ces personnes peuvent avoir une très bonne connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles même si elles indiquent une langue maternelle différente (par exemple, les arabophones nés en France). Le tableau ci-dessous illustre ce fait : les personnes de langue maternelle arabe ont une bonne, voire très bonne compétence en français qui dépasse la moyenne. Tous les francophones possèdent une excellente connaissance du français et les créolophones affichent également des taux de bonne connaissance du français au-delà de la moyenne

Principales langues maternelles										
Niveau de compétence en français à la semaine 52	Arabe	Français	Créole	Espagnol	Vietnamien	Anglais	Portugais	Chinois	Autres langues	Total
Pas de compétence	7	0	1	0	0	5	2	2	14	31
	7%	0%	5%	0%	0%	45%	22%	40%	24%	11%
Faible compétence	15	0	3	4	13	3	5	2	20	65
	14%	0%	14%	31%	93%	27%	56%	40%	34%	24%
Bonne compétence	35	0	6	7	1	1	1	1	10	62
	33%	0%	27%	54%	7%	9%	11%	20%	17%	23%
Très bonne compétence	48	32	12	2	0	2	1	0	15	112
	46%	100%	55%	15%	0%	18%	11%	0%	25%	41%
Total	105	32	22	13	14	11	9	5	59	270

Tableau 23 : Tableau croisé des niveaux de compétence en français en début d'établissement au Québec par langue maternelle des immigrants

La même observation s'impose à propos de l'anglais. 100% des individus de langue maternelle anglaise ont le niveau de compétence le plus élevé dans cette langue. Ce niveau identifie également 40% des immigrants ayant le chinois comme langue maternelle et 24% des personnes avec une langue maternelle non détaillée. Dans les deux cas, ce pourcentage dépasse la moyenne.

Principales langues maternelles										
Niveau de compétence en anglais à la semaine 52	Arabe	Français	Créole	Espagnol	Vietnamien	Anglais	Portugais	Chinois	Autres langues	Total
Pas de compétence	21	4	3	3	1	0	6	1	10	49
	20%	13%	14%	23%	7%	0%	67%	20%	17%	18%
Faible compétence	39	15	17	5	10	0	0	2	17	105
	37%	47%	77%	38%	71%	0%	0%	40%	29%	39%
Bonne compétence	26	7	1	4	3	0	3	0	18	62
	25%	22%	5%	31%	21%	0%	33%	0%	31%	23%
Très bonne compétence	19	6	1	1	0	11	0	2	14	54
	18%	19%	5%	8%	0%	100%	0%	40%	24%	20%
Total	105	32	22	13	14	11	9	5	59	270

Tableau 24 : Tableau croisé des niveaux de compétence en anglais en début d'établissement au Québec par langue maternelle des immigrants

En distinguant la langue maternelle dans nos analyses, nous contrôlons un facteur qui pourrait affecter les compétences en langues officielles alors qu'il est également susceptible d'avoir un impact direct sur la performance économique des immigrants. La langue maternelle peut fonctionner comme un attribut ethnique qui pourrait servir, mais pas toujours correctement, à identifier des individus comme appartenant à une ethnie (le chinois, le vietnamien) ou à une des grandes religions (l'arabe). Il faut tenir compte de cette possibilité lors des analyses.

Nous retenons les neuf langues maternelles qui apparaissent le plus fréquemment dans l'enquête⁶⁸, les restantes étant regroupées dans une catégorie « autre » (25,1%). L'arabe est la principale langue maternelle des répondants (39,4%), suivi du français (10,2%), du créole (7,0%), du vietnamien (4,7%), de l'espagnol (4,4%), du portugais (3,4%), de l'anglais (2,9%) et du chinois (2,3%). La catégorie restante « autres langues maternelles » regroupe autour de quatre immigrants sur dix.⁶⁹

⁶⁸ Pour cette catégorisation, nous suivons Renaud, Piché et Godin (2002).

⁶⁹ Cf. Tableau 14.

Statut socio-économique de l'emploi occupé				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Principales langues maternelles				
Anglais	51,06	52,82	53,61	55,04
Chinois	47,39	44,42	43,44	42,65
Français	46,82	46,89	46,64	48,94
Autres langues maternelles	38,98	41,47	41,69	45,63
Arabe	38,53	40,18	39,84	44,27
Moyenne	38,90	39,95	40,18	44,00
Créole	32,92	31,22	31,60	37,62
Espagnol	32,49	34,88	39,77	40,87
Portugais	31,36	31,86	29,35	30,46
Vietnamien	30,76	28,57	30,40	35,80
Écart entre maximum et minimum	20,30	24,25	24,26	24,58

Tableau 25 : Moyennes du statut socio-économique selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52)

Les personnes de langue maternelle anglaise occupent les emplois de statut socio-économique le plus élevé. L'écart entre eux et le groupe de personnes qui occupent la position en bas de cette liste (les vietnamophones lors des deux premières années et les lusophones lors de la troisième et dixième année) s'agrandit entre la première et la deuxième année et reste important mais stable après la troisième année d'établissement. L'ordre des groupes à l'intérieur de ce 'palmarès' varie légèrement: les immigrants de langue maternelle anglaise, française, chinoise et ceux dont les langues maternelles ont été réunies dans le groupe 'autre' se situent au-dessus de la moyenne. Les arabophones se retrouvent deux fois au-dessus, deux fois en-dessous, mais il s'agit de changements mineurs. Les individus qui ont appris le créole, l'espagnol, le portugais ou le vietnamien comme première langue affichent un statut socio-économique inférieur à la moyenne.

Salaire de l'heure				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Principales langues maternelles				
	\$	\$	\$	\$
Anglais	18,43	20,68	17,27	24,98
Français	13,44	14,87	17,61	20,05
Chinois	12,40	9,19	9,31	9,87
Créole	10,40	9,85	8,87	11,73
Moyenne	9,89	11,37	12,63	15,27
Autres langues maternelles	9,31	10,70	13,64	15,38
Arabe	8,84	10,97	11,69	15,04
Espagnol	8,23	11,05	12,14	14,95
Portugais	7,75	8,65	10,16	11,37
Vietnamien	7,12	6,88	8,45	10,04
Écart entre maximum et minimum	11,31	13,80	9,16	15,11

Tableau 26 : Moyennes des salaires de l'heure selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52)

Les différences salariales sont encore plus impressionnantes, elles vont du simple au double. Il y a une évolution positive des salaires par heure dans le temps, mais celle-ci ne profite pas à tous les immigrants de la même façon car l'écart entre les salaires les plus élevés et les plus bas s'agrandit légèrement entre la première et la deuxième année pour se refermer à la troisième année. Pourtant après dix ans, cet écart est plus important que jamais auparavant. Le groupe le plus défavorisé est celui des vietnamophones, sauf à la semaine 543 quand les sinophones touchent des salaires encore plus bas qu'eux. Ce sont les immigrants de langue maternelle anglaise et française qui gagnent plus que la moyenne. Nous utilisons la catégorie des anglophones à titre de groupe de comparaison dans les régressions avec l'idée que leur profil ressemble davantage aux natifs et qu'ils forment le groupe obtenant les emplois les plus prestigieux avec les meilleurs salaires.

Variable	Type	Modalités	Catégorie de référence
Compétence linguistique			
Niveau de compétence en français oral	Varie dans le temps	Bon Très bon	Faible ou pas du tout
Niveau de compétence en anglais oral	Varie dans le temps	Bon Très bon	Faible ou pas du tout
Bilinguisme anglais-français	Varie dans le temps	Oui	Non
Facteurs de contrôle			
Sexe	Fixe	Homme	Femme
Âge à la semaine sélectionnée	Varie dans le temps	Années depuis la naissance	Variable continue
Âge au carré	Varie dans le temps	Années au carré	Variable continue
Catégorie d'admission	Fixe	Famille Indépendant	Réfugié
Niveau de scolarité à l'arrivée	Fixe	Secondaire Collégial-Universitaire	Primaire
Semaines en emploi au Québec	Varie dans le temps	Nombre de semaines	Variable continue
Semaines en emploi au Québec au carré	Varie dans le temps	Semaines au carré	Variable continue
Création de sa propre entreprise ou être son propre employeur	Varie dans le temps	Oui	Non
Statut socio-économique	Varie dans le temps	Indice Blisshen 1987	Variable continue
Secteur d'activité économique	Varie dans le temps	Industries manufacturières Commerce de gros Finances et assurances Services aux entreprises Services sociaux et de santé Hébergement et restauration Autres industries de service Autres (agriculture, construction, transport)	Vente
Facteurs surdéterminants de la compétence linguistique			
Formation scolaire en français depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Formation scolaire en anglais depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Cours de langue en français depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Cours de langue en anglais depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Formation dans un Centre d'orientation et de formation des immigrants (en français)	Varie dans le temps	Oui	Non
Langue de l'expérience professionnelle avant l'arrivée au Québec	Fixe	Français Anglais Français et anglais Aucune expérience	Autre langue
Langue maternelle	Fixe	Français Vietnamien Arabe Créole Espagnol Portugais Chinois Autre langue	Anglais

Tableau 27 : Résumé des facteurs affectant la performance économique et leurs caractéristiques

Chapitre 5. L'effet des compétences linguistiques sur le statut socio-économique

Afin de savoir si les compétences en langues officielles jouent un rôle dans la performance économique des immigrants, et dans l'affirmative, si celui-ci change au fur et à mesure que les nouveaux arrivants s'intègrent linguistiquement, socialement et économiquement à la société d'accueil, nous avons effectué des analyses de régression multivariée. Ces calculs pondèrent la contribution d'une série de variables indépendantes à l'explication de la variable dépendante. Il sera ainsi possible de déterminer si la connaissance de l'anglais ou du français affecte le statut socio-économique ou le salaire des emplois. Afin de déceler l'effet net de la compétence linguistique, nous contrôlons une série de variables non-linguistiques déterminantes du prestige et du salaire. Par la suite, nous ajoutons d'autres éléments linguistiques aux régressions qui sont susceptibles d'avoir une influence sur le niveau des compétences linguistiques. Est-ce que le niveau de compétence en langues officielles affecte la performance économique des immigrants? Si oui, est-ce que ces différences se maintiennent suite à l'introduction de nouvelles variables? Si les différents niveaux de compétence en langues officielles distinguent toujours les statuts des emplois, les variables nouvellement introduites ne sont pas à l'origine du niveau de connaissance linguistique. Elles ont peut-être un effet indépendant sur la performance économique. Si, par contre, l'effet distinctif de la compétence en français et en anglais disparaît après le contrôle du nouvel ensemble de variables, nous avons identifié des facteurs responsables du niveau des compétences linguistiques qui expliquent de manière plus directe le statut socio-économique des emplois.

Nos analyses comportent un volet synchronique et un volet diachronique. Le volet synchronique propose différents modèles qui vérifient l'effet des compétences en anglais et en français tout en contrôlant différents types de variables susceptibles d'expliquer les différences de statut socio-économique des emplois occupés par les immigrants. Nous comparons *cinq modèles* pour chacun des quatre moments retenus pour nos analyses. Le *premier* indique l'effet brut des niveaux de compétence en anglais et en français ainsi que celui du bilinguisme dans ces deux langues officielles. Dans le *deuxième modèle*, nous ajoutons les variables de contrôle dont l'effet a été déterminé dans un nombre important d'études telles des caractéristiques individuelles des immigrants (sexe, âge, scolarité, catégorie d'admission) et des spécificités de l'emploi (semaines travaillées, entrepreneuriat, secteur d'activité économique). En gardant ces caractéristiques constantes, nous nous rapprochons de l'effet net des compétences linguistiques. Plusieurs analyses commentées au premier chapitre s'arrêtent là, à défaut de données plus détaillées concernant les caractéristiques linguistiques des immigrants. L'enquête ÉNI contient des informations sur la langue des formations suivies au Québec. Il est facile de s'imaginer qu'un cours de français augmente le niveau de connaissance de cette langue. De la même façon, l'exposition quotidienne à l'une ou l'autre des langues officielles dans le cadre d'une scolarité générale ou professionnelle devrait affecter le niveau de

compétence linguistique dans cette langue. Le *troisième modèle* introduit aux régressions cinq variables spécifiant la langue et le type de formation suivie, tout en continuant de contrôler pour les caractéristiques individuelles des immigrants. Si l'impact observé des compétences linguistiques sur le statut socio-économique de l'emploi provenait du fait d'avoir suivi une formation, ce modèle le reflèterait avec des coefficients de la compétence linguistique inférieurs et probablement des cours ou formations avec un coefficient statistiquement significatif. Si nous ne réussissons pas encore à expliquer l'effet de ces connaissances, nous pouvons nous demander si la langue de l'expérience professionnelle acquise avant la migration joue un rôle dans le niveau de connaissance du français et de l'anglais. Le *quatrième modèle* inclut une variable qui résume le fait que les immigrants ont travaillé en français, en anglais, dans les deux langues ou seulement dans une langue non-officielle (ou pas du tout) avant d'arriver au Québec. En contrôlant ainsi la langue de l'expérience professionnelle, nous pouvons mesurer l'impact de cet élément de capital humain lequel, selon plusieurs analyses, est dévalorisé face à l'expérience de travail au pays d'immigration. Ces études ne distinguent cependant pas la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire. En dernière instance, nous ajoutons la langue maternelle au modèle précédent. Puisqu'un certain nombre d'immigrants de la cohorte arrivée en 1989 ont l'anglais ou le français comme langue maternelle, il est possible que celle-ci prédétermine le niveau de compétence dans ces langues. L'effet observé lié à la compétence en langues officielles pourrait simplement être le reflet de la composition de la cohorte en termes de langue maternelle qui explique le niveau de compétence. L'impact que l'ajout de la langue maternelle exerce sur les coefficients de la compétence linguistique dans ce *cinquième modèle* prend en charge l'aspect 'outil de communication' de la langue. Or, la langue maternelle constitue, en plus de rendre possible la communication, un élément ethnique qui renvoie à l'affiliation (réelle ou supposée) à un groupe ethnique ou national. Si les immigrants sont accueillis et aidés dans leur tâche d'intégration par un réseau social organisé autour d'une ethnicité commune, la différence de statut socio-économique observée entre des groupes de personnes de langues maternelles diverses pourrait être expliquée par une valorisation ou une dévalorisation du groupe ethnique correspondant dans la société d'accueil. Ce *modèle complet* contient la majorité des facteurs connus pour leur influence sur la performance économique. En les contrôlant, il nous est possible d'estimer l'effet net des compétences linguistiques des immigrants.

Dans chaque modèle, nous recherchons la force explicative du bloc de variables examiné ainsi que l'impact relatif de chacun des facteurs étudiés sur le statut socio-économique. Une comparaison de la variance expliquée par chaque ensemble de facteurs permet de savoir lequel des différents groupes de déterminants de la performance économique explique le mieux la différence de prestige des emplois. Le signe des coefficients reliés à chaque catégorie examinée renseigne sur le sens de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante. Les coefficients indiquent l'écart entre la catégorie en question et celle qui sert de comparaison. En sociologie, il est de pratique courante de considérer statistiquement significatif des coefficients dont la probabilité d'être différents de celui de la catégorie de

référence est plus petite que 5% ($p < 0,05$). Comme il s'agit là d'une aire à gauche et à droite sous la courbe normale, les réponses sous ces deux aires caractérisent un individu sur dix.

Le deuxième volet, diachronique, est essentiel dans une étude qui a pour base l'intégration linguistique et socio-économique des immigrants. Il contrôle l'effet du temps qui passe et met l'impact des facteurs linguistiques sur le prestige de l'emploi et le salaire de l'heure dans la perspective de l'évolution de cette intégration. Bien que nos résultats démontrent que la connaissance de l'anglais ou du français affecte significativement le statut des emplois en début d'établissement, ce n'est pas nécessairement le cas dix ans plus tard car cette compétence devient omniprésente et ne distingue plus les immigrants. Puisque les immigrants ont l'occasion de s'exercer à parler les nouvelles langues de la société d'accueil (l'anglais et le français, à Montréal) sur une base quotidienne, nous pouvons présumer que cette utilisation aura une influence sur le niveau de compétence des immigrants dans ces langues. En observant les catégories des variables linguistiques significatives à travers le temps, nous sommes en mesure d'observer l'effet de l'intégration linguistique et sociale croissante sur la performance économique des immigrants. Les variables indépendantes expliquent une partie, plus ou moins importante, de la performance socio-économique des immigrants. Si les connaissances linguistiques jouent un rôle plus important en début d'établissement qu'après dix ans dans la détermination du prestige et du salaire de l'emploi, la variance expliquée par le facteur linguistique dans les régressions reflètera cette évolution. Il est ainsi nécessaire de vérifier le changement du R^2 (la variance expliquée) dans le temps.

5.1. Après un an d'établissement – La compétence en français réduit de moitié l'écart d'accès aux emplois plus prestigieux dû à la langue maternelle

L'impact brut des connaissances linguistiques sur le prestige des emplois à la fin de la première année d'établissement se voit dans le *premier modèle* (Tableau 28). Comme prévu, la compétence dans chacune des langues officielles affecte le statut de façon positive. Généralement, il faut une excellente compétence linguistique pour obtenir un emploi plus prestigieux. Cependant, en anglais, le niveau intermédiaire (bonne compétence) suffit pour expliquer un statut socio-économique plus élevé. La différence entre les individus qui connaissent très bien l'anglais et ceux qui ignorent cette langue est de 10 points. Cet écart distingue un travailleur dans la préparation textile et son contre-maître (selon l'échelle Blishen qui est basée sur des données de 1981). L'effet brut de la compétence en langues officielles sur le statut des emplois est assez important car ces variables expliquent 13% de la variation observée (R^2).

Le *deuxième modèle* contrôle les caractéristiques individuelles et celles associées à l'emploi qui sont source de variation de la performance économique. Nous constatons que l'impact positif de la connaissance intermédiaire de l'anglais a disparu alors que ce niveau en français favorise l'accès aux

emplois plus prestigieux. L'écart de statut associé aux compétences linguistiques de haut niveau reste presque inchangé, c'est-à-dire que la connaissance de ces langues favorise l'accès à un emploi de statut de 7 points (français), voire 10 points (anglais) plus élevé. L'âge accroît très légèrement le statut socio-économique des emplois mais ni le niveau de scolarité ni la catégorie d'admission n'ont d'influence sur le statut des emplois occupés à la semaine 52. Les individus qui travaillent à leur compte occupent en moyenne des emplois moins prestigieux (de 9 points). Certains secteurs d'activité économique sont caractérisés par des professions de statut plutôt inférieur. Les variables de contrôle expliquent, à elles seules, une très importante partie de la variation observée (29%).

Avec le *troisième modèle*, nous vérifions l'hypothèse de l'influence de la langue des formations suivies au Québec sur la compétence en français et en anglais. Dans ce modèle, c'est uniquement le niveau le plus élevé de la connaissance des langues officielles qui affecte le statut socio-économique des emplois. L'anglais donne accès à des emplois plus prestigieux (+9 points) que le français (+6 points). Les formations scolaires ne semblent pas à l'origine des compétences linguistiques. Peut-être est-il trop tôt (après seulement un an) pour détecter un impact plus général du capital humain acquis localement? Seuls les cours d'anglais augmentent le statut des emplois (+7 points). Les caractéristiques individuelles et d'emploi affichent un effet identique au modèle précédent. L'ajout des variables précisant la langue des formations contribue seulement à 2% de l'explication des différences de statut.

Le *quatrième modèle* contrôle la langue de l'expérience professionnelle pré-migratoire. Celle-ci ne joue pas de rôle dans le niveau des compétences linguistiques car elle modifie seulement très peu les coefficients du modèle antérieur. La connaissance de l'anglais permet toujours l'accès à des emplois plus prestigieux (+8 points) que celle du français (+7 points). Les cours d'anglais ressortent également comme un facteur d'augmentation du prestige (+6 points). Les variables ajoutées dans ce modèle n'augmentent pas la force explicative de la régression qui reste à 44%.

Le *modèle complet* explique presque 50% de la variation de statut socio-économique observé à la semaine 52. Nous sommes ainsi assuré de bien contrôler la majorité des sources de variation. Dans ce modèle, nous ajoutons la langue maternelle afin de capter la dimension ethnique de la communication. Sous son influence, l'impact de la très bonne expression orale en anglais disparaît, elle était reliée au fait que les immigrants de langue maternelle anglaise connaissent très bien cette langue. Cependant, le niveau élevé de compétence en français rend possible l'occupation d'un emploi plus prestigieux (+6 points).

Régressions du statut socio-économique	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 52	b	b	b	b	b
Constante	31,99**	35,80**	35,18**	33,66**	44,93**
^a Compétence en français: bonne très bonne	3,45 7,76**	4,93* 6,86*	4,68 6,31*	4,94 6,70*	4,32 6,36*
aucune/faible compétence en français					
^a Compétence en anglais: bonne très bonne	6,03* 9,52**	4,77 9,62**	3,82 9,14**	3,58 8,34*	1,87 4,69
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-2,19	-2,65	-2,34	-2,47	-0,40
Homme (<i>femme</i>)		2,66	2,97*	3,09*	3,18*
^a Âge aux semaines retenues		0,74*	0,77*	0,80*	0,68*
Âge au carré		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-2,44	-2,70	-2,70	-2,76
Famille		-3,94	-4,32	-4,52	-3,54
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		-1,29	-1,58	-2,02	-1,36
Collégial-Université		2,38	2,13	1,73	2,13
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,20	0,21	0,23	0,21
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-9,18**	-9,45**	-9,20**	-8,88**
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-22,03**	-21,86**	-22,05**	-21,88**
Industries manufacturières		-6,75**	-6,82**	-7,01**	-7,14**
Commerce de détail		-12,66**	-12,22**	-12,12**	-11,91**
Commerce de gros		-7,81*	-7,42*	-7,82*	-6,74*
Finances et assurances		-6,33	-5,98	-6,58	-5,83
Services sociaux et de la santé		-11,37**	-11,57**	-11,72**	-9,97*
Autres (agricult., construction, transport)		-5,47	-5,93	-5,99	-6,15
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			0,86	0,72	0,85
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,50	-0,87	0,44
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,56	-0,59	1,31
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			2,26	2,29	3,87
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			6,60*	6,43*	6,41*
Expérience de travail avant immigration: français anglais				0,36 2,00	-0,44 1,61
français et anglais				1,55	0,42
pas d'expérience de travail				2,61	3,15
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-6,37
Vietnamien					-12,92*
Arabe					-8,72*
Créole					-10,80*
Espagnol					-15,82**
Portugais					-11,65*
Chinois					-0,39
Autre langue maternelle					-8,07*
R ²	0,13**	0,42**	0,44	0,44	0,48*
n	254	254	254	254	254
ANOVA	F=7,211; df=5; p<0,00	F=7,699; df=22; p<0,00	F=6,506; df=27; p<0,00	F=5,650; df=31; p<0,00	F=5,046; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 28 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 52

En ce qui concerne les groupes de langue maternelle, nous observons que plusieurs groupes se distinguent des anglophones par des emplois de statut significativement inférieur. Les hispanophones (-16 points), les vietnamophones (-13 points), les lusophones (-12 points), les créolophones (-11 points), les arabophones (-9 points) et les personnes de langues maternelles non détaillées (-8 points) se trouvent désavantagés comparativement aux anglophones. Ce sont tous des immigrants allophones, à l'exception des Chinois. En utilisant un autre groupe de langue maternelle comme catégorie de contrôle, nous identifions un avantage significatif des sinophones par comparaison aux vietnamophones (13 points de plus) et aux hispanophones (15 points de plus). Seulement les hispanophones se distinguent significativement des francophones (-9 points), tous les autres groupes linguistiques n'affichent pas d'écarts significatifs avec les immigrants francophones. Les autres caractéristiques qui expliquaient les différences de statut dans les modèles précédents maintiennent leur effet (le cours de langue anglaise, le sexe, l'âge, certains secteurs d'activité économique et l'entrepreneuriat).

En résumé, nous identifions un impact brut de la compétence en langues officielles qui diminue et disparaît au fur et à mesure que nous contrôlons d'autres aspects qui influencent la compétence linguistique et la performance économique. Dans le modèle final, la très bonne compétence en français à la fin de la première année de séjour au Québec ressort comme un facteur positif (+6 points) qui n'est cependant pas assez fort pour compenser l'effet négatif subi par des immigrants de certaines langues maternelles (-16 points chez les hispanophones). L'accès aux emplois plus prestigieux semble tout de même sensible à la compétence en anglais car la fréquentation d'un cours de cette langue augmente le statut des emplois. Par ailleurs, les caractéristiques individuelles et de l'emploi se comportent tel que prévu : le fait d'être un homme, l'expérience croissante sur le marché du travail mesurée par l'âge et l'emploi dans des secteurs d'activités professionnelles expliquent une bonne partie des écarts de statut observés.

5.2. Après deux ans d'établissement – L'avantage lié à la compétence en anglais s'explique par la langue maternelle anglaise

À la fin de la deuxième année d'établissement, l'effet brut de la compétence en français s'est envolé. Par contre, la bonne, voire très bonne connaissance de l'anglais permet au travailleur d'accéder à un emploi plus prestigieux. 9% de la variation de statut sont expliqués par la compétence en langues officielles. Sous contrôle des caractéristiques individuelles et celles des emplois (deuxième modèle), la compétence en anglais permet d'accéder à un emploi plus prestigieux, même lorsque la connaissance de cette langue n'est qu'intermédiaire. L'avantage de la très bonne expression orale est réduit de 2 points par rapport au modèle 1 à la suite du contrôle des caractéristiques individuelles et professionnelles. Après deux ans au Québec, les immigrants arrivés avec un diplôme post-secondaire ou universitaire se révèlent très avantagés : ils

occupent des emplois de statut socio-économique plus élevé d'environ 10 points. Les hommes occupent généralement des emplois plus prestigieux de 4 points. Le fait d'avoir créé son entreprise ou de travailler à son propre compte diminue de 9 points le prestige des emplois. Certains secteurs économiques offrent des emplois moins prestigieux que le secteur des services. Les facteurs individuels augmentent considérablement la force explicative de la régression : nous sommes en mesure d'indiquer la source de 38% de la variation, ce qui est 29% de plus par rapport au modèle précédent. L'ajout de la langue des formations au Québec (troisième modèle) élimine l'effet positif du niveau intermédiaire de la connaissance de l'anglais. L'excellente connaissance de cette langue reste cependant statistiquement significative et augmente le prestige des emplois de 7 points. Cette deuxième année d'établissement révèle toujours l'impact positif (+6 points) des cours d'anglais, mais le fait d'avoir participé à une formation générale ou professionnelle exerce également une influence positive sur le statut. Cette formation en français augmente le statut de 6 points et celle en anglais de 7 points. Puisque la formation scolaire pousse le statut des emplois à la hausse peu importe si la formation se donne en français ou en anglais, nous pouvons en déduire que l'investissement dans la scolarité locale avantage les immigrants. Les variables de contrôle maintiennent leur impact. La langue des formations acquises au Québec ajoute 6% à la détermination du statut socio-économique des emplois. Le quatrième modèle estime la force explicative de la langue de l'expérience professionnelle avant migration en plus de maintenir les autres variables déjà dans la régression. Cette variable augmente peu l'explication des écarts de statut entre les immigrants. La très bonne compétence en anglais affecte continûment le prestige des emplois à la hausse alors que celle du français n'a aucun effet. Le fait d'avoir travaillé en français avant l'arrivée au Québec permet l'accès à un emploi plus prestigieux. Le français augmente ce prestige également lorsqu'il s'agit de la langue d'une formation scolaire. En additionnant tous ces coefficients reliés à la connaissance des langues officielles, l'anglais apparaît comme une option plus intéressante(+14 points) pour un immigrant désireux d'accéder à un poste de statut plus élevé que le français (+11 points).

Régressions du statut socio-économique	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 104	b	b	b	b	b
Constante	37,55**	31,19*	32,24**	29,55**	35,69**
^a Compétence en français: bonne	-5,13	-1,60	0,02	-0,64	-0,56
très bonne	-1,29	-0,21	-1,86	-2,73	-2,63
aucune/faible compétence en français					
^a Compétence en anglais: bonne	7,21*	6,11*	4,72	4,68	2,27
très bonne	8,73**	6,58*	6,61*	6,90*	4,20
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,09	-3,11	-2,43	-1,48	0,54
Homme (<i>femme</i>)		4,45*	3,95*	3,95*	4,16*
^a Âge aux semaines retenues		0,64	0,64	0,69	0,71*
Âge au carré		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		2,72	1,33	1,10	1,71
Famille		0,85	-1,07	-1,10	2,58
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		3,68	1,89	1,11	1,66
Collégial-Université		9,56**	7,73**	6,55*	7,38*
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,09	0,04	0,03	-0,01
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-8,83**	-9,00**	-8,80**	-7,66**
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-15,11**	-13,22**	-12,39**	-13,43**
Industries manufacturières		-6,23*	-5,11*	-4,88*	-4,83*
Commerce de détail		-9,97**	-8,80**	-7,70**	-7,94**
Commerce de gros		-6,35	-5,65	-4,64	-3,66
Finances et assurances		-4,46	-4,96	-4,31	-3,78
Services sociaux et de la santé		-1,65	-1,66	-1,42	-0,24
Autres (agricult., construction, transport)		-10,00**	-8,94*	-7,85*	-8,25*
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			6,41**	6,25**	6,71**
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-1,30	-0,56	0,43
^a COFI français (<i>non</i>)			-2,30	-1,20	0,71
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			7,28**	7,46**	7,70**
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			6,09*	5,84*	5,55*
Expérience de travail avant immigration: français				4,51*	3,84
anglais				2,63	1,56
français et anglais				1,68	-0,50
pas d'expérience de travail				1,44	2,57
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-4,07
Vietnamien					-11,98*
Arabe					-7,56
Créole					-15,16**
Espagnol					-16,19**
Portugais					-6,67
Chinois					-1,02
Autre langue maternelle					-7,15
R ²	0,09**	0,38**	0,45**	0,46	0,51**
n	242	242	242	242	242
ANOVA	F=4,815; df=5; p<0,00	F=6,010; df=22; p<0,00	F=6,351; df=27; p<0,00	F=5,696; df=31; p<0,00	F=5,413; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 29 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 104

Le modèle complet intègre la langue maternelle des immigrants aux variables déjà examinées. 51% des écarts de statut sont ainsi expliqués. Alors que la très bonne compétence en anglais affectait toujours de façon positive le statut des emplois dans les modèles précédents, l'ajout de la langue maternelle fait disparaître cet effet. Ni la connaissance du français ni celle de l'anglais ne jouent sur le prestige des emplois à la fin de la deuxième année de vie au Québec. Les écarts entre les groupes linguistiques indiquent alors un différentiel de statut socio-économique qui est moins dû à la compétence en langues officielles qu'à l'appartenance ethnique des immigrants. Les hispanophones occupent des emplois de 16 points plus bas sur l'échelle de Blischen que les anglophones. Il en est de même pour les créolophones et les vietnamophones. La vérification des différences de statut entre tous les groupes linguistiques confirme que les créolophones et les hispanophones occupent les emplois les moins prestigieux de tous (et significativement inférieurs aux anglophones, francophones et arabophones). Après 104 semaines de vie au Québec, il y a donc clairement une structuration des emplois selon le groupe linguistique : les personnes dont la langue maternelle est l'anglais occupent des emplois plus prestigieux que tous les autres, les sinophones se débrouillent mieux que les Haïtiens (tous les locuteurs du créole sont des Haïtiens) et les Sud-américains (100% des hispanophones dans notre échantillon sont d'origine sud-américaine). Le fait de suivre une formation scolaire afin d'augmenter son statut se présente alors comme une option viable car tant la scolarité en français (+7 points) que celle en anglais (+8 points) rendent possible l'accès à un meilleur emploi. Les cours d'anglais fonctionnent également dans ce sens (+6 points). L'effet de la langue de l'expérience de travail observé dans le modèle 4 semble avoir été en corrélation avec la langue maternelle car il ne figure pas dans le modèle final. Le contrôle des variables individuelles et professionnelles dévoile l'avantage des hommes, de l'âge, de la scolarité avancée obtenue au pays d'émigration et le désavantage de l'entrepreneuriat et celui de certains secteurs d'activité professionnelle.

5.3. Après trois ans d'établissement – Le bilinguisme anglais-français exerce une influence positive sur le statut des emplois mais les membres de cinq groupes linguistiques sont sévèrement désavantagés

Après trois ans au Québec, la compétence en français a un effet brut négatif sur le statut des emplois alors que la très bonne expression orale en anglais permet d'accéder à des emplois plus prestigieux. L'effet brut des compétences linguistiques explique 9% des écarts de statut observé entre les travailleurs. L'ajout des caractéristiques individuelles et professionnelles compte pour 29% de la variation des statuts socio-économiques des emplois. L'introduction de ces variables annule complètement l'effet brut des compétences en langues officielles. Les immigrants avec des études universitaires (ou du moins post-secondaires) occupent des emplois plus prestigieux que ceux ayant uniquement terminé le niveau primaire (de presque 9 points). Les secteurs d'activité économique déjà identifiés ont l'impact habituel. La

formation scolaire ou professionnelle (et français aussi bien qu'en anglais) ressort comme un facteur permettant l'accès à des emplois de statuts plus élevés (modèle 3). Alors que le niveau de scolarité est en soi un élément favorisant la qualité des emplois, la mise à niveau des connaissances scolaires au Québec rapporte également, mais l'anglais donne accès aux emplois plus prestigieux que le français. Les hommes et les immigrants oeuvrant dans le secteur des services occupent les positions favorisées déjà connues. La langue des formations n'explique que 4% de la variation des écarts de statut socio-économique. Le contrôle de l'impact de la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire ne modifie guère les résultats. Aucune différence de statut n'est attribuable à l'expérience de travail avant la migration. Ce modèle n'augmente la force prédictive que de 1%.

Le modèle complet explique presque la moitié des écarts de statut socio-économique ($R^2=0,48$). Après contrôle des langues maternelles, nous trouvons un effet positif associé à la connaissance simultanée des deux langues officielles. Le bilinguisme anglais-français prédit des emplois de 6 points supérieurs à la connaissance d'une seule ou aucune des deux langues utilisées principalement au Québec. Simultanément, nous apercevons de nouveau les écarts importants entre certains groupes d'immigrants et les anglophones : cinq des neuf groupes linguistiques (langue maternelle) sont défavorisés en ce qui concerne les emplois qualifiés. Seuls les francophones, les lusophones et les sinophones réussissent aussi bien que les anglophones. Les vietnamophones, les arabophones, les créolophones, les hispanophones et les immigrants de langue maternelle non détaillée occupent des emplois significativement moins prestigieux que les anglophones, ce qui conduit également vers une situation d'emploi plus difficile. Cependant, bien que tous les immigrants allophones (sauf les sinophones et les lusophones), s'expriment très bien dans les deux langues officielles, ils ne parviennent pas à obtenir un emploi de même niveau de statut socio-économique que celui d'un immigrant de langue maternelle anglaise. Par exemple, un Haïtien doit poursuivre des études jusqu'au niveau universitaire du pays d'émigration, être parfaitement bilingue et participer à une formation au Québec en anglais afin de travailler dans un poste aussi prestigieux qu'un immigrant anglophone unilingue. Ces différences importantes qui dépassent les caractéristiques individuelles et les éléments de capital humain pourrait indiquer que l'appartenance à certains groupes ethniques rend l'accès aux emplois qualifiés très difficile voire impossible.

Régressions du statut socio-économique	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 156	b	b	b	b	b
Constante	38,54**	35,07**	35,81**	32,34*	40,40**
^a Compétence en français: bonne	-5,99*	-2,93	-1,76	-2,08	-1,45
très bonne	2,13	-0,82	-0,83	-1,17	-1,12
aucune/faible compétence en français					
^a Compétence en anglais: bonne	2,13	0,34	-0,10	-0,51	-2,41
très bonne	5,42*	2,77	2,32	2,06	-1,47
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	2,75	4,30	4,06	4,43	5,98*
Homme (<i>femme</i>)		3,79*	3,57*	3,57*	3,02
^a Âge aux semaines retenues		0,69	0,67	0,73*	0,79*
Âge au carré		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		1,21	0,30	0,18	-1,90
Famille		-0,17	-1,44	-1,62	-0,74
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		2,90	1,56	0,77	1,81
Collégial-Université		8,52**	6,70*	5,73*	6,70*
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		-0,05	-0,08	-0,08	-0,06
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-7,85**	-7,46**	-7,07*	-5,88*
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-17,95**	-16,13**	-15,62**	-16,35**
Industries manufacturières		-7,90**	-6,44**	-6,40*	-6,13*
Commerce de détail		-11,08**	-9,39**	-8,71**	-8,70**
Commerce de gros		-6,96*	-5,81	-4,98	-3,86
Finances et assurances		-4,84	-4,37	-4,32	-4,04
Services sociaux et de la santé		-7,82*	-6,61	-6,25	-5,01
Autres (agricult., construction, transport)		-14,02**	-12,39**	-11,63**	-11,25**
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			3,61*	3,60*	4,30*
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-3,02	-2,46	-1,72
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,20	0,42	1,26
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			8,09**	8,02**	8,17**
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			2,29	2,05	0,85
Expérience de travail avant immigration: français				2,97	3,58
anglais				2,46	2,36
français et anglais				1,64	0,85
pas d'expérience de travail				2,50	4,22
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-9,40
Vietnamien					-16,97**
Arabe					-10,38*
Créole					-19,12**
Espagnol					-15,30*
Portugais					-9,26
Chinois					-6,82
Autre langue maternelle					-11,23*
R ²	0,09**	0,38**	0,42**	0,43	0,48*
n	254	254	254	254	254
ANOVA	F=4,693; df=5; p<0,00	F=6,335; df=22; p<0,00	F=6,147; df=27; p<0,00	F=5,387; df=31; p<0,00	F=4,996; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 30 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156

5.4. Après dix ans d'établissement – Les compétences linguistiques n'ont plus aucun impact mais les créolophones, les hispanophones et les vietnamophones occupent des emplois nettement sous-qualifiés

La compétence en langues officielles n'a plus d'impact sur le prestige des emplois des immigrants dix ans après leur arrivée. Ni la très bonne connaissance de l'anglais ni celle du français ne modifie le statut des emplois, ce qui indique probablement que le processus d'intégration linguistique a abouti et que les immigrants ne se distinguent plus entre eux (nos données ne permettent pas de nous prononcer sur une assimilation linguistique dans la société d'accueil) sur la base de leur compétence en langues officielles. Le pourcentage de la variation expliqué par ce modèle de l'effet brut est de 7%. Les caractéristiques individuelles et professionnelles sont de loin les prédicteurs les plus importants (variation du $R^2=0,12$ par rapport au modèle antérieur). Une part considérable des différences observées est ainsi due au sexe, au niveau de la scolarité (telle que mesurée au moment de l'arrivée au Québec) et au secteur d'emploi. Les immigrants qui arrivaient au Québec avec un diplôme post-secondaire ou universitaire occupent, dix ans plus tard, des emplois de statut plus élevé de 8 points, en moyenne. Puisqu'un bon nombre de répondants avait entrepris une formation scolaire au cours de leur établissement, nous avons également estimé une régression en utilisant le niveau de scolarité acquis après dix ans. Le résultat, en ce qui concerne l'avantage de la formation post-secondaire et universitaire, est à peu près identique (+7 points). Les autres facteurs ne sont pas affectés par cette mesure mise à jour. Le modèle qui contient le niveau de scolarité actuel a l'avantage d'expliquer plus convenablement les écarts de statut socio-économique entre les individus ($R^2=0,38$) comparativement à un $R^2=0,29$ du modèle avec la scolarité mesurée à l'arrivée.

La langue des formations explique une partie importante des variations de statut socio-économique entre les répondants. Les compétences en langues officielles n'affectent pas l'accès aux emplois plus prestigieux dans ce modèle. Par contre, les individus ayant suivi une formation en anglais au cours des 10 dernières années ont, en moyenne, 9 points de plus sur l'échelle de Blishen alors que ceux qui ont étudié en français gagnent 5 points. L'avantage de l'anglais est indéniable. Simultanément, les immigrants ayant fréquenté un cours de français ou un cours de COFI sont désavantagés. Le niveau de scolarité ne ressort plus comme un facteur qui augmente le statut des emplois. Les autres variables continuent à avoir l'effet déjà identifié dans les modèles et moments antérieurs. L'expérience de travail prémigratoire en français favorise l'accès aux emplois de statut élevé. Cet effet n'enlève pas l'avantage des formations en anglais et en français, mais le désavantage des cours de COFI devient non-significatif. Ces cours contiennent un volet linguistique ainsi qu'un volet culturel.

Régressions du statut socio-économique	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 543	b	b	b	b	b
Constante	35,90**	59,34**	70,19**	62,06**	71,68**
^a Compétence en français: bonne	4,75	-0,38	-0,64	-2,28	-4,55
très bonne	4,11		1,07	0,26	0,55
aucune/faible compétence en français		0,59			
^a Compétence en anglais: bonne	5,85	-2,12	-1,36	-2,77	-4,72
très bonne	7,82	0,93	0,45	0,28	-1,95
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,84	3,24	1,25	2,16	3,73
Homme (<i>femme</i>)		3,46*	3,80*	3,94*	3,72*
^a Âge aux semaines retenues		-0,32	-0,60	-0,47	-0,55
Âge au carré		0,00	0,01	0,01	0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		3,49	2,06	2,43	2,18
Famille		0,07	-3,48	-3,07	-1,39
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		2,77	0,00	-0,89	-0,42
Collégial-Université		8,10*	4,63	3,99	4,13
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		-0,04	-0,05	-0,04	-0,04
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-3,44	-3,36	-2,67	-2,21
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-14,87**	-12,10**	-11,36**	-12,22**
Industries manufacturières		-1,69	-0,30	0,44	0,45
Commerce de détail		-5,70*	-3,21	-2,02	-1,99
Commerce de gros		2,37	4,37	6,26	5,84
Finances et assurances		1,60	1,30	2,32	1,75
Services sociaux et de la santé		-1,63	0,52	1,36	2,16
Autres (agricult., construction, transport)		-13,58**	-13,10**	-12,27**	-11,93**
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			5,09**	4,51*	4,96**
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-5,88**	-5,58**	-5,16*
^a COFI français (<i>non</i>)			-3,98*	-3,48	-3,21
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			8,90**	8,98**	8,94**
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			3,53	2,79	1,95
Expérience de travail avant immigration: français				4,76*	5,11*
anglais				2,48	1,96
français et anglais				-0,21	0,13
pas d'expérience de travail				3,78	4,11
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-8,32
Vietnamien					-11,48*
Arabe					-8,73
Créole					-15,72**
Espagnol					-12,56*
Portugais					-9,36
Chinois					-4,15
Autre langue maternelle					-7,22
R ²	0,07**	0,29**	0,40**	0,42	0,45
n	271	271	271	271	271
ANOVA	F=3,988; df=5; p<0,00	F=4,674; df=22; p<0,00	F=5,887; df=27; p<0,00	F=5,502; df=31; p<0,00	F=4,775; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 31 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543

Étant donné que sous contrôle de la langue de l'expérience professionnelle antérieure (donc d'une certaine compétence linguistique dans une langue d'accueil) l'effet négatif des cours de COFI disparaît, nous pouvons présumer que c'était le manque de connaissance des langues officielles qui causait l'impact négatif plutôt que l'aspect 'familiarisation avec la société québécoise. L'explication de la variance dans ce modèle n'augmente pas beaucoup avec l'ajout de la langue de l'expérience professionnelle, donc l'impact de cette variable est minime après dix ans.

Le modèle complet améliore l'explication des écarts de 3% par rapport au modèle 4. Les compétences linguistiques en anglais et en français ne jouent définitivement aucun rôle dans la détermination du statut socio-économique des emplois des immigrants à la fin de la période d'observation car aucune catégorie n'est statistiquement significative. Cependant, cela ne signifie pas que le facteur linguistique ne joue pas de rôle dans l'accès aux emplois prestigieux. Les différences les plus importantes sont reliées à certains groupes de langue maternelle. Ce sont encore les Haïtiens qui occupent la position la moins favorable avec des écarts de presque 16 points. Les hispanophones et les vietnamophones occupent des emplois de 13 (respectivement 11) points moins prestigieux que les anglophones. Une formation scolaire en anglais pourrait augmenter le statut de leurs emplois de 9 points (la formation en français ne donne que 5 points). S'ils avaient travaillé en français avant leur migration, ils pourraient également gagner 5 points sur l'échelle de Blisshen. Les immigrants ayant eu besoin de cours de français sont pénalisés car leurs emplois sont en moyenne 5 points inférieurs à ceux qui n'ont pas suivi ces cours. En mesurant la scolarité après dix ans de vie au Québec, les individus ayant complété une formation collégiale ou universitaire profitent de leurs études avec un statut plus élevé de 5 points. La langue de la formation en français a un impact positif mais moindre que la scolarité en anglais. Comme avant, les cours de français et de COFI identifient des immigrants occupant des emplois moins prestigieux. Le changement le plus frappant associé à la mesure de la scolarité dix ans après l'arrivée des immigrants fait apparaître des individus regroupés selon leur langue maternelle qui profitent de cette mesure renouvelée ou qui sont perdants. Ainsi, les vietnamiens se sont apparemment engagés dans la scolarisation locale car leur désavantage initial (-11 points) disparaît complètement. Toutefois, les arabophones et les lusophones ressortent comme des groupes qui occupent des emplois moins prestigieux (-11 points) car ils n'ont pas mis à niveau leur scolarité. Ces groupes linguistiques n'apparaissent pas désavantagés lorsque nous les avons comparé sur la base du niveau de scolarité atteinte au pays d'origine. Les créolophones sont plus désavantagés que les francophones, les arabophones, les sinophones et les individus de langues maternelles non-détaillées (scolarité mesurée à l'arrivée).

5.5. L'effet du temps

Nous concevons aisément qu'en début d'établissement, le manque de connaissances linguistiques puisse empêcher certains immigrants d'accéder à des postes prestigieux. Au fur et à mesure que l'intégration linguistique des immigrants s'effectue, ce facteur est susceptible de perdre de l'importance. Un test approximatif du changement des coefficients significatifs nous permet de mieux juger de la nature du changement des coefficients.⁷⁰ Cette perspective chronologique rend possible l'analyse longitudinale des facteurs d'intégration économique des immigrants. Nous suivons maintenant l'évolution de l'impact des différents ensembles de variables étudiées.

5.5.1. Les compétences en langues officielles

Cet effet se limite aux trois premières années d'établissement. Après dix ans de vie au Québec, ni les compétences linguistiques ni l'effet brut n'affectent le prestige des emplois. L'impact de la connaissance des langues officielles est considérable à la fin de la première année car il est apparent dans presque tous les modèles de la régression (l'effet de l'anglais disparaît cependant au modèle 5 qui introduit les langues maternelles). Un an plus tard, les deux langues officielles ne ressortent pas comme significatives au modèle 5. L'importance de la connaissance des langues officielles au Québec diminue avec le temps ce qui est par ailleurs confirmé par les tests de changement des coefficients. En comparant les valeurs du R^2 pour chaque moment analysé, nous observons qu'à la fin de la semaine 52, la compétence linguistique expliquait 13% des écarts de statut, un an plus tard ce ne sont plus que 9%. À la fin de la troisième année, le R^2 égale toujours 9% et après dix ans de vie au Québec, il n'est plus que de 7%, témoignant d'une perte d'impact sur le prestige des emplois au fil des années.

5.5.2. La langue des formations et cours suivis au Québec

Contrairement aux compétences linguistiques dont la force explicative diminue au cours des dix ans sous observation, celle des formations suivies au Québec distinguées selon la langue d'enseignement augmente : après un an, l'ensemble de ces cinq variables expliquent seulement 2%. Après la deuxième année, ce sont déjà 6%. À la fin de la période d'observation, il augmente à 11% et indique que les formations contribuent à l'accès à des emplois prestigieux. L'examen de l'impact des formations suivies au Québec selon la langue dans laquelle elles sont données et le type de formation s'est révélé pertinent. À notre connaissance, aucune autre étude sur l'impact des connaissances linguistiques des immigrants sur leur statut socio-économique ne contient ces informations.

⁷⁰ cf. note 124 et annexe dans Blaser (2006).

En début d'établissement, ce sont les *cours d'anglais* qui augmentent le statut socio-économique des emplois. Cet effet positif cède la place, après deux ans de vie au Québec, à la scolarisation locale. Il s'agit d'un impact stable à long terme : dans tous les modèles et pour chacun des moments analysés à partir de la semaine 104, le fait d'avoir suivi une formation générale ou professionnelle élève le prestige des emplois. Les formations en anglais donnent accès à des emplois plus prestigieux que celles en français. Après dix ans au Québec, les immigrants ayant suivi un cours de français ou des cours de COFI (lesquels sont offerts uniquement en français) apparaissent significativement désavantagés par comparaison à ceux qui n'ont jamais suivi de tels cours. Ce résultat est visible dans tous les modèles contenant ces variables. Le test du changement des coefficients est négatif, c'est-à-dire que la variation de l'écart-type est plus importante que celle des coefficients. Nous ne pouvons être certain que ce changement de significativité apparaisse tout à coup lors de la dixième année d'établissement : soit que les personnes inscrites à un cours de français ou de COFI souffrent d'un désavantage de statut social tout au long du processus d'insertion soit qu'elles ne sont pas vraiment défavorisées après dix ans. Le manque de clarté de ce résultat pourrait être une conséquence de la construction de cette variable. En résumé, nous retenons que la scolarisation continue dans la société d'accueil favorise l'accès à des emplois de statut socio-économique élevé. L'avantage de la langue anglaise semble en relation avec les cours d'anglais ainsi qu'avec l'impact presque double de cette langue comparativement aux formations en français.

5.5.3. L'avantage de l'expérience professionnelle prémigratoire en français

L'impact positif de l'expérience professionnelle prémigratoire en français est observé lors de la semaine 104 (modèle 4 uniquement) et 543. Lorsque les langues maternelles sont contrôlées (modèle complet, scolarité mesurée après 10 ans), cet effet disparaît. L'avantage d'avoir déjà travaillé en français semble ainsi lié à la langue maternelle française qui favorise évidemment une telle expérience de travail. En général, cette variable augmente peu l'explication des écarts de statut socio-économique des immigrants.

5.5.4. Le rôle joué par les langues maternelles des immigrants

Même si cette variable n'est pas la plus importante dans l'explication des différences de statut socio-économique des immigrants, la distinction des répondants sur la base de leur langue maternelle livre d'importants indices concernant les inégalités de statut qui les affectent. Les résultats de notre étude démontrent que la langue maternelle est à l'origine d'écarts importants entre groupes d'immigrants, et ce, tant au début d'établissement qu'après dix ans. Les hispanophones et les créolophones travaillent *toujours* à des emplois de statut socio-économique inférieur à ceux des anglophones. L'écart va de 11 points à 17 points sur l'échelle de Blisshen. Les vietnamophones s'en sortent mieux après dix ans au Québec lorsque nous mesurons le niveau de scolarité à la semaine 543 car ils ont suivi une formation locale. Cependant, pendant les trois premières années de leur établissement, leur statut socio-économique est très inférieur à

celui des anglophones. Les arabophones éprouvent également des difficultés sérieuses tout au long de la période d'observation. Après dix ans et en mesurant la scolarité de ce moment-là, ils occupent des emplois moins prestigieux que les anglophones. Contrairement aux vietnamophones, les arabophones ne semblent pas avoir continué leur formation au Québec car ils s'en sortent mieux lorsque nous analysons leur performance avec le niveau de scolarité atteint à l'arrivée. Les immigrants de langue maternelle portugaise sont désavantagés au début, mais semblent s'être intégrés plus tard.

5.5.5. Les attributs individuels et professionnels

Nous avons également évalué l'impact des variables de contrôle qui se sont révélées significatives dans d'autres études. Il s'agit surtout du capital humain des immigrants ainsi que de caractéristiques en relation avec l'emploi. Cet ensemble de variables explique le mieux les écarts de statut socio-économique entre les immigrants pendant toute la durée de la période d'observation. Un tiers des écarts de prestige des emplois est dû au capital humain des immigrants ou au secteur d'activité économique. Vers la fin du processus d'établissement, l'importance des variables individuelles et professionnelles est plus faible qu'au début tandis que les formations occupent une plus grande place dans l'explication des écarts. Les hommes occupent les emplois plus prestigieux que les femmes. À la fin de la troisième année d'établissement, cet écart est à la limite d'être statistiquement significatif. L'âge des répondants exerce une influence positive pendant les trois premières années de vie au Québec, c'est-à-dire que les immigrants plus âgés travaillent dans des postes de statut plus élevé. Ceci pourrait être le reflet de l'expérience de vie au Québec.⁷¹ La scolarité atteinte hors du Canada commence à influencer le prestige des emplois occupés à partir de la deuxième année d'établissement lorsque les immigrants avec un niveau collégial ou universitaire profitent d'une augmentation du statut socio-économique de 7 points. Cette catégorie apparaît comme statistiquement significative dans tous les modèles des semaines 104, 156 et dans le modèle 5 de la semaine 543 lorsque nous mesurons le niveau de scolarité après dix ans. La comparaison du niveau de scolarité atteint avant l'immigration et celui après dix ans de vie au Québec se révèle donc pertinente. L'importance d'utiliser les mesures contemporaines au moment analysé dans une étude longitudinale apparaît une fois de plus.⁷² La catégorie d'admission des immigrants ne joue aucun rôle dans le statut des emplois occupés.

⁷¹ Il est peu probable qu'il s'agisse de l'expérience professionnelle car nous contrôlons cet aspect par une variable résumant le nombre de semaines travaillées depuis l'arrivée au Québec. Le test de changement des coefficients est d'ailleurs positif dans le modèle complet pour la semaine 543 indiquant par là qu'il est très probable que ce soit un effet du temps passé au Québec plutôt qu'une variation du coefficient et de l'écart-type.

⁷² Ces résultats illustrent la nécessité d'utiliser les mesures contemporaines au moment utilisé dans une étude longitudinale plutôt que de s'arrêter à une information antérieure qui pourrait avoir changé avec le temps (cf. Renaud, Piché et Godin, 2002, 2003; Godin, 2005 pour le niveau de scolarité à l'arrivée et les connaissances des langues officielles).

Les *caractéristiques professionnelles* des immigrants contribuent également à la distinction de l'origine des écarts de statut entre immigrants. L'entrepreneuriat exerce un impact négatif sur le statut des emplois. D'où vient cet effet négatif? Pourquoi disparaît-il à la fin de la période d'observation? Est-ce que les immigrants ayant créé leur propre entreprise ont réussi à améliorer le statut de leurs emplois ou ont-ils abandonné pour relever d'autres défis? Nous ne pouvons que soulever ces questions et souhaiter que de futures études se pencheront sur cet aspect de l'intégration économique des immigrants au Québec. Le fait d'occuper un emploi dans le secteur de l'hébergement ou de la restauration est à l'origine des plus grands écarts de statut socio-économique entre immigrants. Comparativement à ceux qui oeuvrent dans le secteur des services, ces derniers occupent des emplois moins qualifiés tout comme les employés dans le commerce de détail. L'occupation dans l'industrie manufacturière, dans le secteur des services sociaux ou de santé et dans le commerce de gros diminue le statut des emplois. Cependant, le fait que la majorité de ces écarts se limitent aux trois premières années d'établissement suggère que les immigrants qui possèdent le capital humain et les contacts nécessaires réussissent à s'en sortir et à occuper des emplois dans d'autres secteurs après un certain ajustement au marché du travail montréalais. Après dix ans, il reste un certain nombre d'immigrants occupant des emplois de statut socio-économique nettement inférieur. Le test du changement dû au temps est négatif ce qui nous laisse alors dans le doute concernant le véritable effet du temps.

5.5.6. Commentaires généraux

La compétence en langues officielles est peu déterminante du statut socio-économique des immigrants. Elle découle, en partie, des immigrants ayant l'anglais ou le français comme langue maternelle (effet visible en début d'établissement). Ensuite, son effet est associé aux caractéristiques individuelles des immigrants et, après dix ans, l'impact de la compétence en langues officielles s'est envolé. La manière la plus constante et efficace d'intervenir sur le statut socio-professionnel passe par la fréquentation de formations (celles en anglais ont un effet plus important) et de cours de langue anglaise. L'effet du cours d'anglais n'existe que pendant les deux premières années d'établissement alors que l'impact de la scolarité accomplie au Québec se fait sentir à partir de la semaine 104. Le facteur responsable des écarts de statut socio-économique les plus considérables est la langue maternelle. Les immigrants allophones ne rejoignent que difficilement et de manière instable le statut des emplois des immigrants anglophones et francophones. Il y a cependant une exception : les sinophones n'occupent jamais une position défavorisée. L'écart entre immigrants allophones et anglophones est si grand que même la fréquentation d'une formation ou d'un cours de langue ou la compétence dans une langue officielle ne suffisent pas pour le refermer. Comme nous avons contrôlé plusieurs aspects des compétences linguistiques, nous sommes portés à voir dans ces résultats une différence selon l'ethnicité des immigrants plutôt qu'un écart dû à la compétence linguistique incomplète ou manquante.

Chapitre 6. L'effet des compétences linguistiques sur le salaire

Le statut socio-économique est aujourd'hui une mesure indépendante du salaire. Le salaire payé à un travailleur est, entre autres, fonction du prestige de cet emploi. Dans ce sens, nous pouvons concevoir la mesure du statut socio-économique comme préalable au salaire. Afin de ne pas confondre l'effet des compétences linguistiques et celui du statut de l'emploi sur la rémunération à l'heure des emplois, nous contrôlons cette mesure du statut de l'emploi dans les régressions des déterminants des salaires des immigrants. Nous avons vu que le fait d'avoir une langue maternelle non-officielle rend l'emploi dans un poste de statut socio-économique élevé plutôt difficile. Puisque cette variable joue un rôle considérable dans la détermination du statut socio-économique des immigrants, nous pourrions imaginer qu'elle a épuisé son impact sur la performance économique des immigrants. Ceci vaut pour les autres variables également. Il reste donc maintenant à examiner l'effet des compétences linguistiques, d'autres caractéristiques linguistiques ainsi que des attributs individuels des immigrants sur le salaire de l'heure obtenu pour l'emploi en cours lors des quatre moments sélectionnés.

6.1. Après un an d'établissement – La connaissance des langues officielles n'explique pas les écarts salariaux, mais les arabophones gagnent moins que les autres

L'effet brut des compétences en langues officielles se limite au niveau de connaissance le plus élevé. La connaissance du français et celle de l'anglais augmentent le salaire, mais l'impact de l'anglais est presque le double de celui du français. Les compétences linguistiques expliquent 14% de la variation salariale observée ce qui est comparable à leur part dans l'explication du statut des emplois. Dans le deuxième modèle, nous contrôlons une source importante de variation salariale : les caractéristiques de sexe, d'âge, de scolarité et de catégorie d'admission au Canada. La première conséquence de ce contrôle est le recul de l'effet de la connaissance du français qui n'est plus statistiquement significative dans ce modèle. La compétence en anglais augmente toujours le salaire de l'heure, mais moins. Puisque l'impact de la compétence du français disparaît après le contrôle des caractéristiques individuelles des immigrants mais que celui de l'anglais demeure, nous pouvons conclure que le premier était dû à la composition de l'échantillon étudié. Le statut socio-économique affecte le salaire de façon significative, mais minimale alors que les immigrants employés dans le secteur du commerce de détail gagnent des salaires de 27% inférieurs à ceux qui oeuvrent dans celui des services. L'ajout des caractéristiques individuelles et professionnelles des répondants augmente la force explicative de la régression de 26%.

Régressions du salaire de l'heure	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 52	%	%	%	%	%
Constante	1,98**	1,16*	1,17*	1,24**	1,53**
^a Compétence en français: bonne très bonne	0,05 0,25*	0,11 0,17	0,13 0,17	0,17 0,23	0,14 0,18
aucune/faible compétence en français					
^a Compétence en anglais: bonne très bonne	0,13 0,59**	0,05 0,39**	0,08 0,40**	0,03 0,22	0,04 0,19
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,16	-0,13	-0,13	-0,14	-0,12
Homme (<i>femme</i>)		0,06	0,05	0,04	0,09
^a Âge aux semaines retenues		0,02	0,02	0,02	0,01
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,07	-0,07	-0,06	-0,08
Famille		-0,14	-0,13	-0,14	-0,24
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		-0,10	-0,10	-0,13	-0,11
Collégial-Université		-0,01	-0,01	-0,07	-0,07
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,01	0,01	0,01	0,01
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,01**	0,01**	0,01**	0,01**
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-0,02	0,01	0,03	0,03
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-0,07	-0,06	-0,11	-0,12
Industries manufacturières		-0,02	-0,02	-0,05	-0,03
Commerce de détail		-0,27**	-0,27**	-0,28**	-0,23*
Commerce de gros		0,01	-0,01	-0,04	-0,06
Finances et assurances		0,02	0,01	-0,06	0,00
Services sociaux et de la santé		-0,03	0,00	-0,02	0,03
Autres (agricult., construction, transport)		0,06	0,08	0,05	0,06
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			-0,05	-0,06	-0,07
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,09	-0,11	-0,09
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,01	-0,01	-0,04
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			-0,08	-0,09	-0,07
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			-0,16	-0,15	-0,16
Expérience de travail avant immigration: français anglais				-0,01 0,28*	-0,04 0,26*
français et anglais				0,31*	0,25*
pas d'expérience de travail				0,07	0,03
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-0,06
Vietnamien					-0,27
Arabe					-0,25*
Créole					-0,02
Espagnol					-0,08
Portugais					-0,23
Chinois					-0,04
Autre langue maternelle					-0,22
R ²	0,14**	0,40**	0,41	0,45**	0,49
n	233	233	233	233	233
ANOVA	F=7,523; df=5; p<0,00	F=5,926; df=23; p<0,00	F=4,998; df=28; p<0,00	F=5,060; df=32; p<0,00	F=4,549; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 32 : Pourcents de salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 52

L'introduction des formations au Québec dans le modèle 3 modifie la détermination des salaires de façon imperceptible. L'effet de posséder une expérience professionnelle dans les deux langues officielles est double : d'une part, il fait disparaître l'avantage de la très bonne compétence en anglais observée au modèle 3 et, d'autre part, l'impact d'avoir travaillé en anglais (ou dans les deux langues officielles) exerce un effet très positif sur les salaires de la semaine 52 : les immigrants ayant travaillé en anglais avant d'arriver au Québec touchent des salaires supérieurs de 28% comparativement à ceux qui n'ont travaillé que dans une langue non-officielle et de 31% plus élevés lorsqu'ils ont utilisé les deux langues officielles dans le cadre d'un emploi. Le contrôle de cette variable contribue avec 4% à l'explication des écarts salariaux entre immigrants. Le modèle complet ajoute les langues maternelles à la régression qui augmente la force explicative à près de 50%. Contrairement à l'analyse du statut socio-économique à la fin de la première année au Québec, les compétences linguistiques ne révèlent aucun impact sur le salaire de l'heure des immigrants dans ce modèle. Par contre, la langue maternelle joue un rôle négatif chez les arabophones qui gagnent des salaires inférieurs de 25% comparativement aux anglophones. Simultanément, leurs salaires sont aussi plus bas que ceux des francophones et ceux des créolophones, même si toutes les autres caractéristiques sont identiques. L'impact positif de l'expérience professionnelle en anglais et dans les deux langues officielles persiste mais il est un peu moindre. Le statut socio-économique associé à la profession dans laquelle travaillent les immigrants augmente très légèrement le salaire. Nous identifions le secteur du commerce de détail comme le lieu d'activités professionnelles relativement moins bien payées.

6.2. Après deux ans d'établissement – Les vietnamophones souffrent d'un désavantage salarial

Le modèle de l'effet brut montre une tendance contradictoire : la très bonne compétence en anglais augmente le salaire des immigrants alors que la bonne compétence en français le diminue. Cependant, l'ajout des caractéristiques individuelles et professionnelles montre que l'impact des compétences linguistiques observé dans le modèle 1 n'était pas associé à la connaissance des langues officielles car ni la maîtrise de l'anglais ni celle du français n'affecte le salaire dans le modèle 2. Le nombre de semaines déjà travaillées au Québec diminue les salaires de 2% initialement, mais cet effet se limite au début de l'établissement car, à partir d'un certain moment, plus de semaines un immigrant aura travaillé, plus il gagnera. Le statut socio-économique influence faiblement le salaire. La force prédictive du modèle est de 32% dont 25% proviennent des attributs individuels et professionnels. Le modèle 3 intègre des informations sur la langue des formations suivies au Québec avant la semaine 104. Les compétences linguistiques n'ont pas d'effet dans ce modèle alors que le fait d'avoir fréquenté un cours de COFI diminue le salaire de façon importante (-23%).

Régressions du salaire de l'heure	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 104	%	%	%	%	%
Constante	2,28**	1,93**	2,35**	2,59**	2,90**
^a Compétence en français: bonne très bonne	-0,19* 0,02	-0,14 0,00	-0,06 0,00	-0,04 0,01	-0,02 0,00
aucune/faible compétence en français					
^a Compétence en anglais: bonne très bonne	0,01 0,24*	-0,09 0,04	-0,09 0,07	-0,08 0,09	-0,09 0,06
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	0,00	0,05	0,03	0,02	0,02
Homme (<i>femme</i>)		0,08	0,08	0,07	0,05
^a Âge aux semaines retenues		0,02	0,01	0,00	0,00
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,11	-0,20	-0,22*	-0,31*
Famille		-0,07	-0,19	-0,20	-0,28*
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		-0,02	-0,02	-0,04	-0,04
Collégial-Université		0,16	0,16	0,11	0,10
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		-0,02*	-0,02*	-0,02*	-0,02*
Semaines d'expérience au carré		0,00**	0,00**	0,00**	0,00*
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,01**	0,01**	0,01**	0,01*
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		0,04	0,02	-0,01	0,01
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		0,05	0,02	0,00	-0,02
Industries manufacturières		0,05	0,07	0,07	0,10
Commerce de détail		-0,15	-0,18*	-0,19*	-0,16
Commerce de gros		0,09	0,05	0,04	0,04
Finances et assurances		0,13	0,12	0,10	0,14
Services sociaux et de la santé		-0,10	-0,07	-0,08	-0,10
Autres (agricult., construction, transport)		0,09	0,10	0,11	0,11
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			-0,05	-0,06	-0,04
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,14	-0,13	-0,13
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,23**	-0,20*	-0,21*
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			0,09	0,07	0,12
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			0,11	0,12	0,07
Expérience de travail avant immigration: français anglais				0,04 0,04	0,02 0,04
français et anglais				0,12	0,06
pas d'expérience de travail				-0,12	-0,08
Expérience dans une autre langue				2,59	
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-0,04
Vietnamien					-0,39*
Arabe					-0,20
Créole					-0,25
Espagnol					-0,07
Portugais					-0,18
Chinois					-0,26
Autre langue maternelle					-0,23
R ²	0,07**	0,32**	0,36*	0,37	0,40
n	227	227	227	227	227
ANOVA	F=3,273; df=5; p<0,00	F=4,053; df=23; p<0,00	F=3,940; df=28; p<0,00	F=3,510; df=32; p<0,00	F=3,096; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 33 : Pourcents de salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 104

Ceci pourrait être le résultat du fait que les immigrants qui fréquentent un COFI sont retirés du marché du travail pendant des mois. Ils cumulent alors moins d'expériences de travail au Québec et connaissent moins bien le marché du travail. Afin d'interpréter correctement ce résultat, il faudra l'évaluer dans une perspective longitudinale. Les variables des formations augmentent le R^2 de 4%. La langue de l'expérience professionnelle n'a plus d'impact sur le salaire à la semaine 104 et elle contribue très peu à la prédétermination de celui-ci. Son contrôle fait apparaître un effet inattendu lié à la catégorie d'admission au Canada : les immigrants de la catégorie 'indépendant' gagnent significativement moins (-22%) que les réfugiés. Le modèle complet ajoute 3% à l'explication des écarts salariaux. Comme dans les modèles précédents, les compétences en langues officielles n'affectent nullement les salaires. Ce sont les vietnamophones qui gagnent 39% moins que les anglophones et 36% moins que les francophones. L'impact négatif des cours du COFI se confirme dans ce modèle et s'agrandit même légèrement. De plus, les réfugiés performant considérablement mieux que les immigrants de la catégorie 'indépendant' (-31%) et 'famille' (-28%). Ceci est un résultat qu'il importe d'interpréter dans une perspective longitudinale et dans le contexte économique de 1991.

6.3. Après trois ans d'établissement – Suivre un cours de français tardivement se révèle négatif sur le salaire

Après trois ans de vie au Québec, la très bonne compétence en anglais semble augmenter le salaire de 30% (effet brut). Cet avantage disparaît cependant avec le contrôle des attributs individuels et professionnels. Seul le statut socio-économique des emplois a un impact positif (+2%) sur le salaire. Le deuxième modèle explique 33% des écarts salariaux entre les immigrants. Lorsque nous ajoutons la langue des formations suivies au Québec à la régression, nous remarquons l'effet négatif du cours de langue française. Ainsi, un immigrant qui suit un cours de français après la deuxième année d'établissement souffre de conséquences économiques. Dans le modèle 4, l'avantage du statut socio-économique est présent, ainsi que le désavantage du cours de français et des emplois dans le commerce de gros. À la fin de la troisième année de vie au Québec, les salaires des immigrants de langue maternelle arabe et créole sont significativement inférieurs (-20% et -33% respectivement) en comparaison de ceux des immigrants *francophones* (mais pas des anglophones).⁷³

⁷³ Les coefficients positifs des différentes langues maternelles dans ce modèle pourraient déconcerter car aux autres moments, les langues non-officielles présentaient presque toujours des coefficients négatifs. Nous avons vérifié ce résultat en examinant l'effet brut des langues maternelles sur le logarithme du salaire à la semaine 156. Tous les coefficients sont alors négatifs. Nous nous sentons ainsi raisonnablement certain que le sens des signes dans la régression présentée au Tableau 34. (Résultats disponibles sur demande.)

Régressions du salaire de l'heure	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 156	%	%	%	%	%
Constante	2,36**	1,25**	1,50**	1,70**	1,56*
^a Compétence en français: bonne	-0,15	-0,08	-0,04	-0,02	0,00
très bonne	0,08	-0,04	-0,03	0,01	-0,02
aucune/faible compétence en français		0,00			0,00
^a Compétence en anglais: bonne	0,01	0,00	0,01	-0,01	-0,02
très bonne	0,30*	0,17	0,16	0,12	0,18
aucune/faible compétence en anglais		0,00			
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,01	-0,08	-0,10	-0,10	-0,11
Homme (<i>femme</i>)		0,07	0,07	0,05	0,07
^a Âge aux semaines retenues		0,00	0,00	-0,01	-0,01
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,04	-0,06	-0,06	-0,09
Famille		-0,01	-0,06	-0,05	0,00
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		0,08	0,07	0,09	0,13
Collégial-Université		0,23	0,22	0,21	0,25
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,00	0,00	0,00	0,00
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,02**	0,01**	0,02**	0,01**
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		0,15	0,17	0,16	0,15
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		0,02	0,01	-0,02	-0,07
Industries manufacturières		0,00	0,03	0,02	0,09
Commerce de détail		-0,10	-0,10	-0,12	-0,10
Commerce de gros		-0,22	-0,23*	-0,26*	-0,28*
Finances et assurances		0,26	0,29	0,26	0,26
Services sociaux et de la santé		-0,04	0,01	-0,02	-0,06
Autres (agricult., construction, transport)		0,15	0,19	0,16	0,16
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			0,00	0,01	0,02
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,16*	-0,16*	-0,17*
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,06	-0,07	-0,08
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			0,16	0,16	0,14
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			-0,10	-0,08	-0,09
Expérience de travail avant immigration: français				-0,11	-0,10
anglais				0,04	0,06
français et anglais				0,00	0,01
pas d'expérience de travail				-0,15	-0,13
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					0,44
Vietnamien					0,04
Arabe					0,16
Créole					-0,03
Espagnol					0,27
Portugais					0,40
Chinois					0,13
Autre langue maternelle					0,30
R ²	0,07**	0,33**	0,35	0,37	0,40
n	240	240	240	240	240
ANOVA	F=3,622; df=5; p<0,00	F=4,594; df=23; p<0,00	F=4,121; df=32; p<0,00	F=3,759; df=32; p<0,00	F=3,377; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 34 : Pourcents de salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 156

Sans que ces francophones se distinguent de façon marquée des anglophones, les immigrants allophones mentionnés ayant des salaires inférieurs au groupe de référence laissent entrevoir un renforcement de la position socio-économique des immigrants francophones. Le seul autre contraste salarial statistiquement significatif est celui entre individus de langue maternelle non-détaillées et créolophones. Ces derniers touchent des salaires 34% plus bas. Les régressions de la semaine 156 indiquent peu de variables qui distinguent des immigrants favorisés et défavorisés du point de vue salarial. Nous pouvons probablement interpréter ceci comme le début de l'intégration linguistique qui, pour la majorité des immigrants, efface l'effet des caractéristiques linguistiques sur le salaire de l'heure.

6.4. Après dix ans d'établissement – Le seul aspect linguistique qui distingue les salaires des immigrants (vietnamophones et créolophones) est celui de la langue maternelle

Après dix ans de vie au Québec, la très bonne connaissance de l'anglais apparaît comme un facteur susceptible d'augmenter le salaire brut de 55%. Le modèle 2 ne présente plus la connaissance de l'anglais comme un facteur déterminant du salaire. Ce sont plutôt le statut socio-économique de l'emploi et le fait d'avoir créé sa propre entreprise qui donnent entre 2% (statut socio-économique) et 20% plus de salaire (création de l'emploi). Nous constatons que les secteurs du commerce de détail et de gros ont toujours des conséquences négatives sur la paie des travailleurs. Dans ce modèle, les attributs individuels et professionnels expliquent 31% de la variance. Ni la compétence en anglais ou en français ni la formation scolaire ou professionnelle ou les cours de langue n'influencent le salaire à la semaine 543. Le modèle complet révèle une fois de plus l'importance de la langue maternelle chez les immigrants allophones sur leur performance économique. Les personnes de langue maternelle vietnamienne et créole gagnent des salaires inférieurs de 40% (respectivement 39%) comparativement aux immigrants anglophones, même lorsque toutes les caractéristiques individuelles, professionnelles et linguistiques sont contrôlées, et ce, après dix ans d'établissement au Québec. Ce sont les deux seuls groupes d'immigrants qui se retrouvent considérablement désavantagés à cause d'un de leurs attributs ethniques. Ce résultat est autant plus inquiétant qu'à la fin de la troisième année de vie au Québec, les écarts salariaux associés aux langues maternelles semblaient disparus. L'estimation d'une régression qui mesure la scolarité des immigrants atteinte après dix ans pourrait expliquer ce désavantage des vietnamophones et créolophones. Or, bien que la scolarité mesurée au temps 4 exerce un effet très positif sur le salaire (le niveau de secondaire terminé augmente le salaire de 30%, celui de la formation post-secondaire ou universitaire même de 48%), le désavantage lié à la langue maternelle vietnamienne (-42%) et créole (-42%) a même augmenté légèrement. De plus, les individus de langue maternelle non détaillée touchent 33% moins de salaire. Même avec la mesure de la scolarité actualisée, certains groupes d'immigrants touchent des salaires beaucoup plus bas que d'autres.

Régressions du salaire de l'heure avec mesure de la scolarité à l'arrivée	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 543	%	%	%	%	%
Constante	2,20**	0,75	0,90	0,99	1,47*
^a Compétence en français: bonne	0,27	0,12	0,18	0,24	0,16
très bonne	0,32	0,11	0,13	0,13	0,08
aucune/faible compétence en français				0,00	
^a Compétence en anglais: bonne	0,45	0,35	0,37	0,45	0,42
très bonne	0,55*	0,35	0,38	0,45	0,40
aucune/faible compétence en anglais					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,18	-0,21	-0,23	-0,26	-0,23
Homme (<i>femme</i>)		0,03	0,04	0,03	0,02
^a Âge aux semaines retenues		0,01	0,01	0,01	0,01
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,02	-0,02	-0,03	-0,10
Famille		0,06	0,07	0,07	0,03
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		0,03	0,00	0,00	0,03
Collégial-Université		0,22	0,19	0,18	0,20
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,00	0,00	0,00	0,00
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,02**	0,02**	0,02**	0,02**
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		0,20*	0,19	0,18	0,18
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		0,04	0,04	0,01	-0,01
Industries manufacturières		-0,06	-0,05	-0,05	-0,03
Commerce de détail		-0,23*	-0,23*	-0,24*	-0,21*
Commerce de gros		-0,32*	-0,32*	-0,35**	-0,35**
Finances et assurances		0,08	0,09	0,08	0,09
Services sociaux et de la santé		-0,12	-0,10	-0,11	-0,12
Autres (agricult., construction, transport)		0,23	0,24	0,21	0,23
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			-0,03	-0,04	-0,02
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,10	-0,10	-0,10
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,01	0,01	0,00
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			0,05	0,06	0,06
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			0,18	0,19*	0,15
Expérience de travail avant immigration: français				-0,01	0,01
anglais				-0,11	-0,12
français et anglais				0,02	0,03
pas d'expérience de travail				-0,10	-0,08
Expérience dans une autre langue					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-0,25
Vietnamien					-0,40*
Arabe					-0,31
Créole					-0,39*
Espagnol					-0,25
Portugais					-0,25
Chinois					-0,36
R ²	0,07**	0,38**	0,40	0,40	0,42
n	234	234	234	234	234
ANOVA	F=3,477; df=5; p<0,00	F=5,653; df=23; p<0,00	F=4,824; df=28; p<0,00	F=4,249; df=32; p<0,00	F=3,540; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 35 : Pourcents de salaire de l'heure, mesure de la scolarité à l'arrivée, semaine 543

6.5. L'effet du temps

6.5.1. Les compétences en langues officielles

Selon le modèle complet, à aucun moment la compétence dans l'une ou l'autre langue officielle n'a un impact net sur le salaire de l'heure. L'effet brut de la connaissance de l'anglais (et du français à la semaine 52 et 104) est généralement expliqué par des caractéristiques individuelles ou professionnelles des immigrants. Au tout début de l'établissement, l'effet positif de la très bonne connaissance de l'anglais résiste au contrôle des attributs individuels et professionnels et celui de la langue des formations mais disparaît avec l'introduction de la langue de l'expérience professionnelle. La force explicative de ces variables diminue rapidement après la première année de 14% à 7%.

6.5.2. La langue des formations et cours suivis au Québec

La langue des formations et cours fréquentés au Québec n'explique pas non plus les écarts salariaux entre les immigrants. Les cours de COFI apparaissent comme un facteur négatif. Cet effet est cependant limité à la deuxième année. L'année d'après, les cours de français exercent le même effet limité dans le temps. À la fin de la période d'observation, aucune formation ou cours a une influence sur le salaire.⁷⁴ Ces variables ne contribuent que 1% à l'explication des écarts salariaux au début, mais cette proportion augmente à 4% lors de la semaine 104 pour se stabiliser autour de 2% (semaines 156 et 543).

6.5.3. La langue de l'expérience professionnelle prémigratoire

Cette caractéristique d'ordre linguistique et professionnel des immigrants contribue à l'augmentation du salaire de l'heure en début d'établissement. À la semaine 52, les individus ayant travaillé en anglais avant la migration gagnent 26% davantage que ceux qui ont eu des emplois dans une autre langue uniquement. L'expérience bilingue est valorisée au même niveau mais l'avantage provient probablement de la pratique de l'anglais au travail. Plus tard, cette variable n'affecte plus le salaire⁷⁵ indiquant par là que cet élément des caractéristiques prémigratoires perd de l'importance au profit, probablement, d'expériences professionnelles acquises au Québec. Cette diminution de la force explicative se retrouve dans les valeurs du R^2 qui commence à 4% à la semaine 52, descend à 1% lors de la semaine 104 et reste à 2% à la fin de la troisième et dixième année d'établissement.

⁷⁴ Le coefficient positif (+0,18) associé aux cours de langue anglaise (semaine 543, modèle 4) vient en fait de la scolarité poursuivie au Québec, car le modèle qui intègre la mesure de la scolarité après dix ans de vie au Québec n'affiche plus de différence statistiquement significative de ce coefficient.

⁷⁵ Il s'agit d'un changement réel et non pas d'une variation des coefficients ou de l'écart-type selon nos tests.

6.5.4. Les langues maternelles des immigrants

L'ajout aux régressions des langues maternelles n'annule jamais l'effet des variables qui étaient statistiquement significatives dans le modèle 4, mais il identifie des groupes d'individus ayant une langue maternelle en commun qui se retrouvent défavorisés lorsqu'ils sont comparés aux immigrants anglophones. Il ne s'agit pas des mêmes groupes pour chaque moment examiné : à la semaine 52, les arabophones gagnent 25% moins que le groupe de référence alors que lors de la semaine 104, ce sont plutôt les vietnamophones qui touchent des salaires inférieurs de 39%. À la semaine 156, aucun des groupes de langue maternelle n'est significativement désavantagé, même pas à la limite de la significativité statistique. Ce fait apparaît comme une intégration linguistique et économique achevée qui a réussi à effacer les différences entre immigrants. Il faut cependant mentionner que le test du changement des coefficients dans le temps est négatif en ce qui concerne les différences entre les semaines 52, 104 et 156. Cela signifie que la variation autour des coefficients est importante et il se peut qu'il s'agisse simplement d'un hasard plutôt qu'un changement réel. Cependant, à la fin de la dixième année d'établissement, les vietnamophones (et aussi les créolophones cette fois-ci) se retrouvent dans une position défavorisée par rapport aux anglophones. Là, le test du changement significatif est positif et indique que la situation des vietnamophones (et des arabophones qui sont à la limite avec $p=0,08$) a réellement empiré. La mesure de la scolarité du temps 4 qui permet l'évaluation de l'effet de l'investissement dans la formation locale fait même apparaître le groupe d'individus de langues maternelles non détaillées comme désavantagé (-32%). Basé sur l'analyse longitudinale, il n'est pas facile de déterminer si certains groupes linguistiques ont gagné systématiquement moins que les anglophones. Même si nous ne sommes pas en mesure d'apporter la preuve statistique de l'écart salarial important de ces groupes d'immigrants, le fait qu'après dix ans de vie au Québec, ces différences existent encore (et pour certains groupes depuis leur arrivée), et ce, après contrôle des attributs individuels, professionnels (même du statut socio-économique) et linguistiques, devrait nous inciter à nous interroger sérieusement sur l'égalité des chances de tous les immigrants sur le marché du travail montréalais.

6.5.5. Les attributs individuels et professionnels

Ce sont ces caractéristiques qui déterminent le plus le salaire de l'heure des immigrants, et ce, de façon progressive tout au long de la période d'établissement. Le contrôle de ces variables enlève toujours l'effet brut des compétences linguistiques, sauf à la semaine 52 lorsque l'expérience professionnelle en anglais explique l'impact positif de la compétence dans cette langue. Le statut socio-économique ressort systématiquement comme un déterminant du salaire. Chaque point sur l'échelle de Blisshen augmente le salaire de 1% à 2%. Les niveaux avancés (secondaire et collégial-universitaire) de scolarité acquise au Québec augmentent considérablement le salaire (entre 30% pour un niveau de secondaire terminé et 48%

pour un niveau collégial ou universitaire), mais seulement à la fin de la période d'observation, tout comme le fait d'avoir créé son propre emploi.

Nous observons un phénomène inusité à la semaine 104 (ce qui marque l'année 1991 pour la majorité des immigrants dans l'échantillon). Tout comme pour le statut des emplois, les deux catégories d'admission au Canada qui se démarquaient par une performance économique supérieure à celles des réfugiés ('indépendants' et 'famille') affichent des coefficients négatifs reliés au salaire à l'heure (-31% de salaire chez les 'indépendants' et -28% chez les immigrants de la catégorie 'famille'). Le test du changement des coefficients indique que ce phénomène est limité à la semaine 104 et probablement uniquement aux 'indépendants'. Simultanément, plus de semaines les immigrants avaient déjà travaillé au Québec, plus le salaire de l'heure était inférieur. La tendance est cependant positive avec un coefficient positif associé au carré du nombre des semaines travaillées. Ces résultats contredisent ce que nous savons à propos des catégories d'admission et de la détermination salariale basée sur l'expérience de travail. Il sera nécessaire de chercher une explication sous un autre angle afin de comprendre ces résultats.

Les semaines 104 et 156 tombent en 1991 et 1992 (possiblement jusqu'en 1993 pour les répondants arrivés tardivement et ayant passé les entrevues en dernier). Entre 1991 et 1992 le Québec avait atteint le fond d'une récession économique. Godin constate un ralentissement économique de 1989 jusqu'en 1993 (Godin, 2005, figure 2.9; Fassi-Fihri, 2003). Cette crise pourrait avoir eu comme conséquence de rendre l'insertion professionnelle des immigrants plus difficile en favorisant ceux qui se distinguent le moins de la majorité des Québécois. Tout incline vers une situation plutôt difficile sur le marché du travail qui affecte les individus arrivés les derniers sur le marché de l'emploi et ceux qui diffèrent le plus des natifs (les immigrants). Les individus de la catégorie 'indépendant' et 'famille' doivent désormais se débrouiller seuls sur le marché du travail et seraient ainsi affectés particulièrement par cette récession économique. La bonne performance des réfugiés pourrait indiquer que ceux-ci ont des emplois protégés par des programmes gouvernementaux d'insertion de personnes qui autrement dépendraient de l'aide sociale. Lorsque la crise est terminée, sept ans plus tard, et que l'économie roule de nouveau à fond (mais n'a pas atteint le niveau de 1989) les écarts associés aux caractéristiques individuelles disparaissent.

6.5.6. Commentaires généraux

Les langues jouent un rôle secondaire dans la détermination des salaires des immigrants. Celui-ci n'est jamais basé sur leurs connaissances linguistiques⁷⁶ mais celles-ci affectent le prestige des emplois pendant les deux premières années d'établissement. Si les compétences linguistiques abstraites (hors contexte)

⁷⁶ Nous commentons ici uniquement les résultats du modèle complet.

interviennent seulement en début d'établissement et faiblement dans la détermination de la performance économique, il serait possible que l'anglais ou le français pratiqué de façon régulière lors d'une formation au Québec influence davantage le statut socio-économique ou le salaire. Nous pouvons distinguer deux processus : premièrement, la scolarisation en français et en anglais augmente l'accès aux emplois plus prestigieux, et ce, à partir de la fin de la deuxième année d'établissement jusqu'à la fin de la période d'observation. Puisque les deux langues officielles exercent ce même effet, nous supposons qu'il s'agit d'un impact associé à la scolarité plutôt qu'un effet lié à la langue (cf. aussi Renaud, 1992). Nous observons cependant que la scolarité en anglais a un plus grand effet sur le statut des immigrants que le français (presque le double des points de l'échelle Blisshen). Tel que constaté à propos des compétences linguistiques, cet impact positif est exclusif au statut socio-économique, il n'est pas perceptible dans la détermination du salaire de l'heure. L'avantage de l'anglais apparaît également en lien avec les cours de langue anglaise. Simultanément, à la fin de la deuxième année, les immigrants ayant suivi un cours de COFI touchent des salaires significativement inférieurs à ceux qui n'ont pas fréquenté un COFI. Cet effet est systématique et s'étend au cours de langue française. Il est particulièrement fort après dix ans au Québec. Normalement, les immigrants suivent les cours de COFI (et les cours de langue) au tout début du processus d'intégration. Le programme d'études le plus fréquent lors de la première année est celui des cours de COFI. Après la première année, la fréquentation de ce type de cours décroît rapidement.⁷⁷ L'effet négatif des cours du COFI et de langue française pourrait indiquer que certains immigrants se rendent compte, après un début de vie difficile au Québec, qu'ils doivent apprendre le français et tenter de s'intégrer à la société majoritairement francophone afin de dénicher un emploi de prestige plus élevé avec un meilleur salaire. Si c'est après la semaine 52 que les immigrants indépendants, plus âgés avec une scolarité de niveau primaire s'inscrivent aux cours de français et de COFI, leur performance économique inférieure pourrait s'expliquer par leurs caractéristiques individuelles (l'âge, le niveau de scolarité) et les difficultés éprouvées lors de l'intégration économique pendant la première année. Nous serions alors en présence d'une causalité inverse : l'effet négatif des cours de français et de COFI serait le reflet des caractéristiques de ces immigrants ou des emplois occupés par eux plutôt qu'une conséquence de la fréquentation de ce type de cours. Si les cours de français et de COFI donnaient systématiquement lieu à des emplois disqualifiés, nous aurions constaté cet effet dès le début de la période d'observation. Nous retenons ainsi que la scolarité générale et professionnelle acquise au Québec a un impact positif sur la performance économique des immigrants et que l'avantage de la fréquentation des cours en anglais est presque le double de celui du français.

⁷⁷ Renaud *et al.* (2001) indiquent qu'après 52 semaines, 53% des répondants dans l'enquête ÉNI ont déjà suivi un programme de formation, chapitre 7. Les immigrants 'indépendants' prennent environ 55 semaines avant de commencer une formation. Les personnes plus âgées et celles avec un niveau de scolarité primaire à l'arrivée se retrouvent également plus tardivement sur les bancs d'école (après la deuxième année).

Selon la langue d'expérience professionnelle prémigratoire il semble y avoir une distribution fonctionnelle des langues sur le marché du travail montréalais: le français élève le statut des emplois alors que l'anglais augmente le salaire. Le contrôle des emplois qualifiés apparaît ainsi aux mains des francophones alors que l'anglais est nécessaire pour obtenir de meilleurs salaires même pour les postes de statut plus élevé. En raison du manque d'effet systématique des compétences en langues officielles sur le salaire, il n'est pas vraiment possible de savoir laquelle de ces deux langues a un poids plus important dans la performance économique des immigrants. Le seul indice dont nous disposons est l'avantage marqué par les immigrants anglophones dont les salaires se distinguent quelques fois de certains immigrants allophones.

Les langues maternelles des immigrants interviennent dans la détermination de la performance économique de deux façons : d'abord, si la langue maternelle correspond à la langue majoritaire sur le marché du travail de la société d'accueil, cette compétence facilite l'intégration économique. Ceci est le cas des immigrants au Québec qui ont le français ou l'anglais comme première langue (13,1% dans notre échantillon). Ils n'ont normalement pas besoin de l'apprendre au pays d'immigration car ils la connaissent depuis leur plus jeune âge et ont souvent été scolarisés dans cette langue. Ils se distinguent de la population native par un accent mais ne rencontrent pas d'obstacles majeurs à la communication. Les immigrants allophones qui ont une langue maternelle non-officielle ne sont pas nécessairement compétents en français ou en anglais (33,3% des immigrants arrivés au Québec entre 2000 et 2004 ne connaissent ni le français ni l'anglais⁷⁸). Leur manque de compétence en langues officielles les identifie comme immigrants, allophones, appartenant à des groupes ethniques non natifs. La langue maternelle comporte ainsi en elle un attribut ethnique lequel, sans renseigner de manière directe sur les compétences en langues officielles, stigmatise ces individus comme appartenant à des groupes ethniques en marge de la société d'accueil. Elle s'avère être un indicateur plus fin que la citoyenneté (qui peut regrouper des personnes de différentes ethnies), le pays d'origine (qui n'est pas nécessairement celui de naissance ou de citoyenneté) ou l'origine ethnique (qui est basé sur un ancêtre lointain avec lequel le répondant ne sent plus nécessairement un lien identitaire). Pour cette raison, il est extrêmement important de ne pas uniquement mesurer l'impact des compétences linguistiques en anglais ou en français sur la performance économique des immigrants mais de les distinguer selon leur langue maternelle. Selon nos analyses, tous les allophones (sauf les Chinois) occupent des emplois moins prestigieux en début d'établissement. Trois groupes ont des emplois de statut inférieur aux quatre moments analysés. Les créolophones, les hispanophones et les vietnamophones se distinguent toujours des anglophones et, les deux premiers, occupent des postes de statut inférieur aux francophones. En ce qui concerne les salaires, les arabophones gagnent moins que les anglophones et les francophones à la semaine 52, les vietnamophones à la semaine

⁷⁸ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005. *tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*. Direction de la population et de la recherche. Texte consulté à la page Internet le 10 avril 2006 : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Immigration_Quebec_2000-2004.pdf.

104. À la fin de la troisième année, aucun groupe linguistique ne se distingue des anglophones, mais les arabophones et les créolophones touchent des salaires inférieurs aux francophones. Après dix ans, les vietnamophones et les créolophones sont désavantagés par rapport aux anglophones. Les résultats pour la dixième année sont légèrement différents lorsque nous mesurons la scolarité à la fin du processus d'intégration (les vietnamophones n'occupent plus les emplois moins prestigieux, mais les arabophones et les lusophones). Répétons que ces langues maternelles affectent la performance économique après que les compétences et les pratiques en langues officielles aient été contrôlées. La raison des emplois moins prestigieux ou des salaires inférieurs ne peut donc pas être un manque de capacité communicative. Nous aimerions croire à un rétrécissement des écarts entre les immigrants de différentes langues maternelles lorsque nous observons qu'à la fin de la deuxième année d'établissement seulement trois des six groupes linguistiques significativement différentes de la première année se retrouvent désavantagés quant à l'accès aux emplois plus prestigieux. Or, un an plus tard, ce sont à nouveau cinq groupes d'allophones qui performant moins bien et après dix ans, il y en a encore quatre. L'accès aux emplois qualifiés semble définitivement difficile pour la majorité des immigrants allophones. Les sinophones cependant constituent un exemple qui confirme la règle. À aucun moment et pour aucun des deux aspects de la performance économique analysés, ils ne se distinguent de façon marquée des immigrants anglophones ou francophones et ils dépassent le statut socio-économique des Vietnamiens, des Haïtiens et des Sud-Américains en début d'établissement. Ainsi, nos résultats ne reproduisent pas ceux de Godin (2005) qui trouve que les immigrants de l'Asie de l'Est travaillent dans des postes moins prestigieux.⁷⁹ Ceci suggère que les sinophones s'insèrent probablement dans une niche susceptible d'offrir une panoplie d'emploi à ceux qui s'expriment en chinois dans laquelle ils sont à l'abri des règles du marché du travail dominant. Ces personnes évolueraient alors sur un marché du travail parallèle sur lequel le chinois est valorisé. Une ethnographie de la communauté chinoise de Montréal et de son fonctionnement socio-économique serait un bon moyen de mieux comprendre ce cas exceptionnel.

Nous avons tenté d'établir une sorte de cartographie des groupes linguistiques en utilisant l'écart de statut socio-économique et du salaire de leurs emplois. Le premier clivage⁸⁰ se dessine entre les immigrants dont la langue maternelle est une langue officielle au Québec (anglophones qui sont surtout d'origine britannique, et francophones majoritairement d'Europe) et les allophones (sauf les Chinois). La deuxième opposition concerne l'appartenance à une minorité visible. Les créolophones qui viennent d'Haïti, les

⁷⁹ Cet effet disparaît cependant après contrôle pour la conjoncture économique. Godin regroupe les immigrants selon le continent de provenance ce qui l'empêche d'identifier le désavantage grandissant des Haïtiens et celui des Hispanophones sud-américains qui rapetisse en cours d'établissement. Il forme une catégorie d'immigrants originaires d'Europe de l'Ouest qui inclut les Portugais dans le groupe de comparaison alors que nous trouvons qu'ils occupent des emplois considérablement moins prestigieux en début et à la fin du processus d'établissement.

⁸⁰ Nous nous basons ici uniquement sur le modèle 5 pour chacune des semaines analysées.

Hispaniques tous originaires d'Amérique du Sud, les arabophones⁸¹ et les Vietnamiens travaillent tous dans des emplois moins prestigieux que les anglophones. Ces derniers surinvestissent dans l'éducation au Québec et réussissent ainsi à occuper des emplois aussi prestigieux que ceux des anglophones après dix ans. Les lusophones, presque exclusivement des Portugais, font partie des immigrants allophones qui doivent s'intégrer linguistiquement afin de trouver une position sociale et économique dans la société d'accueil. Après dix ans au Québec, leur manque de scolarisation au Québec les désavantage face aux anglophones. Le groupe des immigrants de langues maternelles non détaillées est particulier : il héberge des répondants probablement plutôt avantagés (de langues maternelles européennes comme l'allemand ou le suédois) qui contrebalancent l'effet négatif d'immigrants de minorité visible (d'Afrique du Nord et d'Asie). Ces immigrants souffrent d'un écart négatif par rapport aux anglophones à la fin de la première et troisième année. Selon nos analyses, nous ne pouvons donc parler d'un rétrécissement ou de la disparition des écarts de statut socio-économique entre les immigrants allophones et ceux de langue maternelle majoritaire. L'accès aux emplois qualifiés détermine en partie le salaire, la langue maternelle joue donc un rôle moins important dans la prédiction de la rémunération de travail. Nous y retrouvons cependant le désavantage des arabophones, des vietnamophones et des créolophones. Ces écarts entre les allophones et les anglophones ne sont pas nécessairement un indice de discrimination mais ils peuvent illustrer une vie quotidienne au sein de réseaux ethniques et sociaux distincts. Les individus qui ne font pas partie du réseau social dans lequel circulent les informations concernant les emplois disponibles (la majorité des emplois sont francophones et anglophones) n'ont pas ou difficilement accès à ces informations et s'en trouvent désavantagés. Le fait que les compétences en langues officielles ne suffisent pas pour remédier au désavantage d'une langue maternelle non-officielle pointe vers un accès ethnique plutôt que linguistique aux réseaux sociaux de la société d'accueil.

La comparaison des déterminants du statut socio-économique et du salaire de l'heure fait apparaître ce que nous soupçonnions ci-dessus : la connaissance des langues détermine l'accès à des emplois de prestige plus ou moins élevé et non pas le salaire payé pour un travail de même statut socio-économique. La force explicative des variables linguistiques s'épuise dans l'accès aux emplois. Lorsque le statut des emplois est contrôlé (dans les régressions du salaire), la langue n'explique pas les écarts salariaux (ou très peu). C'est pour cette raison qu'il est si inquiétant d'apercevoir le désavantage financier des arabophones, vietnamophones et créolophones. Ces immigrants occupent déjà des emplois moins prestigieux mais, en plus, ils y gagnent des salaires moins élevés. Ils sont ainsi doublement désavantagés. Même si ce n'est pas toujours le même groupe d'immigrants regroupés sur la base de leur langue maternelle, il reste qu'après dix ans de vie au Québec, il existe encore des immigrants dont la performance économique est inférieure à celles d'autres immigrants.

⁸¹ Seulement 2 des 150 arabophones ne viennent pas d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient.

Chapitre 7. Conclusion

La mesure du statut socio-économique s'est avérée plus sensible à l'impact des langues que le salaire. Plus de variables linguistiques affectent le prestige des emplois dans un plus grand nombre de modèles et à plusieurs moments. Cela peut être dû à la logique causale des deux variables dépendantes : certaines caractéristiques des travailleurs (le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, pour n'en nommer que quelques-unes), donnent accès à des emplois de statut socio-économique plus élevé. Ce statut socio-économique constitue un élément de la détermination du salaire qui est également ajusté selon le capital humain des travailleurs et les exigences de l'emploi. Il y a ainsi une antériorité causale du statut socio-économique sur le salaire. Il est donc probable que ce lien entre le prestige d'un emploi et le salaire payé au travailleur empêche la mesure *directe* de l'impact des compétences linguistiques sur la rémunération de travail. Le statut socio-économique absorberait alors, pour ainsi dire, l'effet des caractéristiques linguistiques qui règlent l'accès aux emplois à statut socio-économique plus ou moins élevé alors que le salaire serait une conséquence de ce statut (entre autres). L'impact des compétences linguistiques sur le salaire apparaîtrait de façon *indirecte*, à travers le statut socio-économique. Une variable linguistique qui influence le statut et le salaire a donc un double impact. Ce fait apparaît dans le cas des langues maternelles non-officielles et, dans une bien moindre mesure, de la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire.

Nous pouvons tirer plusieurs *conclusions* de l'analyse des effets des variables linguistiques incluses dans nos régressions. 1) Les compétences en langues officielles des immigrants semblent jouer un rôle beaucoup moins important que documenté dans les travaux par d'autres chercheurs. Dans notre échantillon, après seulement deux années d'établissement, ce ne sont plus les compétences en anglais ou en français qui prédéterminent l'accès aux emplois qualifiés. De plus, ces connaissances linguistiques ne sont jamais responsables des écarts salariaux. 2) Le regroupement par langue maternelle ne contribue pas beaucoup à l'estimation du statut socio-économique et des salaires. Ces langues sont cependant à l'origine de différences importantes entre immigrants de langue maternelle anglaise (et parfois française) et d'immigrants allophones. 3) L'anglais est plus profitable pour les immigrants que le français. La compétence en anglais augmente plus le statut socio-économique et le salaire que celle en français, la formation générale et professionnelle en anglais et les cours d'anglais suivis au Québec favorisent l'accès aux emplois qualifiés et l'expérience professionnelle prémigratoire dans cette langue donne lieu à des salaires plus élevés. 4) L'intégration linguistique (c'est-à-dire l'apprentissage de l'anglais et du français) diminue l'impact des connaissances des langues officielles sur le prestige des emplois à partir de la semaine 156. Lorsque cette compétence linguistique devient omniprésente chez les immigrants, elle ne distingue plus l'accès aux emplois qualifiés ou les salaires élevés. 5) Le rôle de la langue maternelle dans la performance économique des immigrants ne disparaît pas avec le temps pour tous les groupes de langue

maternelle. Les répondants de certains groupes ethniques se trouvent désavantagés par rapport aux anglophones tout au long des dix ans sous observation. La théorie de la discrimination basée sur un attribut ethnique est ainsi confirmée par nos analyses. 6) La théorie des réseaux d'informations organisés autour de la langue (maternelle comme identificateur ethnique) pourrait expliquer le succès économique des anglophones, des francophones et des sinophones. Les deux premiers groupes linguistiques n'ont, en raison de leurs compétences dans les langues officielles, pas de problèmes pour accéder aux informations concernant le marché du travail. Les Chinois s'intègrent, selon toute vraisemblance, dans une niche économique qui dessert la communauté sinophone. 7) Si la langue forme un élément du capital humain, son effet principal se trouve dans l'accès aux emplois. Le salaire répond très peu aux compétences en langues d'accueil. La langue utilisée lors d'un emploi au pays d'émigration augmente d'une part, l'accès aux emplois qualifiés et, d'autre part, le salaire à la fin de la première année d'établissement. La connaissance de l'anglais et du français exerce un effet net très limité sur la performance économique. L'impact de la compétence en langues officielles passe par la formation générale et professionnelle. L'éducation est un élément de performance économique pour toutes les personnes en emploi dont l'effet peut être modulé, chez les immigrants, par des « compléments locaux » comme une formation continue en anglais ou en français. Ce n'est cependant que le cours d'anglais qui favorise l'accès aux postes de statut socio-économique plus élevé. La connaissance de langues non-officielles chez les immigrants n'est pas valorisée comme le prévoit la théorie du capital humain alors que la compétence en anglais et en français apparaît comme une condition *sine qua non* de l'accès au marché du travail. Elle ne fonctionne donc pas comme un élément de connaissance qui donnerait lieu à une prime. 8) L'impact des langues semble faire écho à la situation économique. La troisième année après l'arrivée des immigrants s'avère plus pénible en raison de la crise économique. L'accès aux emplois de statut social élevé est plus difficile pour les immigrants qui ne ressemblent pas aux personnes nées au Québec du point de vue de leur langue maternelle et de la connaissance des deux langues officielles.

Dernièrement, des chercheurs de Statistique Canada (Picot et Hou, 2003; Frenette et Morissette, 2003; Picot, 2004; Aydemir et Skuterud, 2004) ont produit des études qui comparent la performance des nouveaux arrivants aux individus qui se trouvent au Canada depuis des décennies. Ils concluent que les écarts salariaux au moment de l'arrivée se sont agrandis avec les années et que le temps de rattrapage s'est allongé. Les résultats de nos analyses sont plus nuancés : les écarts salariaux dûs aux compétences linguistiques disparaissent alors que ceux reliés aux langues maternelles de certains immigrants se maintiennent. Cette analyse nuancée était possible grâce aux données d'une enquête exceptionnelle, d'une méthodologie peu utilisée et d'un contexte particulièrement bien contrôlé.

Tandis que la majorité des études examinant le lien entre la compétence linguistique et le salaire rapportent des rémunérations d'emploi plus élevés chez les immigrants capables de communiquer dans la

langue de la société d'accueil, nos analyses ne font pas état d'un tel avantage monétaire à Montréal. Dans les prochaines lignes, nous poursuivons avec une réflexion sur les éléments qui distinguent nos analyses de celles des économistes dont nous avons résumé les travaux et qui pourraient être à l'origine de la divergence de nos résultats des leurs.

Nous devons nous garder d'interpréter la disparition des écarts de salaire et de statut associés à la compétence linguistique comme la conséquence d'un processus d'intégration linguistique automatique qui se déroule sans aucune intervention. L'intégration linguistique et économique des nouveaux arrivants nécessite un investissement important de ressources de la part des immigrants et de la société d'accueil. Il serait également faux de penser que les immigrants sont tous pareils. Certains groupes possèdent plusieurs avantages : leur niveau de scolarité est élevé, leur profession est en demande sur le marché du travail et ils connaissent déjà les langues officielles. D'autres ont un certain rattrapage à faire. À l'aide de cours de langue et de formations scolaires ou universitaires, il est peut-être possible de refermer l'écart observé entre certains groupes d'immigrants, mais ceci demande énormément d'effort et de sacrifices (de temps, d'argent et de loisir). À la fin des dix années sous observation, 70% des immigrants ont suivi une formation (Renaud *et al.* 2001), surtout des cours scolaires en français. La diplomation au Québec a un impact positif sur la participation en emploi (Godin 2005). Cependant, la scolarisation continue exige des efforts supplémentaires, la mobilisation de fonds, d'énergie et de temps qui peuvent ne pas être disponibles en début d'établissement lorsque la formation serait le plus efficace. L'apprentissage de la langue officielle, la mise à niveau des connaissances scolaires, l'insertion dans des réseaux sociaux et l'échange d'informations informelles concernant le fonctionnement de la société d'accueil et du marché du travail par des cours de langue, d'orientation et de formation permettent aux immigrants de devenir autonomes sur le marché du travail plus rapidement, donc ils devraient également réussir à organiser leur vie financièrement. Par conséquent, il serait faux de croire que nous pouvons laisser les immigrants allophones se débrouiller sans leur offrir les bases de leur intégration socio-économique.

Il est probable que les immigrants cherchent à se faire une place sur le marché du travail par le biais de stratégies d'adaptation : l'occupation d'emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, l'acceptation de conditions de travail difficiles, le changement de carrière, la répartition des charges familiales sur deux personnes plutôt qu'une. Pour la réalisation des rêves, il reste toujours l'espoir que les enfants, scolarisés au pays d'accueil, réussissent leur vie, une vie meilleure que celle qu'ils auraient eu dans le pays d'origine. Il serait certainement intéressant de vérifier l'impact des pratiques linguistiques sur la situation socio-économique d'immigrants de deuxième génération.

Bibliographie

- Arrow, Kenneth, 1972. « Models of Job Discrimination », dans A. H. Pascal (éd.) *Racial Discrimination in Economic Life*, Lexington, Lexington Book , pp. 83-102.
- Arrow, Kenneth, 1973. « The Theory of Discrimination », dans O. Ashenfelter et A. Rees (éds.): *Discrimination in Labor Markets*, Princeton University Press, Princeton, pp. 3-33.
- Aydemir, Abdurrahman et Mikal Skuterud, 2004. *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000*, Statistique Canada, Ottawa. 37 p.
- Becker, Gary 1971. *The Economics of Discrimination*, University of Chicago Press, Chicago.
- Becker, Gary 1964. *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special References to Education*, New York, Colombia University Press.
- Bégin, Karine, 2004. Les nouveaux immigrants et l'économie ethnique : une perspective longitudinale. Mémoire de maîtrise. Département de sociologie, Université de Montréal.
- Béland, Nicolas, 2003. *La persistante disparition de l'écart : l'évolution des revenus salariaux des hommes selon deux appartenances ethno-linguistiques et le bilinguisme dans la région métropolitaine de recensement de Montréal de 1970 à 1995*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 42 p.
- Béland, Paul, 1999. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*, Conseil de la langue française, Québec, 123 p.
- Blaser, Christine, 2006. *Intégration linguistique et performance économique d'une cohorte d'immigrants à Montréal : une approche longitudinale*. Thèse de doctorat, Faculté de sociologie, Université de Montréal.
- Blau, P. M. et O. D. Duncan, 1967. *The American Occupational Structure*, New York, Wiley.
- Blishen, Bernard R. et Hugh McRoberts, 1976. « A Revised Socioeconomic Index for Occupations in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 13, pp. 71-79.
- Blishen, Bernard R.; William K. Carroll et Catherine Moore, 1987. « The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 24, pp. 465-688.
- Bloom, David E.; Gilles Grenier et Morley Gunderson, 1995. « The Changing Labor Market Position of Canadian Immigrants », *Canadian Journal of Economics* 28, pp. 987-1001.
- Borjas, George J., 1984. « The Economic Status of Male Hispanic Migrants and Natives in the United States », dans R. G. Ehrenberg (éd.), *Research in Labor Economics*, vol. 6, Greenwich, Conn., JAI, pp. 65-122.
- Boulet, Jac-André et André Raynauld, 1977. *L'analyse des disparités de revenus suivant l'origine ethnique et la langue sur le marché montréalais en 1961*. Economic Council of Canada, Discussion Paper No. 83.

- Breton, Albert, 1978. *Le bilinguisme. Une approche économique*. Montréal, C.D. Howe Institute.
- Carliner, Geoffrey, 1980. « Wages, earnings and hours of first, second, and third generation American males ». *Economic Inquiry* 18, 87-112.
- Chiswick, Barry 1978. “The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men”, *Journal of Political Economy*, vol. 86, no. 5, pp. 897-921.
- Chiswick, Barry R., 1986. “Is the new immigration less skilled than the old?”, *Journal of Labor Economics*, vol. 4, no 2, p. 168-192.
- Chiswick, Barry, 1998. « Hebrew language usage: Determinants and effects on earnings among immigrants in Israel », *Journal of Population Economics* 11, pp. 253-271.
- Chiswick, Barry, Yew Liang Lee et Paul W. Miller, 2003. « Patterns of Immigrant Occupational Attainment in a Longitudinal Survey », *International Migration*, vol. 41, no. 4, pp. 47-69.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 1992. « Language in the immigrant labor market » dans B. Chiswick (éd.) *Immigration, language and ethnicity: Canada and the United States*, Washington, American Enterprise Institute, pp. 229-296.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 1995. « The Endogeneity between Language and Earnings: International Analyses », *Journal of Labor Economics* 13(2), pp. 246-288.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 1999. « Language skills and earnings among legalized aliens », *Journal of Population Economics*. 12(1), pp.63-89.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 2002. « Immigrant earnings: Language skills, linguistic concentrations and the business cycle », *Journal of Population Economics*, vol. 15, pp. 31-57.
- Chiswick, Barry et Gaston Repetto 2001. « Immigrant Adjustment in Israel: Literacy and Fluency in Hebrew and Earnings », dans Slobodan Djajic, (éd.) *International Migration: Trends, Policy and Economic Impact*, Routledge, New York, pp.204-228.
- CIC (Citoyenneté et Immigration Canada), 2000. *Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Vancouver –d’après le recensement de 1996*, par Informetrica Limited.
- Crespo, Stéphane, 1994. *Recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Da Silva, Arnold, 1992. *Les gains des immigrants : une analyse comparative*. Conseil économique du Canada, Ottawa.
- Dodoo, Nii-Amoo F., 1997. « Assimilation differences among Africans in America », *Social Forces*; 76(2), pp. 527-546.
- Dumont, J. et P. Santos, 1996. *Contraintes et facteurs favorables à l’intégration des personnes immigrantes au marché du travail*, Gouvernement du Québec, MRCI, Collection Études et Recherches no 14, avril 1996, 92 pages.
- Dustmann, Christian et A. van Soest, 1998. « Language and the Earnings of Immigrants ». Centre for Economic Policy Research Discussion Paper.

- Dustmann, Christian et Francesca Fabbri, 2000. *Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK*. Institute for the Study of Labor (IZA) Discussion paper no. 156. CEPR Working Papers DP2487.
- Edgeworth, F.Y., 1922. « Equal Pay to Men and Women for Equal Work », *Economic Journal* 32, pp. 431-457.
- Evans, M.D.R., 1987. « Language skill, language usage and opportunity: Immigrants in the Australian labour market », *Sociology* vol. 21(2), pp. 253-274.
- Fassi Fihri, Mohamed, 2003. *L'impact de la conjoncture économique sur la situation en emploi d'une cohorte d'immigrants établie à Montréal*. Mémoire de maîtrise, département de démographie, Université de Montréal.
- Fenwick, R., 1982. « Ethnic Culture and Economic Structure : Determinants of French-English Earnings Inequality in Quebec », *Social Forces*, vol. 61(1), pp. 1-23.
- Ferrer, Ana, David Green et W. Craig Riddell, 2004. *The Effect of Literacy on Immigrant Earnings*, University of British Columbia, Department of Economics.
- Finnie, Ross et Meng, Ronald, 2002. « Are Immigrants' Human Capital Skills Discounted in Canada? », *Analyses de politique*, vol. 28, no. 2, pp. 257-273.
- Frenette, Marc et René Morissette, 2003. *Convergeront-ils un jour ? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, Statistique Canada, Ottawa.
- Friedberg, R., 2000. « You can't take it with you ? Immigrant Assimilation and the Portability of Human Capital », *Journal of Labor Economics* 18, pp. 221-251.
- Fry, Richard et B. Lindsay Lowell, 2003. « The value of bilingualism in the U.S. labor market », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 57(1), pp. 128-140.
- Godin, Jean-François, 2005. *Immigrants et travail à Montréal : la dynamique de l'établissement professionnel des dix premières années*. Thèse de doctorat, Faculté des études supérieures, Programme de sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- Green, David, 1999. « Immigrant Occupational Attainment : Assimilation and Mobility over Time », *Journal of Labor Economics*, vol. 17, no. 1, pp. 49-79.
- Green, David et C. Worswick, 2002. *Earnings of Immigrant Men in Canada: The Roles of Labour Market Entry Effects and Returns to Foreign Experience*. Study prepared for Citizenship and Immigration Canada.
- Grenier, Gilles, 1982. *Language as human capital: theoretical framework and application to Spanish-speaking Americans*. Unpublished Ph.D. dissertation, Princeton University.
- Grenier, Gilles, 1984. « The effect of language characteristics on the wages of Hispanic-American males », *Journal of Human Resources* 19(1), pp. 35-52.

- Grenier, Gilles, 2001. « Immigration, langues et performance économique: le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995 », *Actualité économique*, (September), 77(3), pp.305-338.
- Grin, François, 1999. *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*. Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg.
- Grin, François, Jean Rossiaud et Bülent Kaya, 2003. « Langues de l'immigration et intégration professionnelle en Suisse », dans G. d'Amato (dir.), *Les migrations et la Suisse*. Seismo Verlag, Zürich, pp. 404-433.
- Grin, François et Claudio Sfreddo, 1998. « *Language-based earnings differentials on the Swiss labour market: is Italian a liability?* » *International Journal of Manpower*, 19(7), pp. 520-532.
- Gumperz, John, 1989. *Engager la conversation*, Paris, Minuit.
- Gwartney, James D. et James E. Long, 1978. « The relative earnings of blacks and other minorities », *Industrial and Labor Relations Review* 31, pp. 336-346.
- Haberfeld, Y.; M. Semyonov et Y. Cohen, 2000. « Ethnicity and labour market performance among recent immigrants from the former Soviet Union to Israel », *European Sociological Review*, 16(3), pp. 287-299.
- Hayfron, John E., 1998. *Language Training, Language Proficiency and Earnings of Immigrants in Norway*. Research on Immigration and Integration in the Metropolis. Vancouver Centre of Excellence, Working Paper 97-01.
- Heller, Monica, 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Didier, Paris.
- Hum, Derek et Wayne Simpson, 2000. « Closing the Wage Gap : Economic Assimilation of Canadian Immigrants Reconsidered », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 1(4), pp. 427-441.
- Hum, Derek et Wayne Simpson, 2003. « Job-Related Training Activity by Immigrants to Canada., *Analyse de Politiques*, vol. XXIX, no. 4, pp. 469-490.
- Kossoudji, Sherrie, 1988. « English Language Ability and the Labor Market Opportunities of Hispanic and East Asian Immigrant Men », *Journal of Labor Economics* 6(2), pp. 205-228.
- Lalonde, Robert J. et Robert H. Topel, 1992. « Immigrants in the American labor market : quality, assimilation and distributional effects », *American Economic Review*, vol. 81, no 2, p. 297-302.
- Lebeau, Ronald, 1995. *Le rôle des langues sur la mobilité et la stabilité en emploi des nouveaux immigrants*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal.
- Lebeau, Ronald et Jean Renaud, 2002. « Nouveaux arrivants de 1989, langue et mobilité professionnelle sur le marché du travail de Montréal : une approche longitudinale », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31(1), pp. 69-94.
- Levine, Marc, 1997. *La reconquête de Montréal*, vlb éditeur, Montréal.
- Li Peter, 2001. « The Economics of Minority Language Identity », *Études ethniques au Canada*, XXXIII, no. 3, pp. 134-154.

- Maheux, Hélène, 2004. *La langue et le positionnement des immigrants sur le marché du travail : les dix premières années d'établissement au Québec*. Mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Montréal.
- Marshall, R., 1974. « The Economics of Racial Discrimination : A Survey », *The Journal of Economic Literature*, vol. 12, no 3, pp. 849-871.
- McManus, Walter William Gould et Finis Welch, 1983. « Earnings of Hispanic Men: The Role of English Language Proficiency », *Journal of Labor Economics* 1(2): 110-130.
- Ministère de Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI), 2003. *Caractéristiques de l'immigration au Québec*, Gouvernement du Québec, document en ligne à l'adresse www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/0507_caracteristiques_immigration.pdf (page consultée le 2 février 2006).
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005. *tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*. Direction de la population et de la recherche. Texte consulté à la page internet le 10 avril 2006 : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Immigration_Quebec_2000-2004.pdf.
- Moscovici, Serge (éd.), 1984. *Psychologie sociale*. Presses universitaires de France, Paris.
- Park, J-H, 1999. « The earnings of immigrants in the United States : The effect of english-speaking ability », *American Journal of Economics and Sociology*, 58(1), pp. 43-56.
- Park, Robert E., 1950. *Race and Culture*, The Free Press, Glencoe.
- Patrinos, Harry Anthony, 1997. « Differences in Education and Earnings across Ethnic Groups in Guatemala », *Quarterly Review of Economics and Finance* 37, no. 4, pp. 809-821.
- Patrinos, Harry Anthony, Eduardo Velez et George Psacharopoulos, 1994. « Language, Education, and Earnings in Asuncion, Paraguay », *Journal of Developing Areas* 29, pp. 57-68.
- Pendakur, Krishna et Ravi Pendakur, 1998. « Parlez et vous recevrez : la connaissance linguistique comme capital humain », dans A. Breton (dir.) *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, Patrimoine Canada, Ottawa, pp. 97-134.
- Pendakur, Krishna et Ravi Pendakur, 2002. « Language as Both Human Capital and Ethnicity », *International Migration Review*, vol. 36, 1(137), pp. 147-177.
- Piché, Victor, 2004. « Immigration et intégration linguistique: vers un indicateur de réceptivité sociale », *Diversité urbaine*, vol. 4, no 1, pp. 7-22.
- Piché, Victor; Jean Renaud et Lucie Gingras, 2002. « L'insertion économique des nouveaux immigrants sur le marché du travail : une approche longitudinale », *Population*, -F, 57(1), pp. 63-90.
- Piché, Victor; Jean Renaud et Lucie Gingras, 1997. « Immigration et insertion économique à Montréal : le rôle de l'origine nationale », dans J.L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (éds.), *Anciennes et nouvelles minorités : démographie, culture et politique*, coll. Congresses and Colloquia, Paris, J. Libbey-INED, no 17, pp. 89-111.

- Picot, Garnett, 2004. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles*. Statistique Canada, Ottawa. 26 p.
- Picot, Garnett et Feng Hou, 2003. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Statistique Canada, Ottawa. 57 p.
- Pineo, Peter C. et John Porter, 1967. « Occupational Prestige in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 4, p. 24-40.
- Poston, Dudley L., 1994. « Patterns of Economic Attainment of Foreign-Born Male Workers in the United States », *International Migration Review*, vol. 28, no. 3, pp. 478-500.
- Raynauld, A. et Marion, P., 1972. « Une analyse économique de la disparité inter-ethnique des revenus », *Revue économique* 23, pp. 1-19.
- Raynauld, A., Gérald Marion et Richard Béland, 1966. *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada : rapport final*. Commission Laurendeau-Dunton, rapport de recherches, 4 vol.
- Reimers, Cordelia W., 1983. « Labor Market Discrimination against Hispanic and Black Men », *Review of Economics and Statistics*, 65, pp. 570-579.
- Reitz, Jeffrey G., 2001. « Immigrant Skill Utilization in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 2, no. 3, pp.
- Renaud, Jean, 1992. « Un an au Québec. La compétence linguistique et l'accès à un premier emploi ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, no 2, pp. 131-142.
- Renaud, Jean, 1995. « La place des cours de langue et des emplois dans l'orientation linguistique des nouveaux immigrants », dans P. Bouchard, P. Dumont et G. Painchaud (éds), *Langue, éducation et travail*, Actes du colloque, Groupe de recherche sur la littératie, FSE, Université de Montréal, pp. 92-107.
- Renaud, Jean et Alain Carpentier, 1993. *Les trajectoires professionnelles des couples immigrants*, Département de sociologie, Université de Montréal et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Renaud, Jean et Stéphane Crespo, 1994. « Retour à la case 'avant-départ', délais et processus du regain de statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants », dans Jacques Hamel et J. Y. Thériault, *Les Identités*, Éditions du Méridien, pp. 531-548.
- Renaud, Jean et Ronald Lebeau, 1993. « La langue stratifie-t-elle les emplois des nouveaux immigrants ? ». Département de sociologie, Université de Montréal.
- Renaud, Jean, Victor Piché et Lucie Gingras, 1997. « Immigration et insertion économique à Montréal : l'origine nationale serait-elle discriminatoire ? », dans Rallu et al., *Old and New Minorities/Anciennes et nouvelles minorités*, J. Libbey-INED, Paris, coll. Congresses and Colloquia, no. 17, pp. 89-111.

- Renaud, Jean; Victor Piché et Jean-François Godin, 2002. « Emploi : établissement différent des immigrants arabes et musulmans? », dans Renaud Jean, L. Pietrantonio, G. Bourgault. *Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*. Presses universitaires Montréal, pp. 177-197.
- Renaud, Jean; Victor Piché et Jean-François Godin, 2003. « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. 35, no.1, pp. 165-184.
- Renaud, Jean et al., 2001. *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, MRCI, collection Études, recherches et statistiques, no 4.
- Rivera-Batiz, Francisco, 1990. « English language proficiency and the economic progress of immigrants », *Economics Letters* 34, pp.295-300.
- Rivera-Batiz, Francisco, 1992. « English language proficiency and the earnings of young immigrants in U.S. labor markets », *Policy Studies Review* 11, pp. 165-175.
- Rocher, Guy, 1992. *Introduction à la sociologie générale*. Éditions Hurtubise HMH, Montréal.
- Saarela, J. et F. Finnäs, 2003. « Unemployment and native language: the Finnish case », *Journal of Socio-Economics* 32, pp. 59-80.
- Sales, Arnaud, 2005. « L'impact de la globalisation et de l'économie du savoir sur la question linguistique au Québec », dans A. Stefanescu et P. Georgeault (éds.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, pp. 147-189.
- Seifert, Wolfgang, 1997. « Occupational and Economic Mobility and Social Integration of Mediterranean Migrants in Germany », *European Journal of Population*, vol. 13, pp. 1-16.
- Schultz, Theodor W., 1961. « Investment in Human Capital », *American Economic Review*, pp.
- Shapiro, Daniel M. et Morton Stelcner, 1997. « Language and Earnings in Quebec: Trends over Twenty Years, 1970-1990 », *Canadian Public Policy* 23(2), pp. 115-140.
- Shields, M.A., S. Wheatley Price, 2002. « The English language fluency and occupational success of ethnic minority immigrant men living in English metropolitan areas », *Journal of Population Economics*; 15(1), pp.137-160.
- Stolzenberg, Ross M. et Marta Tienda, 1997. « English Proficiency, Education, and the Conditional Economic Assimilation of Hispanic and Asian Origin Men », *Social Science Research* 26, pp. 25-51.
- Tainer, Evelina, 1988. « English Language Proficiency and the Determination of Earnings among Foreign-Born Men », *Journal of Human Resources* XXIII (1), pp. 108-122.
- Vaillancourt, François, 1980. *Differences in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970. An economic analysis*. International Center for Research on Bilingualism, Quebec.
- Vaillancourt, François, 1988. *Langues et disparités de statut économique au Québec, 1970-1980*. Québec, Conseil de la langue française.

- Vaillancourt, François, 1991. *Langue et statut économique au Québec, 1980-1985*. Québec, Conseil de la langue française.
- Vaillancourt, François, 1996. « Language and socioeconomic status in Quebec : measurement, findings, determinants, and policy costs », *International Journal of the Sociology of Language* 121 pp. 69-92.
- Vaillancourt, François et Christine Touchette, 2001. *Le statut du français sur le marché du travail au Québec : Les revenus de travail 1970-1995*. Institut C.D. Howe, Toronto.
- Vaillancourt, François et Robert Lacroix, 1983. *Revenus et langue au Québec 1970-1980 : une revue des écrits*. Dossiers et Documents du Conseil de la langue française, no. 27. Éditeur officiel du Québec, Québec.
- Veltman, Calvin, 1977. « Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal », *Recherches sociographiques*, pp. 323-339.
- Veltman, Calvin, 1983. *Language Shift in the United States*. Mouton Publishers, Berlin, New York, Amsterdam, 432 p.
- Veltman, Calvin et Jac-André Boulet, 1980. *L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique et le rang social des travailleurs montréalais en 1971*, Office de la langue française, 61 p.
- Weber, Max, 1971. *Économie et société*, tome 1, Plon, Paris.
- Weiermair, Klaus, 1978. « The economic effect of language training to immigrants: A case study », *International Migration Review*, vol. 10(2), pp. 205-213.
- Weinfeld, Morton, 1996. «The Integration of Jewish Immigrants in Montreal: Models and Dilemmas of Ethnic Match», *Jerusalem Letter / Viewpoints*, no 345, document visionné sur Internet à l'adresse: www.jcpa.org/cjc/vp-345-weinfeld.htm (22 février 2006).